BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XXXV
E
51
NAPOLI

XXXV. E. 51.

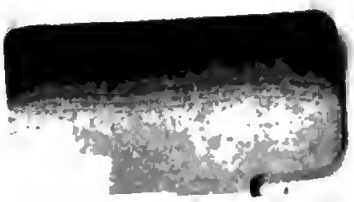

LA MILICE ROYALE DE L'INFANTERIE VOLANTE, REPRESENTANT Caualerie & Infanterie enſemblement,

PROPRE A TOVTES FACTIONS Militaires, & de tres-grande diligence & redoutable execution.

AV ROY.

Par le ſieur de RENOL, *de Marmande en Gaſcogne.*

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III NAPOLI

A PARIS,
Chez SAMVEL THIBOVST, au Palais, en la Gallerie des Priſonniers.

M. D C X X.
AVEC PRIVILEGE DE SA MAIESTÉ.

PIERRE DE REVOL
S. DE VERTELAME. 1622.

AV

TRES-CHRESTIEN ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE, LOYS XIII.

SIRE,

Par les Loix d'vne des plus puiſſantes villes de la Grece, il fut jadis ordonné que les Dieux ſeroient honnorez de ſacrifices d'vne petite deſpence; & j'oſerois dire à voſtre Majeſté, que ceſte prudence quoy que Payenne, eſt authoriſee de quelque ſorte de Iuſtice: Car ſ'il n'y auoit que les ſacrifices parfumez d'encens qui fuſſent agreables aux Dieux, on ne verroit point de Temples, d'offrandes, ny d'autels. Souuentesfois la vertu qui paroiſt ſoubs vne foible eſcorce demeureroit inco-

gnuë, pour n'auoir moyen de ſe produire, ſi les Roys, qui ſont l'Image du Dieu viuant, ne la releuoient par quelque traict particulier de leur puiſſance. Pour ceſte meſme conſideration (ſemble-il, SIRE,) du temps que les Roys tindrent l'Eſtat d'Athenes, il fut auſſi ordonné que les peuples ſeroient inſtruits en vne choſe grandement remarquable; à ſçauoir, de n'aller iamais viſiter leur Roy les mains pendantes, & qu'ils ne luy fiſſent quelque preſent. Ariſtide, qui eſtoit grand perſonnage en ceſt Eſtat, faict mention de ceſte couſtume, exortant les Atheniens de la religieuſement obſeruer; & c'eſt pourquoy ie me la ſuis perſuadee fort honnorable. Pratiquant donq ceſte iuſte couſtume, SIRE, ie ne vay point recherchant de la gloire, ny brigant les voix d'vne populaire grandeur, pour me rendre en quelque ſorte de conſideration. Non, comme François, j'ayme la France; comme ſubiet j'honore mon Roy: C'eſt la plus ſaincte Loy ſur mes inclinations, que de luy ſacrifier ma vie & mon ſang. En ceſte qualité, SIRE, j'offre à voſtre Majeſté, (& puis que la trouuant les armes à la main) non ſeulement, vn feuillage de laurier, comme l'on faiſoit ancien-

nement aux Ceſars, pour faire remarquer leurs victoires paſſees ; mais vn Esbat Martial, que l'experience de pluſieurs annees m'a faict iuger tres-vtile pour le bien de la Monarchie Françoiſe, lequel, comme vn pepin de Laurier, ſera en effect recogneu capable de cultiuer la racine, le corps, le tige, le feuillage, & les fruicts heroïques & magnanimes que nous preſage vn iour produire, l'Arbre de victoire, voſtre dextre toute fertile de Sceptres nouueaux & nompareilles conqueſtes. C'eſt vne *Infanterie Volante*, SIRE, diſpoſee par vn nouuel ordre de Milice, laquelle preſque inuincible, ſoit pour les moyens d'attaquer, ou pour ceux de deffendre, ſera trouuee auoir des effects admirables. I'en diſcours tout au long, & en diſpoſe clairement l'ordre, dont j'ay apris la neceſſité parmy les armes & dans les Armees. Les Roys n'ont point de plus haut meſtier que celuy de la guerre; c'eſt vn ſubiet que j'ay choiſy pour en ſeruir mon Prince & ma Patrie: Ie m'eſtimeray trop heureux de le faire voir au iour ſoubs voſtre auctorité Royale, dont ie m'aſſeure que le moindre regard diſſipera les plus jalouſes piqueures des meſdiſans. Ie ne veux pas eſti-

mer que ce premier eſſay de mon obligation merite recompenſe; moins encor eſperer vn Lion au lieu d'vn Leopar, comme ce gentil Cotus ſçeut bien rendre ce preſent à celuy qui luy en auoit faict vn moindre. La gloire que ie pourſuis n'a point d'autre obiect que celle de mon Roy; mon ambition autre eſtenduë que celle de ſon ſeruice: Et l'honneur que j'en pretends eſt, qu'à l'exemple du grand Alcibiadés, qui entreprit courageuſement la deffenſe d'vn pauure mal-heureux contre des puiſſantes parties: Il plaiſe au plus grand Monarque de l'Vniuers eſlancer quelques rayons de ſa Royale bonté, ſur celuy de qui l'inclination, les debuoirs, & la vie teſmoigneront par tout, qu'il eſt inuiolablement,

SIRE,

De Voſtre Majeſté,

Le tres-humble, tres-fidelle, & tres-obeiſſant ſeruiteur & ſubiet, DE RENOL.

AV LECTEVR.

IL ne ſera point hors de propos, amy Lecteur, que voulant t'entretenir ſur la Milice, d'vn ſubiect tout nouueau, & qui conſiſte plus à l'effect qu'aux paroles; le face vn peu halte, auant qu'entrer en iceluy, pour t'inſerer cependant dans ces premieres lignes les remarques ſuiuantes, auſquelles ie te prie de prendre garde, d'autant qu'elles ſeruent à iuſtifier mon deſſein; expoſant au reſte à la cenſure des eſprits qui ſont eſgalement accompagnez d'experience & de diſcretion, ceſte œuure que ie donne au publiq, pour l'inſtruction de ceux qui font profeſſion des armes.

En premier lieu, veu la diuerſité des iugemens, il ſera bien mal-ayſé qu'ayant amplement traicté de ce ſubiect, ie ne ſois cenſuré par quelqu'vn, ou d'vn trop lõg diſcours, ou de quelque autre deffaut: C'eſt pourquoy auant paſſer outre j'ay deſiré t'entretenir ſur certains chefs, non en Hiſtorien, moins politiquement, mais ſimplement & en ſoldat; & te faire voir la neceſſité de mes raiſons ſur partie d'iceux.

Sçache donq, que puis qu'il eſt permis à tous Capi-

taines, & autres vieux & experimentez Soldats qui ont recherché les belles occaſions, ſe ſont portez ſur les lieux, & y ont rendu preuue de leur capacité aux charges, & de leur courage aux effects, d'innouer en l'art Militaire; Conſequemment i'ay creu deuoir eſtre receu à declarer & preſcrire ceſt ordre de mon inuention, auquel (comme tu pourras recognoiſtre, prenant la peine de le conſiderer) conſiſte la plus grande force de toute la gendarmerie: Car bien que parmy les François pluſieurs bons Capitaines, tant anciens que modernes, ayent eſcrit de tous les ordres qui iuſques auiourd'huy ont eſté pratiqués en toute ſorte de factions Militaires, tant de l'Infanterie que de la Caualerie; les vns en particulier, les autres en general: Si eſt-ce qu'ayant ſeruy, obey, puis commandé parmy l'vne & l'autre nature de guerriers, & dans les Armees eſtrangeres, & en nos diſſentions ciuiles; apres auoir curieuſement recherché & conſideré nos ordres, il m'a ſemblé deuoir preſenter celuy-cy à ma Patrie; eſtimant que comme il ne pouuoit iamais mieux rencontrer ſa ſaiſon, & arriuer plus à propos pour le bien de l'Eſtat, il ne ſçauroit auſſi eſtre que fauorablement receu & approuué des bons Capitaines; mon ambition n'eſtant autre que de le faire reüſſir pour le ſeruice du Roy, qui ie m'aſſeure, l'ayant pratiqué en fera plus d'eſtat qu'il n'eſt à ſouhaiter pour les ſeditieux & broüillons de la France, & autres ennemis de ſa Couronne.

Ce diſcours n'ayant donq pour but que le deſir de ſeruir ma Patrie, & mon deſſein ne tendant à offenſer per-

ſer perſonne: Il m'a ſemblé à propos auant qu'entrer en matiere, & pour repartie à ceux qui me voudroient taxer de quelque prolixité; de te diſcerner qu'en ce qui concerne les pratiques, exploits, ou executions de la guerre, l'Experience, par effect, en vſe briefuement, promptement & ſouuent à l'œil. Mais la Theorique tout au contraire: & tant s'en faut que les plus ſuccints diſcours en ſoient les meilleurs, qu'il vaudroit mieux quitter tout à faict l'ancre & le papier, que de manquer à expliquer amplement & intelligiblement l'ordre de ces trouppes, qui pourra ſembler difficile à pluſieurs, mais neantmoins ſera fort intelligible à ceux qui ont de l'experience aux armes; leſquels, à mon aduis, y iettant tant ſoit peu la veuë, le comprendront aiſement: & à cela leur ayderont les figures que i'y obſerue neceſſairement, leſquelles toutesfois i'ay eſté contraint de reduire à la grandeur du liure, retrenchant l'amplitude de mes deſſeins pour m'accommoder à la ſaiſon precipitee, ſans me pouuoir eſtendre plus auant pour ceſte premiere fois: car voyant au Roy endoſſer la cuiraſſe, i'ay eſtimé ne me deuoir amuſer à la trop grande longueur du burin, ny differer d'auantage ceſte ſoudaine impreſſion; ains l'ayant pluſtoſt miſe à deux preſſes, i'ay meſme acheué la pluſpart de ma minute pendant qu'on tiroit l'autre: Il eſt vray que pour ces raiſons, n'ayant peu mieux, i'en ay retranché de grandes figures peu neceſſaires; mais par le diſcours dont ie les rends non moins intelligibles que les autres, chacun les pourra facilement comprendre; m'obligeant volontiers de les amplifier à la premiere commodité: la repreſentation

& particuliere remarque deſquelles figures, Lecteur, ie t'aduertis que tu pourras voir par l'ordre que i'en fais, dont les petits modeles des combats te ſeruiront d'inſtrument & de guide, ainſi que pourras iuger par la figure du feuillet 99. à laquelle au lieu de trois mouſquets de hauteur à chaque rang d'iceux, autour du centre qui feroient neuf mouſquets, ie n'en ay ſeulement peu obſeruer qu'vn mouſquet, & ainſi des picques: tellement qu'au lieu de cinq hommes de hauteur que trouueras, il en faut ſuppoſer quinze, à ſçauoir & ſuiuant le diſcours de l'ordre dudit Bataillon, neuf mouſquets & ſix picques de hauteur; ce que ie te prie de conſiderer, enſemble de voir le ſuccint narratif ſur quelques fautes arriuees à l'Impreſſion; iaçoit qu'auec circonſpection i'y aye tenu l'œil & la main, le plus exactement qu'il m'a eſté poſſible; mais eſtant preoccupé à eſcrire & fournir coppie d'vn coſté, & à meſme qu'on compoſoit vne feuille, corriger la tierce, (ſurueillant d'ailleurs à faire faire les figures ſuiuant mes deſſeins) il auroit eſté hors de moy d'éuiter ces legeres fautes des Imprimeurs.

Ie n'eſcris point icy en general tout ce que les bons Capitaines pourroient augmenter & parfaire en pluſieurs endroits de mon liure, par occurrence & ſur les diuerſes rencontres: car qui voudroit tout dire & rapporter entierement les maximes qui conuiennent à la Milice, en ſuitte des differentes occaſions, ce ſeroit s'obliger à l'infiny: ains ie laiſſe cela à la diſcretion du General d'Armee, d'vn Mareſchal de Camp, du Colonnel, ou tout autre qui auroit le commandement, par ce que le plus ſouuent les chefs doiuent faire la

guerre à l'œil; leur experience, leur iugement, & leur reſolution n'ayans en cela pour tout Oracle, ou conſeiller, que l'occaſion, comment qu'elle ſe preſente.

Auſſi ne reïteray-je, et me tais des charges et deuoirs dont pluſieurs autres ont eſcrit, depuis le ſimple Factionnaire, le Brigadier ou Caporal, le Sergent, l'Enſeigne, le Lieutenant, et le Capitaine en chef; non plus du Colonnel, quoy que la principale et comme generale en ces bandes; leſquelles charges la ieuneſſe peut voir et apprendre de pluſieurs autres pertinents: ains paſſant à la plus neceſſaire, qui eſt celle de Sergent Major, i'en ay eſcrit approchamment et pour l'ordinaire parmy ceux cy, ſans m'eſtendre plus auant, crainte qu'employant trop inutilement le temps, à repeter les choſes ſi ſouuent dictes, ie ne tombaſſe en l'erreur d'vn grand volume au lieu de ce ſimple diſcours, qui à la ſeule veuë euſt eſté capable de rebuter l'impatience Françoiſe. Joint que mon intention n'eſt ſeulement que d'exhiber tout ſimplement aux guerriers mon ordre particulier; et non d'emprunter, piller, ou rapſodier les redites de ceux qui par leurs eſcrits m'ont deuancé ſur toute ſorte de combats ou entrepriſes; ce qu'au contraire i'ay taſché d'éuiter totalement.

Moins écrits-je encor pour ceux qui manquent de practique aux exercices Militaires, & qui faute de cœur ou de iugement naturel, ne pouuans atteindre à la cognoiſſance d'vn ſi bel art, feroient mine de reietter ou meſpriſer l'ordre que ie propoſe; lequel ne peut ſeruir qu'à ceux qui eſtans de bonne naiſſance ſont touſiours preſumez auoir vn valeureux courage, Nature

les ayans rendus capables de deuenir Capitaines, s'ils veulent trauailler pour ce merite: eſtant certain que comme pour les capables on ſemble moiſſonner des palmes; auſſi pour les autres ce ſeroit à moy ſemer des Lauriers dans vn champ eſpineux.

Quand au ſecond chef de blaſme, ou reprehenſion, qui eſt qu'on dira, peut eſtre, que la trame de mon diſcours n'eſt pas tiſſuë de paroles de ſoye: Ie te prie, Lecteur, de conſiderer que le bien dire eſt plus ordinaire à vn Orateur qu'au ſoldat; c'eſt pourquoy ma profeſſion veut que ie croye, que ceux qui s'arreſteront ſimplement & ingenuëment à faire profit de ma bonne intention, & de l'vtilité de mon project, excuſeront aiſément la fraſe d'vn homme plus propre à l'execution qu'aux beaux diſcours; & ainſi receuront benignement mon liure, non pour ſon elegance, ains comme venant d'vn ſoldat plain de zele au ſeruice du Roy, & pouſſé de ce deuoir à eſtaller (quoy que d'vn ſtil rude & groſſier) des conceptions rares & tres-vtiles, qui empreintes tout à loiſir, ſont enfantees et precipitees à la naiſſance d'vne guerre fort inciuile.

Vliſſe à la harangue. Ajax au combat.

En troiſieſme lieu, innouant ce qui regarde ſeulement la ſuppreſſion ou reformation des Carrabins: ie declare que mon intention n'eſt point de les offenſer, ny en general, ny en particulier; mais ſeulement de repreſenter à ſa Majeſté, ce que ie croy eſtre plus expedient pour ſon ſeruice. Que ſi ces conſiderations auoient lieu, qu'il ne fut permis de parler librement ſur ce ſubiet, crainte de deſplaire à quelqu'vn, chacun perdroit l'enuie de trauailler en vne ſi bonne occaſion.

En outre, ſi quelqu'vn ſe vouloit offenſer & prendre pour inuectiue ce que ie dis ſur la fin & autres endroits de mon diſcours, d'vne façon vn peu libre & hardie: Ie te ſupplie de conſiderer, que ny parmy les Courtiſans, ny parmy les Carrabins, ny parmy les autres galants hommes, nul ne doit ſoupçonner ce qui n'eſt point à ſoupçonner, ny prendre ombrage de ce qui n'eſt pas dict pour luy; & de là on doit inferer que mon Zele m'a donné ceſte licence; et croire que mon naturel me porte à eſcrire franchement en ſemblable ſubiet, tout ce que peut dire vn ſoldat ſans peur & ſans reproche.

Pluſtoſt mort que trahiſtre.

En fin, pour te faire entendre les progrez de mon deſſein: Ie te diray, Lecteur, que continuant à ſa Majeſté le ſeruice de tres-fidelle ſubiet commencé dés ma ieuneſſe que ie profeſſe les armes; et me trouuant aux mouuemens de Soiſſons, ſoubs Monſeigneur le Duc de Mayenne (que le Ciel ſembla inſpirer en ceſte occaſion pour la conſeruation de l'Eſtat) auant le ſiege i'aurois propoſé & entrepris de mettre à execution ce mien deſſein dés long temps auparauant proietté et façonné ſelon ma petite experience. De faict, en attendant que ce magnanime Prince ſe rendit maiſtre de la campagne, à la faueur de ſa rare valeur et reputation, qui luy auoient acquis vne merueilleuſe creance, non ſeulement parmy les François, mais chez les Eſtrangers, (ce que ſans doute il euſt faict, n'euſt eſté la mort ſoudaine de l'autheur de ces troubles) vn fort galant Caualier auroit cependant employé vne ſomme de deniers à la leuee d'vne compagnie de mouſqueteres à cheual ſimple-

Chacun eſt libre en ſon opinion.

ment et ſans ſe donner les longs bois, attendu que nous eſtions entre quatre murailles; qu'il arma, monta, et miſt ſur pied de mon inuention ſuiuant le deſſein que ie luy en auois communiqué, & attendant que nous fuſſions aux champs; lequel luy ſucceda ſi heureuſement qu'il en accreuſt de beaucoup ſa reputation à Soiſſons.

Deſlors i'eus donc parole de mettre ſur pied leſdictes troupes, mais la diſpoſition du Ciel en empeſcha l'effect par ceſte mort à nous inopinee. Et depuis ie m'eſtois reſolu de celer pluſtoſt mes conceptions, que de les eſclorre & publier en vn ſiecle ſi depraué; ou ſans expreſſe neceſſité pour le ſeruice du Roy: Mais ayant iugé, par nos inſolences, combien il importe pour les vrais François, de les manifeſter à ceſte fois; ie me ſuis diſpenſé de leur faire voir le iour ſoubs ceſte naiueté Soldate, n'eſtant point capable de parler plus elegamment, pour le peu de cognoiſſance que i'ay des liures & bonnes lettres. Et bien que ie n'aye le bon-heur d'eſtre maintenant de ceux qui ſeruent ſa Majeſté aux Charges continuës, ſi me reputerois-je plus que digne de blaſme, preuoyant l'ineſtimable ſeruice que ie propoſe à l'Eſtat, par ceſte inuention, de l'enſeuelir dans le ſilence, & demeurer inutile et muet, ſur le ſubjet d'vne troupe de telle efficace, qu'aucune autre, quelque quelle puiſſe eſtre, n'en ſçauroit égaler les effects: oſant bien me promettre que toſt ou tard, eſtant vne fois cognuë, la diſcipline en ſera approuuée & ſuiuie.

TABLE DES TRAICTEZ CONTENVS EN CET OEVVRE de la Milice Royale.

I. DE la Methode, assortiment, & discipline qu'il faut obseruer mettant l'Infanterie Volante sur pied. page 1.

II. Proprieté du serpentin tout par tout vtile & necessaire, notamment contre la pluye, contre le vent, & contre les estincelles, capable de donner l'allarme, de tuer ses compagnons, & d'autres dangereux desordres & confusions. 8

III. Pour ne peruertir l'ordre necessaire l'Autheur a voulu commencer assez succinctement par la charge du Sergent Major, tres-importante parmy ses bandes, de laquelle il escrit le plus requis. 24

IV. Ordre des Coureurs. 39

V. Reglement sur les logemens à couuert, diuersement & selon les departemens ou separation du Regiment, en plusieurs Quartiers ou villages. 44

VI. Separation de quartier en plusieurs villages ou hameaux. 48

VII. De la diligence aux nouuelles, munitions de viures, et munitions de guerre. 59

VIII. Maximes particulieres deuant les places, & apres l'execution du Petard. 61

IX. Proprietez de l'Infanterie Volante déduites en partie et briefuement, auant qu'entrer aux ordres des combats de Campagne. 63

X. Bataillon de l'Infanterie Volante d'vne Compagnie, ou deux Compagnies enſemble, en plaine Campagne, & aux plus eminents perils de la deffenſiue, contre la Caualerie. 78

XI. Changement du Quaré long, à l'equilateral & rectangle, de deux ou plusieurs Compagnies enſemble, engagez en plaine Campagne par beaucoup plus de Caualerie. 91

XII. Ordre fort bon & tres-ſeur tenant la Campagne, meſmes en temps de broüillars, pour éuiter les embuſches & faire retraicte, à la teſte & deuant tout ce qui ſe pourroit preſenter en chemin. 100

XIII. Bataillon du Regiment en Corps, ſe repreſentant comme à vn combat general, le conflict de toute la Caualerie des Broüillons ou ennemis de l'Eſtat enſemble. 119.

XIV. Ordonnance Lunaire d'vn petit Camp volant compoſé du Regiment d'Infanterie Volante, et de quelques Cornettes de Caualerie, contre quelconques troupes & gros de Caualerie en plat pays & raſe Cāpagne. 137

XV. Raiſons, Veritez, & Exemples ſur la conſtruction de l'Infanterie Volante, & à la deſtruction de la Carrabine. 147

XVI. Raiſons, Veritez, et Exemples familieres de la trauerſe contre les Carrabins & leurs armes. 160

XVII. Suite des Veritez, Raiſons, et Exemples notables. 176

FIN.

LA

LA MILICE ROYALE DE L'INFANTERIE VOLANTE,

repreſentant Caualerie & Infanterie enſemblement.

DE LA METHODE, ASSORTIMENT, & diſcipline qu'il faut obſeruer mettant l'Infanterie volante ſur pied.

COMME c'eſt l'vne des premieres & principales parties à la guerre, que la diligence & prompte execution; & de laquelle releuent ſouuent les plus heureux, grands & hardis exploits, voire des coups d'Eſtat. Auſſi eſt-ce vne verité practiquee par l'experience de pluſieurs ſiecles, que la force qui n'eſt pas conduicte de la prudence eſt plus nuiſible que profitable. Ce n'eſt pas tout d'auoir quantité d'hommes; & n'a-on iamais guieres veu vaincre par le nombre confus. Alexandre auec trente deux ou trente-quatre mil hommes deffit en plain champ de bataille trois cens mil Perſans. Et noſtre Alexandre HENRY LE GRAND, à

La victoire n'eſt pas touſiours en la main de la multitude.

Henry IV. contre le

Duc de Mayenne & le Conestable de Castille.

Fontaine Françoise, auec sa caualerie legere, entre autres, partie de ses argoulets; en tailla en pieces & chassa plus de trente mil. Aussi fut-ce sagement aduisé aux anciens de representer Pallas armee d'vne picque, & couuerte d'vn casque. Les armes ne peuuent estre que fauorables à ceux qui s'en munissent & seruent par cognoissance, & les manient auec vn iugement solide. Ie delibere en pareil cas de faire voir à nos François, dont le courage & la reputation a donné dans les plus esloignees Prouinces du monde, que comme ils n'ont point de plus puissantes barrieres que celles de leur valeur; aussi n'ont-ils de meilleures inuentions, ny de plus grandes forces que celles de la France mesme: mais il faut cognoistre l'vn pour faire estat de l'autre. Or il y a de bons Capitaines en France, & grande quantité qui sçauent bien conduire, commander, mener & ramener, desseigner & executer; ce n'est pas ce que i'entreprens sur eux; il y a aussi quantité de bons soldats qui sont bien aguerris & disciplinés, mais tout cela n'est qu'vn ordre commun; & la forte cognoissance de ce qui se peut & se doit pour la conseruation de la France semble leur estre presque autant incogneuë, qu'elle leur est necessaire. Pour ceste necessité & naturelle obligation, ie pousse au iour, & leur presente l'ordre nouueau de ceste nature de gens de guerre, representant ensemblement Caualerie & Infanterie, plus que capables de toute diligence, & tres-redoutables à l'execution; qui sera, ou pour le moins le deura estre, d'autant mieux receu & effectué, que le fondement en est tiré de la Milice des plus grands guer-

riers du ſiecle; Singulierement du deffunt Roy HENRY LE GRAND, du Roy de Pologne, du Roy de Danemarch, du Roy de Suede, & du Prince d'Aurége. Comte Maurice. C'eſt proprement vne Infanterie volante qui ſera tres-vtile, voire neceſſaire au Roy pour ſurmonter non ſeulement les difficultés qui ſe rencontrent aux occaſions de la guerre, mais auſſi pour retrancher des vaines & inutiles deſpences & ſoudoyemens qui ſe font aux progrez d'icelle, & meſmes pendant la paix. Voyez au traicté des Cattabins.

Venant donc à l'effect de mes promeſſes, Nous preſuppoſerons vn Chef ou Colonnel, homme de creance, remply de vertu, d'experience & de courage, qui ne recognoiſtra que le General d'armee, ſes Mareſchaux & Aydes de camp; & par ce moyen le Roy infailliblement pourra exterminer toutes forces ennemies, notamment les inteſtines, & rembarrer ou chaſtier ceux dans l'ame deſquels la rebellion pourroit auoir ſemé quelque perfidie, qui ordinairement ſe declarent trop priuément & inſolemment dans ſon Royaume, ſi ſa Majeſté donne ſoubs ſon Lieutenant General vn Regiment de ceſte Infanterie volante, ayant chaſque compagnie complette de deux cens hommes, armez & ordonnez comme il s'enſuit.

Reigle à prendre ſur dix ſoldats, ſix feux & quatre longs bois, ſont à

A 100. hommes	Mouſqueteres	60
	Piquiers	40

à 150. hommes	Mouſqueteres	90
	Piquiers	60
à 200. hommes	Mouſqueteres	120
	Piquiers	80
à 250. hommes	Mouſqueteres	150
	Piquiers	100
à 300. hommes	Mouſqueteres	180
	Piquiers	120
à 350. hommes	Mouſqueteres	210
	Piquiers	140
à 400. hommes	Mouſqueteres	240
	Piquiers	160
à 450. hommes	Mouſqueteres	270
	Piquiers	180
à 500. hommes	Mouſqueteres	300
	Piquiers	200
à 550. hommes	Mouſqueteres	330
	Piquiers	220
à 600. hommes	Mouſqueteres	360
	Piquiers	240
à 650. hommes	Mouſqueteres	390
	Piquiers	260
à 700. hommes	Mouſqueteres	420
	Piquiers	280
à 750. hommes	Mouſqueteres	450
	Piquiers	300
à 800. hommes	Mouſqueteres	480
	Piquiers	320
à 850. hommes	Mouſqueteres	510
	Piquiers	340

Digitized by Google

à 900. hommes	Mouſqueteres	540
	Piquiers	360
à 950. hommes	Mouſqueteres	570
	Piquiers	380
à 1000. hommes	Mouſqueteres	600
	Piquiers	400

Premierement chaſque Capitaine eſtant muny des armes ſoubſcriptes & figurées, & pourueu de ſoldats, fait eſlection d'vn bon Chirurgien capable & experimenté en ſon art, & garny des inſtrumens neceſſaires, & fourny de medicamens excellens pour panſer les ſoldats.

D'vn Mareſchal capable de bien ferrer & medeciner les cheuaux, ſans manquer à l'vn ny à l'autre ſubject.

D'vn Armurier qui aura la charge des armes de la compagnie, pourquoy il doibt eſtre capable, & de les faire à vn beſoin, & d'y trauailler iour & nuict, & à tous les momens que les ſoldats en auront affaire, ſur tout au mouſquet, dont il doibt touſiours auoir prouiſion de bons ſerpentins & reſſorts, limes, marteau, le petit ſtoch, & autres outils & inſtrumens neceſſaires.

D'vn bon ſellier qui ne manque, entre autres choſes, d'eſtre touſiours fourny de bons arçons, bonnes bandes de fer, & de bonnes chapes & aneaux, & toutes autres choſes pour harnacher les cheuaux de la compagnie. Voy les ſelles.

D'vn faiſeur de meſche, qui aura ſuffiſamment l'induſtrie & le ſoin de faire & ne mãquer iamais d'vne

meſche, ſur tout fort vnie, & touſiours de meſme groſſeur, de bonne eſtoffe, & bien ſeiche; iceluy ayant la charge de porter auſſi, dans deux bons paniers, & ſur vn bon cheual exprez, & de bonne force, les autres cordes pour en filer & boucler les cheuaux.

Porteurs de cordes.

Puis ſuiuant la reigle cy incluſe, chaſque Capitaine ordonnant des ſoldats de ſa compagnie, faict ſon compartiment d'armes à proportion des picques d'auec les mouſquets; ſur tous leſquels au repartiment de la compagnie, doiuent eſtre pris & precomptez les officiers d'icelle, donnant à chacun les armes requiſes au grade.

Les ayans aſſortis d'armes offenſiues & deffenſiues, & apres auoir recherché les plus maniables, redoutables, & de grande & aſſeuree execution & conſeruation, que l'homme puiſſe porter; on les rend quant & quant les plus portatiues, commodes, & moins empeſchantes qu'il ſe peut.

Et ſpecialement la picque de Biſcaye que nous leur dõnerons de 13. pieds de lõg ſeulemẽt, & d'vn tiers plus fortes que les communes, ferrees d'vne pointe de fer bien aceree & quarree, de la longueur de demy pied auant le bout du bois, & bandees des deux coſtez: mais les bandes plus fortes, plus larges & plus longues que les bandes ordinaires, icelles deſcendãt deux pieds du bois, & à demy pied au deſſoubs deſdictes bandes, d'vne virolle portant deux pointes ou aiſlerons de fer auſſi acerees & retrouſſees vers le bout & pointe de la picque, ſi que les deux pointes des aiſlerons venant ſur l'endroit où finiſſent les bandes, cela empeſchera que

la Caualerie, qui ne peut porter les coups d'eſpee plus auant, ne pourra iamais couper le bout de la picque, & fera perdre autant de coups d'eſpee à l'ennemy, les aiſlerons ſeruant d'arreſt pour ſouſtenir les cheuaux lors qu'eſtãt pouſſez ſur l'Infanterie, la picque preſentee & couchee à la hauteur du poictrail, & le genoüil en terre, cela empeſche qu'ils ne peuuent eſtre rompus, arreſtant tout court les cheuaux au moyen du fer trauerſant. Car quand meſmes le Caualier pouſſeroit & deſtourneroit ſans rencõtrer la pointe de la picque; le ſecond fer ou pointes n'eſtans moins dangereuſes l'arreſteroit, ou par le cheual, ou par le gensdarme, ou en quelque endroit du harnois, & le plus ſouuent par la bride: Ces longs bois ainſi faits & recherchez, & au reſte garnis au gros bout d'vne virolle de fer pour les conſeruer, & empeſcher qu'ils ne s'vſent, eſtans plus manians, plus ayſez & portatifs à cheual, & en toutes façons plus roides & furieux aux combats.

Et pour les mouſquets, outre ce qu'on les peut porter auec peu de peine, ainſi qu'il ſera monſtré cy apres, on s'en ſeruira auec le meſme maniement & facilité portatiue que d'vne carrabine.

Car nous les faiſons faire de la longueur de deux pieds neuf pouces, ſeulement, & de plus grand calibre qu'on vſe auiourd'huy, & portãt cinq à ſix cens pas: à la preuue deſquels qui que ce ſoit de la Caualerie ne pourroit porter armes, ſauf ſeulement quelques Capitaines de gens de pied, la cuiraſſe & l'habillement de teſte qu'ils prennent le plus tard qu'ils peuuent, & ſur le point du cõflict l'ennemy eſtãt à la portee du mouſquet, leurs ar-

Les trois pouces sõt pour la charge.

mes eſtans ſi importunes & empeſchantes qu'ils ſont contraints à ſe faire ſuiure & eſpauler par quelques plus robuſtes de leurs compagnons; ſoit pour les tenir & appuyer, ou les releuer s'ils tomboient, ou eſtoient bleſſez: fardeau ſi peſant, que de beaucoup la pluſpart ayment mieux la rondelle, comme plus portatiue, & capable de couurir & preſeruer non ſeulement celuy qui la porte, mais auſſi pluſieurs files de ceux qui ſuiuent. Et ne s'eſt gueres veu Capitaine qui ſe ſeruit ordinairement deſdicts pots & cuiraſſe que deffunct La Bourlote, lequel pour tout charme & l'appuy de ſa triple force portoit ſes armes à ſi grand preuue qu'il faiſoit mourir à ſes pieds la plus-part de ſes compagnons.

Proprieté du ſerpentin tout par tout vtile & neceſſaire, notamment contre la pluye, contre le vent, & contre les eſtincelles, capables de donner l'alarme, de tuer ſes compagnons, & d'autres dangereux deſordres & confuſions.

PRVIS pour éuiter vne grande confuſion, nous leur faiſons faire le ſerpentin ſans faux, qu'on fait tomber ſur le baſſinet en tirant ſeulement la gachette comme au piſtolet; lequel ſerpentin tombant au moyen du reſſort exprés & aſſeuré, fait ouurir le baſſinet ſur lequel la meſche bien meſuree ne peut iamais manquer; cela ſeruant tout à fait, ſoit à pied, ſoit à cheual, meſmes eſtant au guet,

au guet, en ſentinelle, & toute autre faction, empeſchant que les eſtincelles ne facent tirer, principalement à cheual, car lors qu'ils ſeront employez pour rendre combat parmy l'autre caualerie, cela éuitera les malheurs qui arriuent iournellement dans toutes les bandes par les ſerpentins ordinaires, leſquels empeſchent que les ſoldats ne peuuent abandonner de la main droite le baſſinet, ſoit pour l'ouurir, ayant mis la meſche ſur le ſerpentin, ou la ſouffler auant tirer, ſoit qu'il face lors quelque vent ou autant petite que grand pluye, capables de les rendre hors de combat, du moins le mouſquet inutile, meſmes arriuant qu'ayant ouuert le baſſinet on fit coucher en jouë, & que le commandement de tirer fut apres lent, & ainſi qu'il tombaſt tant ſoit peu d'eauë ſur l'amorce, ou que le vent l'emportaſt. Comme auſſi pour la nuit, ſur tout eſtant en ſentinelle perduë, à la deſcouuerte ou tout autrement, le mouſquetere, par couſtumier exercice, pouuant meſurer à taſtons la meſche, qu'il couure aiſément de ſa main droicte, & particulierement au combat de cheual, pour leſquelles raiſons nous l'auons faict faire: car les mouſqueteres ſe trouuans aſſez ſouuent parmy noſtre caualerie, pour faire vn grand deſordre ſur la caualerie ennemie, allans au combat ne pourroient tenir la bride & auoir d'vne ſeule main le bout du mouſquet dans le Ciel: ſi bien qu'eſtans contraints neceſſairement, ou pluſtoſt pour obſeruer la methode plus propre & commode, de tenir le mouſquet en iouë, & ainſi dans les reins & à la teſte de ceux qui marchent deuant eux; ils obuient à la faute qui

n'arriue que trop ſouuent lors qu'à la moindre eſtincelle on tuë ſon camarade, voire quelque autre homme comme luy, qui peut meſmes s'eſchoir au Capitaine. Et par le moyen dudit ſerpentin (tres-induſtrieuſe & plus que propice inuention) on peut non ſeulement tenir le bout du mouſquet dans le Ciel, mais dans les reins ou la teſte de ſes compagnons, meſurer la meſche du ſerpentin au baſſinet, la laiſſer ſur le ſerpentin ſans s'aſſubjetir d'y tenir la main pour ouurir le baſſinet, ſouffler & reſouffler la meſche, coucher en iouë, marcher & tirer au commandement ſans y apporter la main, ny apprehender de tirer pluſtoſt qu'on ne voudroit, quelque eſtincelle tombant pendant qu'on s'aduance en ceſte poſture de couché en iouë preſt à tirer; moins de tuer les leurs qui marchent deuant eux, ny craindre le vent ny la pluye qu'il pourroit faire lors du combat; par ce qu'ayant tiré & le baſſinet demeurãt ouuert on amorce, & l'ayant fermé ils ne doiuent apprehender vn ſeul de tant d'accidés qui leur pourroient autremẽt arriuer, le baſſinet ne s'ouurant iamais que lors qu'ils tireront.

Auſſi nous leur faiſons faire la couche de l'affut fort courte, pour les porter en bandoliere plus commodément. Et à ce que les ſoldats ayant ainſi les mouſquets commodément mõtez, puiſſent neantmoins coucher en iouë, les appuyer à l'eſpaule & tirer aſſeurément, ils aurõt au moyen de certain reſſort vne couche de fer briſee, proportionnee & commode, laquelle ſe tirera d'en dedans le bois, & par ſon alongement ſuppleera à la longueur ordinaire de celle de bois: car autrement

& la couche de bois demeurant en ſa longueur ordinaire & non briſee, cela empeſcheroit qu'ils ne les pourroient porter à la carrabine ſans incommodité, par ce qu'elle paſſeroit ſi haut qu'elle monteroit par derriere l'eſpaule & iuſques au collet du ſoldat, qui l'incommoderoit grandement, & feroit qu'à la moindre pluye la culaſſe ſeroit deſcouuerte. De plus lors qu'il auroit à combattre & tirer à cheual, ladicte couche premiere l'incommoderoit par ſa trop grande longueur: & au contraire icelle couche demeurant par trop courte & ſans alongement, & les ſoldats ne la pouuants iuſtement appuyer à l'eſpaule, voulants coucher en iouë, outre ce qu'ils ſeroient grandement trauaillez & rudoyez du mouſquet eſtans pied à terre, où ils rendront les longs combats, ne ſçauroient non plus aſſeurément butter qu'au moyen de la couche ordinaire. De ſorte qu'eſtant beaucoup plus commode de ſe ſeruir de la couche ainſi briſee, ayant rendu combat on peut repouſſer le fer dans le bois, & porter le mouſquet auſſi commodément qu'vne carrabine.

Toutesfois, comme les queſtions ſont touſiours agitees de pluſieurs diuerſes opinions: Quelqu'vn croyant plus ſeur de porter & ſe ſeruir des mouſquets à la couche ordinaire & non briſee, d'autant peut-on dire que cela pourroit eſtre ſubiet à confuſion par quelque accrochement. En cela i'en remettray la mode aux plus vieux Capitaines & me rapporteray touſiours de leur meilleur aduis à quelle que ſoit l'option.

Quoy que ſoit, & comme on verra par la bandoliere, le mouſquet ſe portant auſſi commodément que

la carrabine, les ſoldats de temps en temps, trauerſant ledit mouſquet ſur leur cuiſſe, le pourront appuyer par le bout ſur le col du cheual pour leur ſoulagement.

Et d'autant qu'à la preſſe cela les empeſcheroit aux volutions & doublemens de rangs, ou doublemens & triplemens de files, ſur tout lors qu'ils ſe trouueront en quelque paſſage eſtroit.

Eſtans à ces endroits, & à meſmes que chaſcun paſſera, on les aura facilement inſtruits à cela, qu'ils laiſſeront pendre & couler tout doucement le mouſquet le long de leur cuiſſe pour la meſme commodité que s'ils n'en auoient point: apres qu'ils auront paſsé & repris leur rang & ordre de marcher en bataille, dans le chemin ou plaine ſpacieuſe, pour le meſme ſoulagement le pourront retrouſſer & rappuyer ſur le col du cheual.

De façon que le mouſquet (que nous leur tiendrons aſſez court) ne paſſant que fort peu ſur le col du cheual, ne les peut nullement embarraſſer, marchans en bataille, ny comment qu'ils ſe trouuent.

Auront les mouſqueteres pareilles bandolieres que celles des autres de la ſimple Infanterie, auec les meſmes garnitions de charges & pouluerin; à la pointe de chaſcune deſquelles bandolieres ſera pendante vne gibeciere my-partie ou à deux bources, pour mettre en l'vne bource les balles & la bourre qui leur ſeruiront ordinairement aux combats; & à l'autre bource d'icelle gibeciere porteront infailliblement & du moins chaſcun vne douzaine de cartouches, ou patrons de la charge de poudre, ayant la balle liee au bout, que leurs

chefs de brigade leur apprendront à faire porter & employer en temps & lieu diligemment chaſcun ſa brigade, & pour s'en ſeruir ſeulement lors qu'ils ſe trouueront preſſez à vn trop ſoudain & long combat: Porteront auſſi dans ladite gibeciere vne petite bouteille de verre de la groſſeur d'vne noix, pareille & forte à l'eſgal de celles ou les empyriques mettent leur baume; leſquelles ils empliront d'huile d'oliues pour enduire les vix du ſerpentin, du reſſort & du baſſinet, lors qu'ils en oſteront l'humidité, & les eſſuyeront pour éuiter que la roüille ne les empeſche de ioüer, n'ayant pour toute ceremonie qu'à y en employer aſſez ſouuent vne ſeule goutte.

Et à ce qu'on puiſſe porter le mouſquet en ſorte qu'il ne face courir ou tourner la bandoliere en auant, ny en arriere, & qu'il ne ſoit trop bas ny trop haut: pardeuant à quatre doigts au deſſoubs le menton du ſoldat, ſera attaché & tres-bien couſu à ladicte bandoliere, vne bande de cuir d'eſgale force à la bandoliere, & large de trois doigts, trauerſant en pointe au deſſoubz le bras de l'homme, & deſcendant ſur le coſté, au bout de laquelle bande ſera vn anneau de fer pour ioindre l'autre pareille bande de cuir de derriere, pendante au meſme endroit de l'autre coſté de la bandoliere; icelle bãde de derriere de quatre doigts plus courte que celle de deuant, portant auſſi au bout vn fer trauerſant & branſlant, long & gros comme le petit doigt, afin que quand on aura pris & endoſſé la bandoliere pour porter le mouſquet, on n'ayt qu'à paſſer ledit fer trauerſant dans ledit anneau, où ſera pendu le crochet ioi-

gnant ainſi les deux bandes de cuir: ſi bien que lors qu'on voudra poſer la bandoliere, le ſoldat n'aura qu'à depaſſer le fer qui trauerſe ſur ledit anneau, au moyen duquel la bandoliere baſtarde ſe ioint & diſioint quand on veut, ainſi que nous ferons voir par nos modeles tres-faciles.

Auront de leur harnois la ſelle garnye à l'ordinaire, mais le galbe vn peu aduancé & releué, & ſoubs l'arçon bien clouée & péduë au garrot, vne chape de bon cuir double portant au bout vn anneau de fer, le tout de force capable pour tenir & arreſter vn cheual, & ledit anneau tombant preſque ſur le crain du cheual: Et deux autres pareilles chapes, l'vne attachée à vn coſté de la ſelle, penduë & tres-bien clouée au milieu de la longue bande de fer qui lie les deux arçons, l'anneau par deſſoubs tombant & paroiſſant tant ſoit peu ſur le bord du quartier de la houſſe ſans bleſſer ny incommoder le Caualier, non plus le cheual. Lautre pareille chape penduë & clouée à l'autre coſté & meſme endroict de l'autre bande de fer, & l'anneau auſſi tombant de meſme ſur l'autre quartier de la houſſe. Et ce pour paſſer la corde, enfiler & boucler les cheuaux par l'anneau du galbe pendu au garrot; ou celuy du coſté ſelon qu'on voudra preſenter la teſte ou le flanq du cheual, ainſi qu'on pourra comprendre par le quarré des cheuaux ſur les Bataillons de la deffenſiue à l'extremité. Faiſant de plus à ladite ſelle & ſur les deux quartiers de derriere deux poches: l'vne d'vn coſté, l'autre de l'autre, tombant ſur la pointe de la houſſe & fermant par vne bonne courroye: dans chacune deſquel-

les nuict & iour ſans y manquer ils porteront de prouiſion & rafraichiſſement deux meſures d'auoyne, pour en donner à leurs cheuaux en toutes entrepriſes ou caualcades.

Auront en outre à chaſque eſtrier ſur le coſté de dehors vn arreſt ou doüille approchemment ou comme vn porte-guidon à porter à cheual la picque, icelle doüille adiouſtée & clouée ſur la bande de l'eſtrier par vn certain clou riué tournant comme vn touret, dans laquelle doüille ils mettront le gros bout de la picque pour la porter à cheual ſans peine ny embarras, & pour ce ſoulagement la pourront changer de main, la doüille au moyen du touret tournant en deuant & en derriere pour abaiſſer la picque de l'vne ou l'autre part, ſelon les endroicts: Donnant à chaſque Mouſquetere la Roupille expreſſe & tres-neceſſaire pour couurir & conſeruer le mouſquet, la bandoliere & le cachemeſche en temps de pluye marchant, eſtant en ſentinelle, au guet, à l'eſcoute, à la deſcouuerte ou autre faction. Laquelle Roupille ils quiteront à l'arçon mettant pied à terre pour rendre combat, apres lequel la reprendront. Arreſt ou porte-guidon.

Porteront le cachemeſche figuré, attaché auec vne bonne eſguillette à la ceinture de la gregue ſoubs la baſte du pourpoint & pendant du coſté de l'eſpée, deuant l'eſpée & ſur la cuiſſe gauche, n'ayant qu'à paſſer la meſche par le tuyau, & pour empeſcher qu'elle ne deſcende plus bas que le cachemeſche, l'arreſteront en fichant dans le tuyau & petit bout du cachemeſche entre le bois & la meſche, le petit coignet ou lopin de

bois qui y pend attaché à la ficelle; par ce moyen allongeant la meſche, la tirant, la remettant & arreſtant auſſi ſouuent & aſſeurément qu'ils voudront : le ſoldat ſans difficulté ſe pouuant coucher, ſauter, courir à pied & à cheual, meſmes ſans roupille aller à la pluye & au vent; au commandement ſe retrancher, ſe barricader, ou faire toute autre action guerriere, ſans craindre d'eſcacher ou rompre le cachemeſche, ny moins eſteindre ſa meſche. Cachemeſches non de fer blanc & ſubiect à bruſler ou s'eſchauffer en peu d'heure, comme ceux dont on ſe ſert ordinairement qu'on donne ſeulement aux entrepriſes des places, ou autres ſur le poinct de l'execution; mais faict de certain bois & certaine induſtrie capable de ſoulager la main qui demeure libre pour la bride, tres-portatif & propre pour cacher & conſeruer le feu en tout temps & heure quelle que ſoit l'entrepriſe, & ſans ſe bruſler ny manquer quelque train qu'on aille.

Faudra prendre garde & alonger la meſche de temps en autre : & bien que nous leur baillons de longueur capable de tenir deux heures de meſche ; du moins d'heure en heure dire par commandement exprés & ordinaire Halte de main en main alonge la meſche (la parole paſſant à tous ces commandemens) marche au petit pas, marche au grand pas, marche au petit trot, marche au grand trot. Puis ayant quelque temps marché de viſteſſe, on recommence par le petit trot, & du petit trot au grand pas, ſelon l'occaſion.

Eſt à remarquer qu'à peine capitale on doit defendre aux ſoldats de iamais faire paſſer la parole que par

par l'ordonnance du Sergent Maior, du Colonnel, ou autre chef qui a la conduite des trouppes, car ſouuent & inconſiderément les ſoldats font de leur ſeul mouuement paſſer la parole, qui pluſieurs fois demeure au milieu de la file; & de ceſte couſtume quand le commandement s'en faict, ils la negligent & cauſent des deſordres importans.

Leur monſtreront encores les ſergents, les chefs & les demy chefs de brigade, toutes fois qu'ils ſe trouueront en repos aux corps de garde ou tout autre ſejour, les mouſqueteres d'vn coſté, & apres aux picquiers d'autre, le maniement des armes, & autres exercices plus neceſſaires.

Aux picquiers à bien porter la picque, ſoit à cheual pour leur ſoulagemét: Et à pied la preſenter en auant, la preſenter en arriere, la preſenter à droit, la preſenter à gauche, la preſenter genoüil en terre, c'eſt à dire le genoüil gauche plié & aduancé, tenant de la main gauche la picque à la hauteur du genoüil, la iambe droicte bandee en arriere & le pied droict de trauers, pour appuyer & retenir le bout de la picque, & l'eſpee à la main: iamais ne croiſer ceſte eſpece de picques & touſiours à la hauteur du poictral. Et auſſi la preſenter par derriere en appuyant & pouſſant la picque par deſſus leurs propres cheuaux. L'eſpee large & courte

Pour ceux qui n'ont genoüil en terre prendre garde qu'on la preſente en maniere que les deux fers ou pointes qui trauerſent en forme d'aiſlerons, ſe rencontrent touſiours l'vn deſſus, l'autre deſſoubs la main; c'eſt à dire l'vn regardant le Ciel, l'autre vers la

terre, pour éuiter qu'en pouſſant la picque eſtans fort ſerrez au combat, ſur tout contre la caualerie, l'vne picque n'accrochaſt l'autre, non qu'il arriue de mile fois, mais pour agencer l'ordre, la choſe eſtant tres-facile.

Ceux qui auront le genoüil en terre, tout au contraire la tenant de plat, leſdictes deux pointes ſur les coſtez, comme l'oiſeau ſes aiſles quand il plane, par ce que la picque ainſi preſentee arreſte mieux le cheual, & ne le peut manquer ou de la pointe ou des aiſlerons.

Aux mouſqueteres, la neceſſité, pluſtoſt la vertu dont par effet releue preſque tout l'honneur des plus grands combats; nous oblige au grand ſoin & à la peine continuë de leur bien monſtrer & faire apprendre le maniement du mouſquet, ſoit à pied ou à cheual; enſemble de bien porter le cachemeſche, y allonger la meſche eſtant à cheual, bien tenir, porter & meſurer la meſche, la ſouffler, la mettre ſur le ſerpentin, s'appreſter à cheual; & quelquesfois meſmes parmy noſtre caualerie, & n'ayant à tirer qu'vn ſeul coup contre la caualerie ennemie, tirer ſans alonger, à cheual, la couche de fer; coucher en iouë, bien porter le mouſquet & tirer à cheual.

Quelquesfois genoüil en terre, s'appreſter, coucher en ioue, tirer & recharger promptement. Debout coucher en ioue auec la poſture qu'vn mouſquetere doit tenir tirant de pied ferme; la pointe du pied gauche tant ſoit peu tournee en dehors, le genoüil plié, la cuiſſe & la iambe droicte bandee aduançant

le pied droict du coſté de la main droicte, en le tournãt tant ſur la cheuille que la plante paroiſſe à demy par derriere; preſtant de façon l'eſpaule en leuant vn peu le coude du bras droict, que le corps ſe trouue droict & ferme, la teſte bãdee ſur la viſiere: ayant tiré, ſouffler au baſſinet, morcer, reſouffler, ou ſecouer le baſſinet, charger promptement, ſe remuer vigilemment & ſans s'effrayer ou faire le ſot: ſur tout leur recõmander & accouſtumer à la diligence, au ſilence & à l'obeyſſance, auec le plus de conſtance qu'ils pourront.

Leſquels ſoldats ainſi diſciplinez, principalement les mouſqueteres, tout Capitaine ſe pourra aſſeurer quelque combat qu'il aye à rendre, que parmy ceſte obeyſſance & ſans eſtonnement quelconque, ils chargeront, s'appreſteront, coucheront en ioue, tireront à cheual, tireront à pied, rechargeront continuellement pied à terre, & au moyen de ce galant exercice & maniement d'armes, reduiront la pluſpart de tous ces temps à vn ſeul ou peu de temps, & reprendront leur rang & ordre à la teſte de l'ennemy, ſoubs tout ſilence & obeyſſance ſuiuant le commandement, & auec la meſme aſſeurance que ſi de ſang froid le Capitaine les monſtroit & tenoit lors chaſcun par la main.

De maniere que les Capitaines ſe pouuans aſſeurer en leurs compagnies, de cent, plus ou moins de feux, pourront auſſi aſſeurément reſpondre de tant de coups, & faire foy d'autant de grands effets. Eſtant certain qu'en ceſte partie conſiſte la plus grande & redoutable de toutes les actions genereuſes aux eſbats Martiaux; & pource y doit on tenir l'œil & la main:

Comme le ſoldat eſt eſtroitement obligé entre autres deuoirs

de cognoiſtre en peu de iours tous les officiers du regiment, meſme au camp ; de toute l'armee, auſſi tout Capitaine eſt tenu de cognoiſtre au courage tous ſes ſoldats & de les diſciplinet.

car quelques vieux que ſoient les ſoldats, ſi on ne les exerce au maniement des armes, aux motions & volutions, au ſilence, aux formes du combat & à l'obeyſſance, il n'y a point de doute qu'ils ſont dangereuſement ſubiects au deſordre & à la confuſion ; & aymerois-ie mieux mener vne compagnie de pourceaux.

Et pour les picquiers, ils auront ſeulement l'eſpee courte & large, le hauſſe-col, le plaſtron & la bourguignotte aux ioues de fer, qui s'attacheront auec deux rubans par deſſoubs le menton, auec cela la picque figuree qu'ils porteront à cheual, & dans l'arreſt ou porte-guidon comme a eſté dit.

Excepté que les Capitaines, les Lieutenans de chaſque compagnie, meſmes quelques appointez, & le Mareſchal de logis, auront leur plaſtron ordinairement ; & d'extraordinaire ſelon les lieux & la qualité de l'ennemy, chaſcun vne rondelle auec l'habillement de teſte à preuue de mouſquet, qu'ils feront apporter (pour tout ou fort peu d'equipage) ſur des cheuaux exprés.

Et lors qu'il faudra combattre l'infanterie, forcer des quartiers, attaquer & rompre des barricades, ſe loger en quelque endroict chaut, aborder le foſſé, le pied d'vn baſtion, ou la breche, allant à l'aſſaut, ou quelque fois partager le foſſé, & brief en toutes approches & attaques ; ſe logeans à la faueur de leurs rondelles ils couuriront vn bon nombre des leurs : Et l'eſpee à la main feront tirer par rangs en aduançant ; le premier rang à meſmes qu'il aura tiré ſe retirant la

moitié par la droicte, l'autre moitié par la gauche, & rechargeans promptement gagneront par vigilance le derriere des leurs, faiſant le dernier rang iuſques à ce que le dernier rang par ce moyen ſe trouuant le premier, ils ſuiuent tant qu'ils ſe retrouuent les premiers encores: Sinon qu'ayans treſtous tiré de front & de fort prés, meſmes les mouſqueteres contre mouſqueteres, mettront l'eſpee à la main pouuans ioindre l'ennemy; & ainſi gaigneront pied à pied ſans perdre leurs ſoldats.

Meſmes ie voudrois faire porter à quelque ſoldat vn pied de biche, ayant le bout façon de fourchette, ſur lequel comme par arc-boutan pour me ſoulager i'appuyerois ma rondelle, au moyen d'vn crãpon bien riué au milieu d'icelle, & faiſant ferme de dix à douze pas, ou de ſalue en ſalue; puis en eſcarmouchant enfoncer & touſiours prendre en tenaille à la teſte & aux flancs, par nos picquiers ceux de l'ennemy: & commander en ce terme. *Donne*; & ſelon que? *Donne au grand pas.*

Mais auant briſer là; outre l'inclination qui nous porte à controoler le plus ſouuent la raiſon, & l'agiter par ie ne ſçay quel conteſte d'enuieux (cela eſtant beaucoup plus aiſé d'en parler à l'abſence qui ſouffre tout, que de mieux faire) & la pluſpart cherchant plus à reprendre qu'à apprendre dans les liures: Si quelque Adonis ou autre conteur de ma commere l'oye, trouuoit parmy ſes baliuernes, que les ſoldats fuſſent trop chargez, fatiguez, ou empeſchez, l'vn de ſa picque ainſi aſſortie, & l'autre de ſon ſeul mouſ-

quet, qu'ils ne peuuent moins porter, joint à cela le grant ſoulagement que ie leur propoſe; En ce cas nous renuoyerons ces nouueaux ſoldats à noſtre infanterie, ou les ietterons aux frontieres dans quelque morte-paye; ſi mieux ils n'ambitionnoient d'aller ſeruir en Hollande ſoubs monſieur le Prince d'Aurenge.

Mais pour exemple, n'ont-ils iamais ſeruy parmy les Polonois, où les Kazakz portent pour armes offenſiues l'eſtoc & le ſaure, l'vn au coſté, l'autre ſous la cuiſſe gauche, l'arc & le carquois, deux piſtolets, le mouſqueton, & la hache d'armes, & pour deffenſiue la iaque de maille. Du moins & de plus prés generallement parmy l'infanterie Eſpagnole & la Hollandoiſe; n'ont ils iamais porté le canapça, leur manteau, ou la roupille, leurs armes, s'entend la picque & le corſelet complet de hauſſecol, de taxettes, braſſards, bourguignotte; & auec tout cela leurs prouiſions de viures pour quatre ou cinq iours aux moindres entrepriſes, ou les Capitaines pour éuiter le retardement ſont contraints, meſmes aux arriereſaiſons, de les faire paſſer ſouuent & iuſques à la ceinture dans les eauës & autres mareſcages, crainte que paſſant par files on ne perde le temps: & pour les faire paſſer de front prennent le ſoin de courir au deuant, faire leuer quelques petites planches & dreſſieres qui ſe rencontrent; les pouſſant meſmes à pas forcez quelque temps qu'il face: Et pour les animer auſſi quelque fois au retour des entrepriſes qui ne reuſſiſſent pas touſiours, leur donnant fauſſe alarme de l'ennemy qu'on repreſente

pourſuiure auec de grandes forces: Et là trauailler honnorablement & comme à l'enuy, aualant le mal tout doucement & à grands traits. Teſmoing entre autres & d'aſſez longue main le voyage de Maſtrich: & recentement la derniere entrepriſe de Vennelot ſoubs monſieur de Chaſtillon au Pays-bas; ſouuent faire de grandes ou pareilles traittes, & iamais n'auoir de goujart?

Voyage de Maſtrich par le Conte Maurice ſur l'Eſpagnol, plus de quinze cens hommes perdus en chemin de froid, & autres incommoditéſ, fatigues ou precipitations.

Enuoyons les en Holande attendre la guerre, & lors ſe ietter & ſeruir quelques annees dans l'infanterie, où ils pourront aſſez apprendre à compter & retenir combien a de pieds la vache enragee: Sinon que leur ambition les pouſſaſt en Alemaigne, ou par occaſions ils ſe pourroient auſſi façonner & rendre capables de toute louable fatigue.

Trop delicats & delicieux François! ſi n'appartient il à nul mieux qu'à vous de ne vous plaindre iamais tant que vous trouuerez à manger des racines. Hé! peuuent-ils moins porter, où ils ſont incapables de la qualité? Quoy donc en ſerions-nous ſur le declin? Non, non, comme d'vn ſeul coup de pied ſur la terre faiſons fourmiller les vieux ſoldats; & nous les recognoiſtrons, ie m'aſſeure, des petits Atlas, qui des deux mains porteront non ſeulement la picque & le mouſquet, mais d'vn infatigable & inuincible courage, toute ſorte d'armes par tout le monde, pour faire parler François à toutes les autres Nations.

Les ſoldats de Pompee gorgez de viures, ſe mocquent en leur delice des ſoldats de Ceſar qui ſont reduits aux racines.

Pour ne peruertir l'ordre neceſſaire, i'ay voulu commencer aſſez ſuccinctement par la charge du Sergent Major, tres-importante parmy ces bandes, de laquelle i'eſcris le plus requis.

PLVSTOST pour ordonner de toutes choſes, former les Bataillons & preuoir à tout ce qui ſe peut preſenter, on preſuppoſe vn Regiment, auquel on crée tout ainſi que parmy la ſimple Infanterie les officiers deſnommez, principallement vn Sergent Major, vaillant homme, fort experimenté & plus que capable de reſpondre des actions, comportemens, conduite & gouuernement deſdites troupes, par tous pays, en tous rencontres & occaſions, & à toute heure; fors qu'à vn iour de combat general, c'eſt au Mareſchal de bataille à en ordonner, ſoubs la volonté & commandement de ſon General d'armee.

Et d'autant que la charge en eſt chatouilleuſe, ie diray en paſſant & pour ſon particulier intereſt qu'eſtant pourueu de ſa charge de Sergent Major, il conuient ſe faire receuoir en preſence des autres Capitaines, & ce pour éuiter à la fauſſe prophetie.

Subiet de diſpute ciuile aux beaux eſprits.

Diray en outre ſur ce qui regarde le Colonnel ou Maiſtre de Camp, que pour la gloire & conſeruation de ſon Regiment, il ne doit iamais receuoir ny pourueoir qui que ſoit de la charge de Sergent Major, ſans luy donner auec, vne compagnie dans le Regiment.

Car,

Car, outre cent autres raiſons, lors que le Sergent Major (qui eſt la voix du General, & par conſequent de ſon Colonnel) n'a point de compagnie dans le Regiment; portant le commandement aux Capitaines d'iceluy, à l'abſence du Maiſtre de Camp, cela engendre vn tel meſpris, que ſouuent ils n'en vſent qu'à leur plaiſir, quelque deſordre qu'il en puiſſe arriuer.

Premierement vn Sergent Major (ſuppoſé qu'il entende ſa charge, ſingulierement les bataillons & ordres principaux, enſemble la Carte & autres parties de Mathematiques s'il ſe peut, mais plus la practique que la theorique, doit auoir vn bon adiudant, capable de ſa charge, de bien recognoiſtre & comprendre les choſes, & de les referer ſans erreur, afin d'eſtre aydé & ſoulagé par iceluy. Et auſſi vn bon Mareſchal de logis qui entende que c'eſt de bien cantonner & billetter quant logeant à couuert les logis ne s'eſcriuent, & donner le quartier aux fourriers des compagnies, & les tenir touſiours prés de ſoy pour s'en ſeruir quand beſoin ſera.

Ayant donc vne compagnie dans le Regiment & neantmoins ne pouuant ſe diuertir & particulierement vaquer à icelle, en remettra toute la charge à vn experimenté & ſage Lieutenant comme ſecond Capitaine en icelle, pour y executer ſes commandemens; n'eſtant autrement honnorable que commandant ſouuent en chef à tout le Regiment, & ſeruant de perſonne publique, il les executaſt luy meſme en ſa compagnie.

Verra ledit Sergent Major ſouuent ſon Colonnel,

& à ſon abſence ſon Lieutenant Colonnel ou autre premier Capitaine, pour conferer & ſçauoir quelles nouuelles de l'ennemy ou changement d'ordre, & tous les ſoirs luy rapportant l'ordre deliberer de celuy du lendemain, de l'heure du partement & des departemens, tenant nuit & iour l'œil & la main dans le Regiment, & l'oreille chez le General, afin d'eſtre touſiours vny aux volontez d'iceluy, pour receuoir toute ſorte de nouueaux ordres, & en executer les commandements.

Conferera de longue main auec les Capitaines & autres officiers, les inſtruiſans de l'ordre qu'il voudra qu'on tienne pour former ſes eſcadrons & enfermer ſes bataillons à l'occaſion, leur donnant cognoiſſance de toutes les circonſtances par ſa guerriere, ample & intelligible harangue, capable de leur en faire aiſement comprendre la vraye methode. Meſmes quelquesfois en temps & lieu y faiſant exercer les compagnies, ores en particulier, ores pluſieurs enſemble; accouſtumant ſur tout les ſoldats au ſilence & à toute obeyſſance. Faiſant à l'ordinaire vn ban à peine corporelle pour ceſt effect: & particulierement par quelques ſerieux diſcours leur en faire gouſter l'importance, aduertiſſant les Officiers de la bonne intelligence aux combats & à toutes occaſions.

Folle aſſiete.

Fuyra les flateurs & trahiſtres & ſe fera reſpecter par tous ceux qui ſont ſoubs luy, portant le commandement du Colonnel ou tout autrement donnant à tout le Regiment vne viue & bonne impreſſion de toute obeyſſance, & ne permettant au commence-

ment non plus qu'à la fin; parce que parmy tant d'hõmes, quoy que vieux ſoldats, il ſe rencontre touſiours quelque libertin.

Le Sergent Major doit auoir le ſoin de bien faire loger ſon Colonnel & ordinairement à la teſte de l'ennemy, quelquesfois & ſelon la ſcituation au milieu & comme aux quatre aduenuës du quartier, & luy touſiours proche de ſa perſonne.

Auant que le Regiment loge ny entre dans le quartier, comme ie diray plus amplement ſur la fin de ceſte charge, & pendant qu'on diſtribuë les logis, ira le Sergent Major en perſonne recognoiſtre le quartier, y prendra quelques payſans & les enqueſtera du pays, s'inſtruiſant plus ſeurement auec iceux que ſur la carte: Et ſi c'eſt de bonne heure aſſiſté de quelques vns pour recognoiſtre ſes corps de garde poſera la garde s'il eſt temps, puis ayant fait entrer le Regiment & logé le drapeau colonnel, pendant que les compagnies logent, priera le Colonnel, & à ſon abſence ſon Lieutenant Colonnel ou premier Capitaine auec les autres Capitaines, s'ils veulent, d'aller recognoiſtre le quartier: du moins aſſiſté de quelques Lieutenans & partie des ſergents & des chefs de brigade monteront à cheual & ira recognoiſtre les aduenuës, ce qui commande, ce qui eſt commandé, les lieux iuſques où il faudra battre les chemins, & les fera remarquer aux ſergents & brigadiers de ceux qu'il voudra enuoyer à la deſcouuerte, & où il faudra poſer les vedetes & les ſentinelles perduës; meſmes ſes picquets s'il le faut, commandera aux chefs ou aux

Vedetes ſe doiuent retirer auant iour failly.

ſergents qui l'aſſiſteront & qui deſia auront faict leurs corps de garde chaſcun ſon quartier, de remarquer, entre autres choſes, les places qu'il leur marquera pour poſer à ces endroits leurs ſentinelles perduës, & faire leurs barricades, y aſſiſtera, & le plus ſouuent y mettra la main. Leur commandant auſſi qu'ils faſſent & poſent à tels & tels endroits qu'il leur marquera entre leſdicts corps de garde & les ſentinelles plus proches d'iceux (ſans toutesfois les eſloigner par trop, principalement la nuict) chaſcun vn autre petit corps de garde de gens de pied, de tous ceux qui doiuent faire ſentinelle. Et pour ces trois raiſons, l'vne de les changer & releuer plus facilement, la ſeconde qu'en cas d'alarme au moindre rapport qu'il aura de quelque ſentinelle perduë ou autre, celuy qui y commande puiſſe à tous momens enuoyer l'aduertiſſement au grand corps de garde, qui en pourra aduertir le ſergent Major pour y pouruoir ſelon l'occurrence comme ſera aduiſé; & la troiſieſme raiſon, c'eſt qu'on les iette pour ſouſtenir pendant que le grand corps de garde prend les armes, & eſtans forcez en ſouſtenant l'ennemy le petit corps de garde, & d'icelny ceux qui ſont en faction ſe retirent enſemblement au grand corps de garde, qui doit rendre tant de combat qu'il pourra auant que le corps de la place de reſerue ſoit attaqué. Auſſi quelquefois ayant de la caualerie legere auec le Regiment, & l'ennemy eſtant prés, fera le ſergent Major des corps de garde de ladicte Caualerie par vn gros picquet d'icelle auec des mouſqueteres à cheual.

En lieu de ſejour, auant monter en garde il ſeroit bon de faire vn ban & deffenſes aux ſoldats à peine corporelle de vaguer la nuict dans le quartier, ne faire aucunes extortions ny inſolences aux habitans, puis à l'heure de la garde faire aſſembler les compagnies (qui auront lors les tambours ſeulement) à la place d'armes; le ſergent Major allant cependant prendre du Colonnel l'ordre pour lequel les ſergens de bande eſtans aſſemblez, il leur donne le mot qu'ils portent aux Capitaines: & apres auoir ordonné de leurs corps de garde ou faict tirer au chapeau monteront en garde là où leur ſera eſcheu par le buletin.

Ayant aſſis la garde, commandé d'obſeruer l'ordre de la deſcouuerte, & des rondes ordinaires & extraordinaires que chaſque corps de garde doit faire (s'ils ſont quelque fois enfermez en lieu qu'il en faille faire) veillera ledit ſergent Major à ce que tout ſoit executé ſuiuant ſon ordonnance: car la moindre negligence ou deffaut des vns ou des autres eſt capable de mettre vn quartier en deſordre & les faire tous tailler en pieces.

Rondes extraordinaires ſe doiuent faire par les officiers maiors.

C'eſt pourquoy le ſergent Major doit auoir la capacité & le ſoin des choſes ſuſdictes; ie dis de conſiderer la ſcituation du lieu, ſçauoir où eſt l'ennemy, recognoiſtre leſdites aduenuës de ſon propre quartier, & les lieux les plus foibles, afin d'y poſer leſdits corps de garde, ou bien bonne ſentinelle, & prendre ſes places d'armes & ſes retraittes, & en donner aduis au Colonnel. Et faire des retranchemens aux aduenuës ou yſſuës du village, laiſſant ſeulement quelque petit

Dans le quartier les corps de

garde, les sentinelles perduës ny les rettanchemens au front ne suffisent, & faut necessairement non moins pouruoir aux espaules & aux flancs, pour bien faire son deuoir, & brider l'ennemy.

passage pour ceux de la descouuerte, & quelque petit sentier pour retirer les sentinelles ; & par ce moyen tromper l'ennemy & le prendre par des voyes obliques & desrobees, lors que croyant surprendre, il puisse estre surpris & engagé par ces lieux inopinez; ainsi qu'on pourra voir au traicté des quartiers assaillis.

L'enseigne ne doit te leuer sentinelles, bien doit il par extraordinaire faire ses rondes; mais en ce cas cõmettre son drapeau au corps de garde à quelque soldat experimenté, & qui a son defaut en meriteroit on pourroit pretendre la place.

Doit aussi entendre & sçauoir trauailler aux barricades, ausquelles ayant bien pourueu, doit commander aux sergens de voir souuent leurs sentinelles perduës, qui doiuent estre doubles l'ennemy estant prés: En ce cas les Lieutenans posent, visitent & releuent les sentinelles perduës.

Apres sa premiere ronde & reueuë de ses corps de garde & auoir releué l'ordre par toutes ses gardes, surueillé & enquis les sentinelles; mesmes entendu ceux qui pourroient estre montés à cheual pour aller aux extremitez ou aduenuës battre les chemins (aduantage notable sur la simple Infanterie, laquelle seule demeure priuee de pouuoir sentir ny descouurir l'ennemy qu'à l'estenduë de ses sentinelles perduës) & ayant exhorté les soldats & leurs officiers à leur deuoir, se pourra retirer, & commander au sergent du plus proche corps de garde de son logis, qu'il pose vn sentinelle à la porte de sondit logis, afin qu'en cas d'alarme ledit sergent Major soit plustost aduerty du lieu où elle est donnee, pour y pouruoir & auec tous les autres Officiers se rendre les premiers chacun au lieu qu'il leur aura ordonné.

Dans le quartier ayant donc recogneu les adue-

nuës, posé les corps de garde, & les sentinelles, pourueu aux barricades, pris double place d'armes: durant la nuict on commande quelques vns à la descouuerte, & en enuoye on deux d'vn costé, deux d'autre, & ainsi soubs le commandement ordinaire & cy apres narré iusques aux limites ou endroits remarquez de iour. Et destine-on d'autres pour le guet: duquel guet, le matin, la faction est de demeurer où il est posé tant que les coureurs soient auant en campagne, & les troupes en bataille hors du quartier.

Enuoyant en patrouille autour de son quartier ne doit faire monter à cheual ny donner le mot sans donner auec, le signal à ceux qui la doiuent faire, affin qu'ils puissent se faire recognoistre & discerner par les corps de garde où ils doiuent passer, ausquels ils doiuent enuoyer quelque garçonnet que l'vn deux aura en croupe. Et pour le faire aduancer, estans descouuerts par le sentinelle, le feront mettre pied à terre & porter le signal audit sentinelle pour aduertir le corps de garde, qui les recognoissant fera lors aduancer la patroüille; & le mot receu à l'ordinaire les laisseront passer & repasser, éuitant au moyen du signal les desordres qui peuuent arriuer: car autrement l'ennemy s'en pourroit preualoir & forcer ou prendre au collet les sentinelles, & de l'vne à l'autre donner iusques aux corps de garde. Du moins les sentinelles qui doiuent indifferemment arrester les vns & les autres; & quelquesfois la patroüille voulant tant soit peu parlementer ou s'aduancer, il pourroit arriuer que ledit sentinelle en tueroit ou desmonteroit quelqu'vn: ainsi

que dernierement au ſiege de Soiſſons, quelques genſdarmes de ce grand Prince reuenans de l'eſtrade; & l'vn d'eux faiſant on ne ſçait comment le nouueau, vn des noſtre meſme, premier ſentinelle, le deſmonta d'vne mouſquetade, & donna l'alarme à vne piece deſtachee où nous eſtions ceſte nuit en garde, allarmant les noſtres dans la fortereſſe, meſme l'ennemy.

Doit le ſergent Maior commander à ſon adiudant qu'aprés la minuit il aille ſouuent ſurueiller les ſentinelles pour voir ſi elles ſont vigilantes, viſiter les gardes, voir comme on s'y comporte, & aux vns & aux autres leur donner courage; & luy en faire fidelle rapport ou plainte quelque choſe qui ſe paſſe.

Doit auſſi commander au Mareſchal des logis de faire que ſes fourriers ayent touſiours bonne prouiſion de guides, afin qu'on ne perde le temps lors que le commandement arriue.

Doit quelquefois luy meſmes aller aux nouuelles pour voir ſon General & ſe faire cognoiſtre, diſputer le droit de ſes compagnons, touſiours ſe faire bien vouloir des Mareſchaux de camp & de leurs aydes, afin que quand il aura affaire d'eux, il ſoit briefuemẽt expedié. Mais faire peu de ſejour hors de ſon quartier & du corps du Regiment, pour la neceſſité qui y eſt requiſe de ſa perſonne.

Trompettes & tambours neceſſaires parmy ces troupes, & grandemẽt vules&ſub.

D'autant qu'il eſt requis d'auoir dans leſdictes troupes trompetes & tambours, pour s'en ſeruir diuerſement & ſelon les rencontres ou l'aſtuce des chefs, Commandera dés le ſoir au trompette Maior qu'il aduertiſſe tous les autres trompettes (& le plus ſouuent

uent à la ſourdine ſelon les lieux) qu'on ſonne boute-ſelle pour le moins trois heures auant le temps qu'il voudra prendre pour deſloger, & le matin ayant fait diligence de voir ſi tous les Capitaines s'aſſemblent ſuiuant le commandement.

tiles à toutes occaſiõs: battant la campagne, allant prendre lãgue, eſtant en garde, allant poſer les ſentinelles, eſtant dans le quartier, attaquant l'ennemy en tous lieux & rencontres, ou bien l'attendant & le preuenant.

Pendant que tout ſe mettra en eſtat de partir, auant toutes choſes il doit enuoyer quelques mouſqueteres faire la deſcouuerte, autour du quartier & aſſez auant du coſté qu'on veut marcher, puis ſonner à cheual.

Lors deuant le logis de chaſque Capitaine ſa compagnie s'aſſemble. La premiere brigade à la main droicte, la ſeconde à ſa main gauche, la troiſieſme à la gauche de la ſeconde, & la quatrieſme apres, touſjours par ordre ſe reiglans ſur la main droicte. Mais ſi l'endroict n'eſtoit capable pour les tenir de front, ou s'acheminans à la place d'armes (en laquelle le ſergent Major doit auoir ordonné chacun ſon lieu aux Capitaines) meſmes que la place d'armes ne fut aſſez large, mais plus longue; chacun prenant ſon ordre, apres la premiere brigade & à ſa queuë marche la deuxieſme, puis à coſté de la premiere marche la troiſieſme, apres laquelle ſuit la quatrieſme. Et prenant leur main & rang, chaſque compagnie s'ira renger de front ou par ce doublement ou quartement de files, à la place d'armes.

Le Colonnel doit auoir vn trompette iuſté & iudicieux, capable de teſter les qualitez d'vne deffenſe, & d'autres circonſpections.

Pendant que les compagnies s'aſſemblent à la place d'armes, & auant leuer le guet, faut faire partir les coureurs trois ou quatre mile pas du coſté du deſpartement ou rendez-vous: leſquels doiuent faire halte, & cependant deſtacher quelques auant-coureurs qui

s'arreſteront plus auant & ſur quelque endroit eſleué, iuſques à ce que tout le Regiment ſera aux champs.

Ayant leué le drapeau Colonel (qui doit eſtre comme tous les autres du Regiment vne forme de cornette) le ſergent Major apres auoir ainſi faict aſſembler les compagnies à la place d'armes les faict de ce pas ſortir à la campagne. Dont l'auant-garde ſortant du quartier s'achemine la premiere, ſecondement la bataille, & apres l'arrieregarde, compagnie à compagnie; qui par conſequent ſe doiuent touſiours reigler comme deſſus & chacun à ſon ordre.

Hors du quartier tenant lieu pour loger ſon corps & prenant ſon champ de bataille, mettra l'auantgarde ſur la corne droicte, la bataille ou ſecond ordre ſeparément à la corne gauche, laiſſant entre-deux interuale capable de loger l'arriere-garde, laquelle cependant s'ira auſſi ranger auec la meſme diſtance ſous les deux cornes, & à leur veuë vis à vis l'interualle qui les ſepare.

Pour ne confondre les troupes on les ordonne ſeparément.

Pendant ce halte on ralie les pareſſeux, qu'il faut maſtiner pour la premiere fois, & donner temps au bagage d'enfiler touſiours le chemin pour n'eſtre incommodé d'icelluy: auec ceſte diſcretion de le faire marcher ſelon qu'on iugera l'ennemy, ſi deuant, ſur les aiſles, ou en queuë. Commandant à ceux qui en ont la conduite, de faire ſouuent halte pour ne perdre de trop loin les troupes, & de leur faire tenir l'ordre auec ſilence: & aux paſſages de les faire paſſer file à file ſelon la capacité du lieu ou les chefs de file paſſeront; & ſi quelqu'vn ſe deſbande ou rompoit ſa file

pour paſſer autre endroit, le charger exemplairement ſur le champ.

Le guet leué, les trompettes ſonnent à l'Eſtandart, & marche on par ordre iournellement & alternatiuement. Les Aduantcoureurs les premiers à la teſte, les Coureurs pour battre les chemins apres, & quelquefois auſſi ſur les aiſles, c'eſt à dire à la campagne & coſté du Regiment, le Mareſchal des logis, ſes Fourriers & les Guides; puis l'Aduantgarde; le drapeau Colonnel à ſa corne droicte; puis la Bataille; puis l'Arrieregarde; en telle ordonnance qu'il n'y ayt que peu de diſtance aux trois ordres ſeparez; toutesfois capable de donner temps à la Bataille de faire teſte & rendre combat, l'Aduantgarde eſtant attaquée; & ainſi de la Bataille à l'Arrieregarde éuitant la confuſion, & iamais ne ſe perdre de veuë. Apres ſuiuent les Mouſqueteres qu'on a ordonné pour la retraicte auec les arriere-coureurs qu'on doit laiſſer douze ou quinze cens pas tout derriere pour aduertir, & en eſcarmouchant, ſi beſoin eſt, amuſer l'ennemy.

Des autres cõpagnies marchant en ordonnãce, le drapeau doibt eſtre au milieu de la compagnie à la teſte au 4. rang des piquiers.

Le ſergent Maior obſeruant touſiours cela qu'il mette de l'Auantgarde la moitié des mouſquets ſur la corne droicte, & l'autre moitié ſur la corne gauche, les piquiers entre deux. Et de la Bataille ou ſecond ordre, les mouſquets auſſi my-partis ſur les flanqs couurant leurs piquiers. Et de l'Arrieregarde, les piquiers premiers, les mouſquets à la queuë & en retraicte vis à vis ceux de la teſte du Regiment, marchans ſans iamais ſe meſler ceux de l'vn dans l'autre ordre, ny ſe mettre en deſordre quelque lieu eſtroit ou paſſage qu'ils trou-

Fois qu'à l'aſſaut tout enſeigne y doit porter ſon drapeau & pour obliger à l'honneur ſes compagnons, y entrer le premier, qui eſt honoret la compagnie.

En tout euenement les mouſqueteres par leurs ſaluts peuuent donner tẽps aux piquiers

de mettre pied à terre pour les soustenir & receuoir en leur escarmouche

uent; doublant en semblables endroicts, puis triplant ou quadruplant les files à la maniere que dessus, tant qu'on ne tienne de front que ce qu'il faudra pour passer. A chasque ordre des trois, auantgarde, bataille & arrieregarde, commençant & finissant par les mousquets tousiours les premiers & les derniers passez: aussi obseruant soubs mesme ordonnance, qu'ils marchent auec ceste distance de trois cens pas de l'vn à l'autre escadron; desdits mousquets la corne droite deuant, & ceux de la corne gauche derriere les vns apres les autres consecutiuement & chacun à son rang & place, pour se mettre plus facilement & promptement en bataille; ou des deux ordres, tenir de front ou de file celuy que le chemin, le lieu, & l'occasion leur permettra. Si bien que lors qu'ils voudront faire vn grand front contre l'ennemy, ou pour couurir quoy que ce soit, ou tout autrement, mesmes pour prendre leur ordre de combat; ils n'ayent qu'à faire quelques volutions par doublemens de rangs & autres motions que les gens de commandement peuuent & doiuent sçauoir.

A tout quoy le vigilant sergent Maior & son ayde assistez des sergens doiuent bien prendre garde, visitans & allans incessamment sur les aisles & de la teste à la queuë pour faire tenir (chacun son ordre) les rangs & les files quelque train qu'on aille: Et faire halte pendant que les premiers passent, faisant aduancer par ordre les compagnies: les premiers passez, quelque temps apres faisans aussi halte pour rallier les derniers, & leur faire reprendre l'ordre pour éuiter la confusion.

De nuict pour ne perdre la piſte des premiers qui ſuiuent les guides & s'aſſeurer du chemin, les Lieutenans pour maintenir l'ordre & l'vnion des troupes, commanderont à la queuë de chaſque troupe precedente deux hommes, afin que l'vn ſuiuant touſiours pour ne varier au chemin, l'autre ſoldat s'arreſte lors qu'il arriuera à quelque chemin trauerſé pour monſtrer le vray chemin aux ſuiuantes; éuitant par ce moyen la confuſion des troupes, qui autrement ſe pourroient meſler, ou ſe trop eſloigner; meſmes au lieu du vray chemin prendre le change.

Au reſte, le deuoir du ſergent Maior eſtant celuy-là, de faire marcher de iour en chaſque ordre les Capitaines à la main droicte de leur compagnie; les Lieutenans à la gauche, & les Enſeignes à la teſte des piquiers, les ſergens, comme le ſergent Maior tout par tout à la teſte, ſur les aiſles, & à la queuë pource que deſſus; Le Colonnel, au combat, à la teſte de ſon Regimẽt, ſoit la main droicte, ou le milieu du front, ainſi qu'il iugera plus à propos; le ſergent Maior ſouuent aupres de luy: Mais de nuict il ſuffira que le Capitaine & l'Enſeigne tiennent chacun ſa main à la teſte: ou bien le Capitaine ſeul à la teſte des mouſquets, l'Enſeigne à la teſte des piquiers, & le Lieutenant à la queüe.

Paſſant dans quelque bois ou autre lieu couuert & auantageux contre la Caualerie: ſur l'aduertiſſement des coureurs, fera auancer quelque eſcadron de mouſqueteres ſeulement (ou de picques auec, s'il le iuge à propos) pour s'en ſaiſir, & mettre pied à terre,

pour fauoriſer & faire paſſer le tout.

Ayant mis pied à terre doibuent les mouſqueteres auant toutes choſes quiter la Roupille à l'arçon, donner ordre à leurs cheuaux, allumer la meſche par les deux bouts, trois ou quatre balles en bouche, mettre le mouſquet ſur l'eſpaule, ou s'appreſter & coucher en ioüe; & ſelon l'occaſion, ou ſuiuant le commandement: Sur tout auoir touſiours de bonne amorce, & la conſeruer de meſme ſoin que la culace de l'eauë, & le ſerpentin de la roüille.

Fera le ſergent Maior en chemin la diſpoſitiue de tous ſes ordres; aduertiſſant & commandant dez lors ceux du corps du Regiment, qui deuront quiter & ſortir des quatre files du grand quarré (ainſi qu'on verra cy-apres pour la deffenſiue) afin qu'à l'occaſion ceux qu'il aura deſtinez, d'eux-meſmes & ſans autre reiteratif commandement, ſe retirent à quartier, & en dedans ſe iettent pied à terre mettant la main aux brides pour faire leurs files, & ranger leurs petits angles ſoubs le quarré des autres cheuaux, comme ie diray en l'ordre des Bataillons: & ainſi de tous autres, preuoyant & pouruoyant par ſon ordonnance à tout euenement, & ſelon le nombre des ſiens: car cela eſt vn de ſes deuoirs de ſçauoir touſiours dans le Regiment, en quoy conſiſtent ſes forces, l'eſtat des compagnies, quels hommes malades, ou autres perdus en combat, combien en chaſque compagnie, tant de piques, tant de mouſquets, & en aduertir le Colonnel: De tous leſquels il doit touſiours auoir preparatiuement deuant les yeux, & en l'eſprit, la forme de tous

Bataillons, quelque pays ou rencontre qu'il pourroit trouuer, ſans attendre les extremitez : touſiours ſe trouuant par tout, principalement au paſſage, & pour le changement de tout ce qui pourra lors eſtre de beſoin.

ORDRE DES COVREVRS.

ROVRVOYANT aux Coureurs le ſergent Maior en doit vſer autrement que l'autre Caualerie ; parmy laquelle, le Capitaine qui n'aura que ſoixante maiſtres en mettra ſouuent par petits nombres la moitié aux coureurs qui en aduancent quelques auantcoureurs, ſoubs ce commandement non ſeulement de s'entre-ſouſtenir & ſeconder en aduertiſſant & eſcarmouchant, mais ſouuent ſelon le cas ſe meſler. Or l'infanterie volante deſirant éuiter la meſlee à cheual, & ſur tout la ſurpriſe, on en doit donc ordonner pour coureurs vingt ou vingt-cinq, douze ou quinze cens pas à la teſte qui doiuent ſe ſeparer en deux petites troupes deux cens pas l'vne deuant l'autre, les premiers donnant la moitié dés leurs pour aduant-coureurs qui s'aduanceront de front iuſques aux lieux eſtroits & couuerts ; & là s'eſlargiſſant de tous coſtez autant que la ſituation le requerra, deux d'vn coſté, d'eux par l'autre, & d'eux d'autre, prendront leur briſee, & marcheront lors ſeparément à vingt cinq ou trente pas l'vn de l'autre aduancoureur, pour ce que

ne parlementant, ils eſpient, ſurueillent, ſentent, iugent, & deſcouurent auec plus de circonſpection: Ce qu'ils ne pourroient faire marchant coſte à coſte, ains s'amuſant ſe peuuent pluſtoſt laiſſer ſurprendre. Tellement que l'ennemy (qui meſmes à deſſein marche ſouuent ſans coureurs pour pouuoir ſurprendre) deſcouuert ſur l'vne ou l'autre briſee, l'vn des aduancoureurs a commandement de s'en courir au petit corps des entrecoureurs qui les ſecondent, leſquels à meſmes qu'ils voyent venir à eux l'aduancoureur, en relaſchent à meſme temps vn dés leurs vers le corps des coureurs qui les entreſuiuent. Si que iceux coureurs qui marchent à la teſte du Regiment voyants venir à eux celuy des entre-coureurs, ne l'ont pas pluſtoſt deſcouuert qu'ils font tirer vne mouſquetade pour en donner ſignal aux troupes, & enuoyent d'vn meſme temps aduertir le corps du Regiment de ce qui ſe preſente; les entre-coureurs cependant aduançant la moitié dés leurs du coſté de l'ennemy pour le deſcouurir & recognoiſtre de mieux en mieux; & recognoiſſant bien la contenance, l'ordre, & à cela pres le nombre, Infanterie ou Caualerie des ennemis, enuoyeront inceſſamment des vns aux autres l'aduertiſſement iuſques aux coureurs, & les coureurs au corps du Regiment, tant qu'eſtans par trop preſſez, & ne pouuant mes-huy diſſimuler l'alarme, les aduancoureurs & les entre-coureurs ſe retireront aux coureurs qui les ſouſtiendront, & pendant ceſte retraicte, & qu'ils formeront leur petit corps, enuoyeront vn autre ſoldat à la teſte du Regiment, puis encore vn

autre,

autre, puis vn autre, plus l'autre, eſcarmouchant touſiours & ſe retirans de loin au petit trot, au grand trot, puis au galop ſelon que l'ennemy aduancera; par ce moyen donnant temps au Regiment de ſe mettre en ordre de combat contre la force ou qualité de l'ennemy, ſoit Caualerie & Infanterie enſemblement, ou l'vn ou l'autre ſeulement.

Leſquels Coureurs ſe doiuent touſiours mener par quelque experimenté, iudicieux & hardy ſoldat des troupes, afin qu'eſtant capable de bien remarquer & iuger tout ce qui ſe pourra preſenter, il en ſçache faire vn aſſeuré rapport, ou donner bon aduis au Corps.

Les Auantcoureurs deſcouurant auſſi quelque lieu éminent ou auantageux, doiuent promptement aduertir les Coureurs pour le gaigner, pluſtoſt s'ils en ont le temps enuoyer demander au Corps quelque renfort & l'y ietter, & là faire ferme, le tenir & empeſcher que l'ennemy venant à s'en ſaiſir, ne deſcouurit l'ordre du Regiment; qui doit eſtre tel que iamais on ne ſoit ſurpris en deſordre. Et pour ce n'eſpargnant iamais les Coureurs crainte d'eſtre ſurpris par la caualerie: car autrement & qu'elle ſe meſlaſt parmy eux les ſurprenant à cheual, cinquáte cuiraſſes ſeroient capables d'en defaire cinq cens. Voilà la plus grande importance, n'ayans plus à craindre qu'aux paſſages des riuieres où l'on ſe peut ſeulement oppoſer à coups de canon; car pour les autres empeſchemens i'en déduiray les remedes par ceſte ſuite.

Que ſi ſeulement quelque compagnie de caualerie faiſoit mine de les charger, & qu'ils iugeaſſent l'enne-

my non baſtant pour combattre le Regiment; en l'engageant. s'ils peuuent, ils enuoyeront ſoudain vn des leurs vers le Chef au gros du Regiment; & ayant mieux recognu y en enuoyeront encor vn autre, puis vn autre, tant que leur nombre ou le ſubiet leur permettra; & comme a eſté dit, ſans iamais ſe meſler ſe retireront peu à peu & au meilleur ordre qu'ils pourront vers le Colonnel ou autre Chef, qui lors doit faire la guerre à l'œil & éuiter par ſa grande prudence & meffiance toute ſorte d'engagement, embuſches & autres ſtratagemes.

Que s'ils deſcouuroient pluſieurs troupes ou gros de caualerie, ſans s'engager non plus, aduertiront comme deſſus les Coureurs; à la relation deſquels on prendra, s'il eſt à propos, incontinent ſon champ de bataille, ou tout autre, ſoit en retraite, ou autrement ainſi qu'ils aduiſeront: car ſe iugeans trop foibles ils ſeront gens à pouuoir differer le combat & chercher l'auantage, & touſiours bien prendre garde à ſoy pour fuir l'aſtuce de l'ennemy & ſe preualoir de l'occaſion ſans confondre leurs ordres.

Pour ne ſe deſvnir on ne galope iamais, que pour exterminer l'ennemy fuyãt en la deſroute.

Et au cas qu'on deſcouurit en plaine campagne ou quelque autre endroit non ſuſpect à la caualerie, quelque infanterie plus foible; faut tant picquer au petit trot, puis au grand trot par vn nõbre de mouſqueteres bien preparez & des mieux montez, qu'on l'engage au combat; & ſoudain diſpoſer tellement les Bataillons pied à terre, qu'aux premieres approches, on ſe ſepare en trois; Aſſauoir la teſte & depuis les chefs de file, iuſques aux chefs de la demy file, affrontant cel-

le de l'ennemy; Et les chefs de demy file d'vn meſme temps s'ouurans en deux, la moitié ſur la droite & l'autre moitié ſur la gauche les enuelopans par les flancs: Et à ceſte premiere action du combat, leur ietter en queuë auec la pluſpart des trompettes leſdits mouſqueteres à cheual; deſquels auſſi la moitié ou demy files, aſſauoir depuis les chefs de file iuſques aux chefs de demy file & par rang, ayans tiré leur coup de cinquante à ſoixante pas tourneront tout court par vn caracol que chacun fera ſur ſa main, la moitié à droit, l'autre à gauche, s'allans ranger à la queuë des ſerre-file, pour auoir temps de laiſſer couler le mouſquet & mettre l'eſpee à la main pendant que les chefs de demy file auſquels ceux-cy viennent de faire iour, & qui ont l'eſpee à la main (les trompettes ſuiuans & ſonnans la charge) donnent ſur ce temps ſuiuis des chefs de file, comme eux l'eſpee à la main pour enfoncer & rompre l'Infanterie ennemie, laquelle ayant fait ſa deſcharge ſur la preſence des premiers (ſur tout les mouſqueteres) ne peuuent éuiter la meſlee, non plus la deffaite. Et touſiours aux premiers auantages ou deffaites ſur l'ennemy, ſoit dans les quartiers, en campagne, ou tout autre lieu; luy en imprimer valeureuſement la terreur par main baſſe.

Nota que de la bonne ou mauuaiſe impreſſion dependent en partie les heureux reüſſir.

REGLEMENS SVR LES LOGEmens à couuert, diuerſement & ſelon les departemens ou ſeparation du Regiment, en pluſieurs quartiers ou villages.

LOGEANT à couuert, au cas qu'on paſſaſt ſans rencontre, pouſſant iuſques au rendé-vous, deſlors le ſergent Major peut ſçauoir ſon departement, la diſtance de ſon quartier, & par conſequent iuger quand il ſera temps de partir pour aller faire les logis. Et pour ceſt effect il aduertira & priera les Capitaines du Regiment de luy donner quelques mouſqueteres des mieux montez, y ira s'il peut, pour recognoiſtre luy meſmes le tout, en leuer le plan & le donner au Colonnel & communiquer aux Capitaines: ou à ſon deffaut y enuoyera ſon Aide auec le Mareſchal des logis & ſes fourriers; les aduertira qu'il n'y aye point de deſordre.

Fera trouuer bon au Colonnel & aux Capitaines, s'ils le iugent à propos, d'enuoyer au quartier, peu apres ceux qui iront marquer les logis, les compagnies qui ceſte nuit doiuent entrer en garde, afin qu'on les loge les premiers, & qu'ils ayent loiſir de ſe repoſer & faire repaiſtre, pour eſtre plus frais & preparez à toute faction. Les chefs deſquels aſſiſtez de l'aide du ſergent Major & du Mareſchal des logis, pendant que

le Regiment s'approche, pourront recognoiſtre le quartier totallement & comme a deſia eſté dict: & à vne neceſſité iugeant que le Regiment arriuaſt fort tard ou de nuit, pourront trauailler à leurs retranchemens, faire leurs barricades, prendre leurs corps de garde, poſer guet ou vedete, & aſſoir la garde, à l'heure, pour mieux veiller à eux, ſe conſeruer, garder le quartier, & preparatiuement receuoir le Regiment.

Il faut touſiours loger de bonne heure ſi on peut.

Meſmes l'Aide de ſergent Major & le Mareſchal des logis, iugeant de l'arriuee du Regiment, & lors qu'ils le ſentiront approcher, commanderont quelques mouſqueteres de ceux qui auront rafraiſchi, pour aller battre les chemins principalement du coſté de l'ennemy, le plus auant qu'ils auront recognu & ſelon le lieu ou le voiſinage, voltigeant pendant que le Regiment logera. Et les pourra-on retirer par vn ſignal de feu qu'on fera allumer ſur quelque lieu haut & eſleué comme clocher ou autre pyramide. Ou ſi on le iuge bon, (l'ennemy quand il marche ne leuant les yeux vers le Ciel) auoir touſiours prouiſion de fuſees à l'eſtoile, & pour ſignal en faire iouer quelques vnes hors du village, auſſi crainte de mettre le feu au quartier.

Arriuant & logeant de iour; eſtant prés du quartier à la portee du mouſquet, fera le ſergent Major halte, mettra le Regiment en bataille ou en telle diſpoſitiue qu'il n'y aye qu'à mettre pied à terre, enuoyant cependant querir les billets, que ſon Ayde & le Mareſchal des logis luy apporteront venant receuoir le Regiment.

Pour la diſtribution des billets fera retirer à quartier tous les Capitaines, leſquels doiuent auoir les leurs à part, & les tireront par rang, & luy le ſien apres le dernier Capitaine (pluſtoſt la raiſon veut neceſſairement qu'ayant choiſi & mis à part celuy du Colonnel, par meſme moyen le ſien aye eſté choiſi aprés) & apres les Lieutenans, puis les Enſeignes, puis le Mareſchal des logis, puis l'Aide du ſergent Major, puis les Sergents & puis les Chefs de brigade, qui doiuent chacun donner ceux de leur brigade. Et quant au Preuoſt du Regiment on luy donne, non vn canton, mais certains logis pour luy & les ſiens prés de celuy du ſergent Major.

Pendant lequel halte le ſergent Maior auec les Capitaines doit reſoudre de l'ordre du lendemain. Sçauoir, quelles compagnies feront la teſte, qui le corps, & qui la retraite, combien de coureurs, & qui les baillera, par rang & ordre, & les commander à chaque Capitaine afin qu'ils ne manquent de partir le matin à l'heure; cela fait pourront marcher & auancer leurs troupes vers le quartier pour loger.

Au cas qu'on n'euſt enuoyé deuant pour loger les premiers les compagnies qui doiuent ce ſoir monter en garde comme ie viens de dire; Auant loger & pendant la diſtribution des billets fera auancer les Coureurs & leurs Auantcoureurs deux mille pas de l'autre coſté hors du quartier: & laiſſera ſur le lieu de la diſtribution certain nombre de mouſqueteres qui auront les Arrierecoureurs en trouſſe, voltigeans iuſques à ce qu'il aye eſté recognoiſtre le quartier: puis les logis ti-

rez on entrera au quartier poſer les armes & pouruoir aux cheuaux & à la garde ; & le Regiment entré on les retirera, chacun en faiſant à ſon rang & ordre chaque logement autant : ſe gouuernant le ſergent Maior au ſurplus en continuant comme eſt eſcrit aux articles precedents.

Mais auſſi, comme quelquesfois, ſi on arriuoit de nuit en mauuais temps, & ne pouuant aiſément recognoiſtre les lieux importans & dont l'ennemy ſe pourroit preualoir ; le plus ſeur moyen de le preuenir, c'eſt qu'à l'arriuee auant toutes choſes on ſe mette en armes pied à terre, pouruoyent à leurs cheuaux ſuiuant ce qui eſt monſtré aux bataillons ſubſequens, ou autrement ainſi qu'il ſera plus à propos. Puis le ſergent Maior ayant donné le mot, & s'il eſt poſſible conferé auec quelques habitans du lieu ; meſmes le Colonnel & les Capitaines ſont tous obligez d'y mettre la main : & pendant que les vns demeurent en armes, les autres menez par le ſergent Maior & pourueuz d'vn trompette vont en perſonne auec vn bon nombre de mouſqueteres & de piquiers, recognoiſtre le mieux qu'ils pourront les lieux, y laiſſer & poſer les ſentinelles ; apres faire leurs corps de garde redoublant la garde ſelon qu'il ſera à ſoupçonner par la neceſſité. Pouruoyant apres à loger le reſte du Regiment, & enchargeant en ce cas & à peine de mort aux mareſchals, aux porteurs de cordes, aux ſelliers, aux armuriers, meſmes aux chirurgiens, & autres telles perſonnes du Regiment d'aſſiſter les compagnons de ceux qui ſont en ſentinelle, ou quelque autre faction,

Le trompette trompe en ce lieu l'ennemy, l'eſtonne & ſouuent l'empeſche ou le faict differer de donner au quartier, le quartier ayant l'alarme enuoye retirer & ſouſtenir les ſiens, & puis du reſte, &c.

à pouruoir à leurs cheuaux à ce qu'ils ſoient penſez ſoigneuſement; & donnant ordre à ce que toute la nuit chacun ſe tienne preſt, & qu'au premier coup de tambour & de trompette on ſe rende aux lieux preordonnez & marquez pour chaſque Capitaine, qui eſt l'vnique moyen de tromper l'ennemy, pluſtoſt de ſe conſeruer.

Les diligences du chef pour aſſeurer le quartier, ne ſont iamais telles qu'on les doiue tenir plus que ſuffiſantes.

SEPARATION DE QVARTIER en pluſieurs villages ou hameaux.

LEs logemens eſtans diuers, & le Regiment diſperſé & ſeparé, meſmes quelque fois les compagnies par brigades comme il peut arriuer; le ſergent Maior, par le Mareſchal des logis, faiſant ſes departemens, doit ordonner & commander aux chefs de chaque quartier d'enuoyer querir l'ordre au quartier du Colonnel, & de bien pouruoir à leurs corps de garde, aux barricades, aux ſentinelles, au guet, ou vedete, à la deſcouuerte & aux places d'armes; à ce qu'en tẽps d'alarme chaque Officier ſçache ſa place, de quel coſté preſenter ſes armes, receuoir & ſouſtenir l'aſſaut. Donnant lequel mot auec le ſignal, commandera aux ſergens qu'en cas d'alarme, on pouruoye à cela, que ceux de la deſcouuerte battant les chemins (& ne fuſſent ils lors que deux) l'ennemy recognu, ou entendant quelque grande apparence de gens de guerre, ſoit Caualerie ou Infanterie, qui ſe peuuent

peuuent deſcouurir par le hanniſſement, l'ouye de la piſte, ou autre bruit des cheuaux, meſmes aux meſches de l'Infanterie. L'vn d'eux, pendant que l'autre en ſe retirant, lors qu'il y ſera forcé, recognoiſtra le mieux qu'il ſera à luy poſſible, ne manquera de s'en courir le galop au quartier pour dire ce qu'il aura ouy, veu, ou recognu, & en aduertir celuy qui y commande; lequel ſans perdre vn moment, & l'ennemy eſtant encores aſſez loin du quartier, fera ſonner l'alarme à la ſourdine pour prendre les armes, doublant les gardes & pouruoyant aux entrees, aux eſpaules, aux flancs & à toutes les extremitez & yſſuës du village, puis à ſon corps ou double corps de Bataillons ſuiuans, & faiſant tenir les cheuaux preſts deſpechera au galop homme exprés au quartier du Colonnel pour luy en donner aduis, cependant ayant treſtous pris les armes fera monter à cheual cinq ou ſix mouſqueteres pour aller auec celuy de la deſcouuerte qui a donné l'aduertiſſement, trouuer l'autre qui ſera demeuré ſeul, & ſçauoir mieux de luy ou ſur les aduenuës où eſt l'ennemy, s'y gouuernans en gens de guerre ſans ſe faire deſcouurir; & lors le chef des coureurs enuoyera ſecrettemét vn des ſiens au quartier pour aſſeurer l'aduis du precedent, ſe retirant peu à peu & recognoiſſant le mieux qu'il pourra l'ennemy & ſon deſſein, empeſchant touſiours s'il eſt poſſible que iamais l'ennemy ne ſe meſle parmy eux, car par ce moyen il pourroit forcer le quartier: Et ſi l'ennemy s'apperçoit d'eux fera tirer deux mouſquetades pour confirmer l'alarme, depeſchant vn ſoldat

en haſte pour le meſme aduis. Dans le quartier le chef ayant eu le temps de faire brider les cheuaux & les tenant en ceſt eſtat dans l'eſcurie, aura d'autant mieux pourueu à ce que deſſus pour la double garde & les places d'armes, dont la principale doit lors eſtre priſe à l'vn des flancs du quartier ; & d'vne meſme preuoyance aura faict auancer quelques petits corps des ſiens hors du quartier, pour & à la faueur de quelques retranchemens (& ſi larges que la Caualerie ne les puiſſe franchir) auſſi de quelques arbres qu'il aura dés auant fait couper & ietter à la trauerſe ſur les chemins, qui pourront retarder l'ennemy & luy faire d'autant tuer des hommes ; là attendre & receuoir l'ennemy & de retranchement à autre ſouſtenir l'aſſaut à la teſte & aux flancs, & tout par tout ſans ſe meſler iamais qu'à l'impoſſible. Sur tout & comment qu'il faſſe, ordonnant ſi bien ſes petits bataillons qu'il les puiſſe tous faire combattre à part ſoy & chacun ſon endroit, & les rejoindre pour ſouſtenir en retraite ou faire ſon corps quant & où il voudra, retirant toutes ſes petites troupes pour les incorporer à ſon gros Bataillon, formé pour ſa derniere retraite; & lors receuoir l'ennemy à la place d'armes qui eſt ſur le flanc. Pouruoyant bien entr'autres choſes & comment que l'ennemy ſe preſente ou aſſaille, à ce qu'on ne rende iamais ſon feu tout à la fois, ains qu'il ſoit ſi bien ordonné & commandé que iamais il n'en manque; crainte qu'il n'en arriuaſt comme (entr'autres) au Marquis de la Belle aux Pays-bas.

Si c'eſt de iour prendra ſa place d'armes à la teſte du

De mie la place d'armes hors la veuë de l'ennemy, qui la pourroit occuper & de main en main tailler en pieces ceux qui s'y rendroient.

On rendies aduenuës difficiles à l'ennemy pour éuiter la ſurpriſe, auoir tẽps de s'armer & s'vnir auec les autres à la place d'armes.

Le Comte Maurice auec quinze cens hommes attaquant nuictamẽt le fort de la Belle, l'aſſaut de tous coſtés, mais reigle bien ſon feu, les ennemis qui eſtoient plus de trois mil &

village ou de l'ennemy, & là genereuſement & de retraite en retraite comme deſſus, le receura, ſouſtiendra & combattra attendant les nouuelles ou commandement du Colonnel, qui deſia doit auoir mandé au quartier ce qu'ils auront à faire; ou qu'ils ſouſtiennent attendant qu'il les va ſecourir: ou ſi c'eſt ſa volonté, & qu'ils en ayent auſſi le temps, (ſelon la ſituation & deffenſe du quartier, ou ſelon qu'ils ſeront logez ou eſloignez) ou que l'ennemy ſe preſentera; commandera ſe retirer par la porte de derriere auant que l'ennemy ſoit à eux; & tout auſſi toſt, à la ſourdine, monter à cheual; ſes mouſquets en retraite pour couurir les piquiers en eſcarmouchant: Prenant touſiours le ſoin de retirer par ſignal ordinaire ceux de la deſcouuerte & tous ſes ſentinelles; vers leſquels ſentinelles ſi toſt que l'alarme eſt donnee il doit commander vn ſergent pour les aller viſiter & ſçauoir ce qui ſe preſente: & voulant deſloger enuoyera le bagage deuát, & fera tenir preſt tout ſon feu en marchant. Sinon (car tout Capitaine eſt obligé de vie & d'honneur, de deffendre le quartier contre qui que ce fut, & ſans exception de nombre) & qu'on les deuſt ſecourir; le Colonnel pour conuoquer au ſien les autres quartiers, c'eſt à dire les compagnies de ſon Regiment, y aura dés le premier aduis diligemment enuoyé, pour leur faire prendre les armes & donner Rendé-vous, faiſant cependant ſonner l'alarme à ſon quartier pour alarmer iceux autres quartiers (qui ne la doiuent ſonner qu'apres le trompete & le tambour Majors.) Tout aſſemblé, & s'il eſt poſſible ayant

à couuert, rendét leur feu tour à la fois, qui les fit tous tailler en pieces.

Le iour place d'armes en fiót, anime le ſoldat & l'encourage à l'honneur & deffenſe du quartier, & conſeruatió du bagage.

Celuy qui commande au quartier eſtroitemét obligé de deffendre ſes compagnons attendant les nouuelles du ſuperieur

Toutestant en armes & venant aux

mains, les trompetes & tambours ayant ſonné l'alarme ne ſonnent plus, crainte de troubler l'ordre & les commandemens.

touſiours de plus amples nouuelles, l'ennemy bien recognu; le Colonnel s'acheminera en bon ordre; & le prendra ou receura par ſon experience, & ſelon qu'il s'offrira à la rencontre.

Mais comme il peut arriuer, & cela eſtant ſouuent à l'ennemy d'aſſaillir, comme vn autre, le quartier du Colonnel: en ce cas, l'ordre de la deſcouuerte ſuiuy, & preſuppoſé qu'on aura obſerué ce que deſſus pour les retranchemens à l'aſſeurance du quartier; quoy que ſoit ſuiuant & conformément à l'ordre de la ſimple Infanterie; d'autant qu'au quartier du Colonnel pourroit eſtre logé vne grande partie du Regiment; ayant pourueu aux ſentinelles, & au beſoin flanqué les deffenſes de quelques mouſqueteres deſtachez & embuſchez pour eſcarmoucher & tirer à l'ennemy quant il paſſeroit pour donner dans le quartier: En ces occaſions on a couſtume de choiſir touſiours la plus forte place du quartier, aſſez couuerte, & la deſboucher du coſté de dedans afin qu'on y puiſſe entrer promptement; & faut qu'elle ſoit forte pardeuant de hayes, & arbres couchez, de foſſez ou de retranchemens, ſoit par artifice ou naturellement par l'aſſiette, aſſez ſpacieuſe pour faire les volutions & motions l'ennemy venant par derriere, où doiuent eſtre mis des bataillons & touſiours ſi on peut à vingt-cinq ou trente pas de l'entrée pour receuoir l'ennemy ſur le deſordre eſtant entré.

Et parce qu'il pourroit s'addreſſer aux eſpaules ou aux flancs, là il faudra mettre quelques petites troupes de mouſquets & les releuer & rafraiſchir par pa-

reilles petites troupes; Mettant auſſi pour deffendre les entrees autres petites troupes de piquiers eſpaulez de quelques mouſqueteres; ſur tout, & ſelon ſes forces, faiſant touſiours du moins deux gros : car l'ennemy, ainſi qu'il eſt à iuger, en aura auſſi plus d'vn pour ſe rafraiſchir; & ne faiſant iamais pour tout bruit que celuy des armes.

Le Colonnel, à ces alarmes, pour aſſembler les cõpagnies de sõ quartier à la place generale, où il doit eſtre trouué le premier auec ſon ſergent Maior, enuoyant vn hõme à chaque Capitaine, afin que tout arriué en vn temps, le ſergent Maior à meſme qu'ils arriueront puiſſe former ſon bataillon, commençant par les filles, puis, s'il eſt beſoin, coupant les rangs à la proportion ou ſelon qu'il le voudra en largeur ou hauteur; & ainſi les ordonnant en hauteur iuſques à ce qu'il tienne de front ce qu'il voudra occuper. Iettant cependant au deuant de l'ennemy quelque nombre d'hommes menez par de bons chefs, pour auoir le temps de faire ſes ordres neceſſaires, & rendant tout le combat qu'on pourra deuant que le corps principal vienne aux mains; les petits nombres ſuſdits ne ſe meſlans iamais s'il eſt poſſible, ains l'ennemy pouſſant touſiours & ſelon qu'il preſſera, ou pied à pied, feront leur retraite vers le gros.

Cependant le ſergent Maior aſſiſté de quelques autres Officiers faiſant ſes diligences, viſitant & encourageant les plus preſſez, donnera aduis ſur aduis au Colonnel qui en doit promptement reſoudre. Et ſi à cauſe de la nuit ou autrement on trouuoit que la

difficulté fut trop longue à executer; & les chefs eſtans reſolus à leur deuoir, en attendant le ſecours des autres quartiers, rendront toute reſiſtance, viuront & mouront à la deffenſe de la place où on les a commis, ſans iamais en bouger qu'à l'impoſſible ou nouueau commandement.

Le ſergent Maior ayant preueu à cela, que l'alarme donnée & le quattier du Colonnel aſſailly, apres auoir retiré les ſentinelles & ceux de la deſcouuerte, on donne le ſignal pour appeller enſemblement les compagnies des autres quartiers, vers leſquels & nonobſtant le ſignal, il depeſchera le plus ſecrettement qu'il pourra quelque homme à cheual, afin que les plus voiſins ſe ioignans de quartier à quartier tous les quartiers s'acheminent en bon ordre au Rendé-vous, que le ſergent Maior, l'ayant recognu, leur aura ordonné & deſigné en quelque endroit, & ſi faire ſe peut à quartier du grand chemin. Auquel lieu de Rendé-vous, les compagnies à meſmes qu'elles arriueront mettront ſoudain pied à terre, enfilant viſte viſte leurs cheuaux; que quelques porteurs de corde, armuriers & tels autres garderont, & les premiers preſts allumant la meſche par les deux bouts & les balles en bouche, ſe mettront en bataille.

Voulant donner retraceront la piſte de l'ennemy, à la queuë duquel, ſi c'eſt de iour, ils aduanceront au grand pas ou petit trot, quelque eſcadron de mouſqueteres des mieux montez pour ſentir & deſcouurir ce qui ſe pourroit en quelque ſorte oppoſer, & iuſques où les gens de pied peuuent aler le pas ſans ren-

contre. Les picquiers ſi c'eſt en chemin eſtroit marchant à la teſte & aux extremitez, les mouſquets au milieu & en telle ordonnance, que l'ennemy les preuenant & chargeaſt par caualerie: En vn mot de commandement les picquiers ſe iettans ſur la deffenſiue & genoüil en terre, les mouſquets rendent leur feu en quatre ou cinq ſalues, & ſelon le nombre qu'ils ſe trouueront.

Que s'ils rencontroient quelque Infanterie ennemie, apres le premier ſalue des noſtres, les mouſqueteres de l'eſcadron, qui auront le mouſquet couché en iouë, ayant tiré leur coup à cinquante tant de pas, mettront l'eſpee à la main & pouſſeront fougueuſement pour les rompre: noſtre Infanterie s'ouurant lors pour les prendre ſur ce temps par la teſte & aux flancs.

Sinon & les mouſqueteres d'Eſcadron Auantcoureurs ayant deſcouuert aſſez auant à la teſte de nos pietons, & les ayans menez prés du quartier, ſe viendront ranger à leur queuë attendant le premier ſalue de noſtre Infanterie, & celuy de l'ennemy; lequel auſſi ayant infailliblement fait ſa deſcharge ſur icelle aura de la peine à faire teſte par tout; les mouſqueteres d'eſcadron taſchant lors de le prendre par les flancs, tirant leur coup à cheual, puis l'eſpee à la main rompront l'ennemy, ou feront iour à noſtre Infanterie, entreront dans le quartier, paſſeront ſur le ventre à l'ennemy, ou le tailleront en pieces. Sur la deſroute duquel ce ſeroit aux mouſqueteres d'eſcadron à inueſtir l'Infanterie ennemie, pour empeſcher qu'ils ne ſe

raliaſſent; & lors ie m'aſſeure que l'ennemy qui ne pourra iuger aux trompetes & aux tambours à qui il a affaire, voudroit tenir ſes arres. Car ce qui le pourra tromper aſſez ſouuent, c'eſt que le Regiment ſera quelque fois ſuiuy & accompagné de noſtre caualerie legere. Auquel cas & que nous euſſions auec, quelque caualerie legere, la plus grande partie d'icelle fera la retraitte, & l'autre partie à la teſte ſouſtiendra les mouſqueteres d'eſcadron, qu'elle ordonnera & fera combattre partie trente pas à la teſte, & l'autre partie aux flancs de ladicte caualerie.

Mais n'ayant pour lors la caualerie, & chaque partie du ſecours faiſant autant d'ordres de bataillons que leur nombre, l'eſpace, ou les chemins eſtroits leur permettront.

Comme, s'il y a plaine campagne & qu'on puiſſe marcher en grand front, il faudra faire vn corps de bataillon bien ordonné, deuancé non ſeulement des mouſqueteres d'eſcadron auantgarde, mais auſſi de deux ou trois autres petits bataillons marchans à la teſte & aux eſpaules.

Mais ſi c'eſt en chemin eſtroit, faudra faire marcher deux ou trois petits bataillons file à file (prenant en ce terme le bataillon pour vne file) à la teſte du bataillon qui faict le corps, tous ces bataillons marchans en telle diſtance de l'vn à l'autre bataillon, que le premier eſtant renuerſé, le ſecond puiſſe auoir le temps de le ſouſtenir & rendre combat ſans confuſion, & ainſi du ſecond à celuy de la retraicte; chaque Bataillon ayant ſes Rondelliers à ſa teſte ſuiuis de quelque nombre

nombre de mouſqueteres eſpaulez & ſouſtenus d'autant de picquiers qui auront encores des mouſquets ſur les flancs, ſi le lieu ſpacieux le permet : ſinon les ſeconds mouſqueteres ſuiuront, puis des picques. Eſtant a tout le ſecours ſur le lieu du Rendé-vous de ſeparer leurs troupes, en deux, trois, quatre ou cinq, ſelon leurs forces, les briſees, ou la ſcituation du quartier, & ſuiuant le commandement chacun prendre ſa brigade & ſa main auec les trompetes & tambours pour donner ſur l'ennemy, ou entrer dans le quartier.

Auſſi arriuant que l'ennemy attaquaſt quant & celuy du Colonnel quelque autre quartier auec; le preuoyant ſergent Maior aura donné ordre à ce qu'arriuant que tel quartier fut attaqué, tel quartier courra à ſon ſecours; & ſi l'autre quartier eſt attaqué, vn tel & vn tel quartier prendront Rédé-vous pour ſe ioindre & l'aller ſecourir; & tel & tel autre quartier ſe rendrót au quartier du Colonnel : ou bien, ſelon la ſcituation & les deffenſes du lieu, plus ou moins ne bougeront & ſe tiendront en armes à leur quartier, ſans en partir qu'à vn exprez & nouueau commandement, ou par ſignal extraordinaire qui ſera declaré par le ſergent Maior. Ne laiſſant neantmoins & s'il peut pendant l'alarme, de faire touſiours couler quelqu'vn ſecrettement dans les quartiers & tout à pied s'il n'y a loin, pour ſçauoir en perſonne des Chefs ce qui ſe paſſe, & leur mander ce qu'ils auront à faire.

Le plus ſouuent eſtant à l'ennemy d'aſſaillir ou il voudra; chaſque quartier à part-ſoy, on vſe de la meſme diligence pour ſe tendre ſuiuãt le commandemẽt aux lieux aſſignez, ſoit à la place generale ou autrement; au ſurplus la reſiſtance touchant touſiours aux premiers attaquez.

Pour leſquelles cauſes & raiſons le ſergent Maior voyant ordinairement le Regiment diſperſé & employé ſeparément en diuers endroits & differentes

occaſions, en doit touſiours prendre le plus grand ſoin qu'il pourra, s'y gouuernant ſuiuant les volontez du General; aupres duquel il ſe doit ſouuent trouuer, du moins y enuoyer pour en receuoir & executer les commandemens. Et en ce cas donner la meſme charge & inſtruction aux Capitaines, aux Lieutenans, au Mareſchal des logis, aux Fouriers & Officiers de chaque compagnie; afin qu'en tout temps & lieux à ſon abſence, ils preuoyent & ſatisfaſſent au contenu cy-deſſus.

Pour preuenir le deſſein de l'ennemy qui ſouuent donne des alarmes pour le trauailler, il eſt bon de le la donner quelque fois toy-meſmes ſecretement; & par ſtratageme le contraindre à s'en deporter, du moins par ceſte fatigue rendre les tiens incapables d'eſtonnement & de ſurpriſe.

De nuit arriuant que le feu ſe mit dans quelque quartier ſeront aduertis de ne s'en eſmouuoir autrement, mais ſeulement y commettre quelque nombre d'hommes pour l'eſteindre, & ſi l'on peut aller au deuant, ſur tout retirer les cheuaux: & cependant d'extraordinaire faire monter quelques mouſqueteres à cheual pour enuoyer en patroüille au tour du quartier & ſur les aduenuës, faiſant quant & quant ranger & tenir chacun à ſon corps de garde, aux barricades, & doublant les gardes par tout, treſtous ſe ſaiſiſſant de leurs armes ſans abandonner, non plus que les autres corps de garde, & à peine de la vie, celuy qu'on fera lors à la place d'armes de tout le demeurant qui ceſte nuit n'eſtoit de garde: Car l'ennemy le pourroit auoir faict à deſſein de les amuſer & broüiller, pour ſur ce deſordre les ſurprendre & tailler en pieces.

Le feu deffendu à peine de mort.

DE LA DILIGENCE AVX *nouuelles, munitions de viures, & munitions de guerre.*

POVR les munitions de guerre, munitions de viures & toutes autres, le ſergent Maior en doit auoir bon ſoin & ſe les faire deliurer ſuiuant l'ordonnance au Commiſſaire.

Pouruoyant aux munitions de viures doit enuoyer ſon Adiudant chez l'Ayde de camp querir l'ordonnance en vertu de laquelle, aſſiſté d'vn ou pluſieurs ſergents, l'Adiudant ira faire charger & apporter iceux viures dans le corps du Regiment chez le ſergent Maior, ſoubs lequel il les diſtribuera par eſgales portions aux ſergens des compagnies, & ſuiuant le nombre des ſoldats en chacune d'icelles: les ſergens les diſperſans apres aux brigadiers, & les brigadiers aux ſoldats, & pareillement des munitions de guerre.

Et le plus ſouuent ayant beſoin de ſon ayde donnera ces commiſſions aux ſergents des compagnies chacun ſon iour, ne permettant nullement que le Regiment en manque; ſur tout des munitions de guerre, à quoy il doit auoir grand ſoin & preuoyance; viſitant & faiſant viſiter iournellement les armes, principalement les mouſquets & les bandollieres, & touſiours prenant garde par ſentinelles & autres diligences aux poudres, crainte des accidens, meſmes que

l'ennemy n'y fit mettre le feu.

Ne doit non plus eſtre pareſſeux d'aller ou enuoyer ſouuent aux nouuelles peur d'eſtre ſurpris,& à ceſt effect doit auoir vn cachet de ſon Colonnel pour s'en ſeruir, l'extremité le contraignant d'y enuoyer quelque ſergent ou tout autre que ſon propre Adiudant: afin que le General, ſon Mareſchal de camp, ou l'Ayde de camp s'y puiſſent aſſeurer, recognoiſſant ledit cachet; duquel toutesfois il ne ſe doit ſeruir que le moins & plus diſcrettement qu'il pourra.

Doit auſſi pouruoir à ce reglement dans les compagnies, que faiſant & compartiſſant les brigades,en chacune d'icelles, il faſſe ſes files & ſes rangs afin que ſans deſordre aux volutions il les puiſſe diuerſifier,faire doubler & tripler tout autant de fois qu'il faudra ſelon qu'il aura à faire teſte ou eſtendre ſes flancs. Et pour ceſt effect donner ordre de longue main à ce que ſoubs les brigadiers les ſoldats de chaque brigade ne changent de file ny de rang: chaque ſoldat en particulier eſtant tenu non ſeulement de cognoiſtre tous les Officiers du Regiment, puis tous leurs compagnons, mais auſſi de remarquer; aſſauoir ceux qui ſont entre deux, ſon chef de file, ſon ſerre-file, celuy qui eſt au deuant de luy, celuy qui eſt au derriere, celuy qui eſt à ſon coſté & main droite, & celuy qui eſt à ſa gauche. Et pour ceux qui ſont ſur le flanc cognoiſtront pareillement chacun ſon chef de file, le ſerre-file, celuy de deuant ſoy, celuy qui eſt derriere ſoy, & celuy qui eſt à coſté de ſoy: Et ce pour éuiter la confuſion qu'ameine ſouuent ceſte varieté quant on neglige de leur faire obſeruer vne choſe ſi neceſſaire.

MAXIMES PARTICVLIERES *deuant des places, & apres l'execution du Petard.*

LORS qu'à vn ſiege de ville, autre place, ou dans les trenchées il aura à commander quelque compagnie de ſon Regiment; ſi c'eſt pour s'aduancer ou gagner quelque endroit auantageux, meſmes pour faire quelque derniere approche, occupant le lieu gagné (i'entends en corps d'Armée) il y doit faire poſer & deſployer le drapeau Colonnel ſuiuy d'vn trompette, & là à propos faire ſonner à l'Eſtendart, pour marquer & faire remarquer quel Regiment s'y eſt logé le premier.

Trauaillant aux trenchées lors qu'on eſt contraint d'y faire mettre la main aux ſoldats, il doit auoir le ſoin d'y ſuiure & aſſiſter l'Ingenieur pour ſçauoir ce qu'il deura donner d'hommes & combien de toiſes a chaque ſoldat. Et à ce qu'ils ſoient payez pouruoir aux deniers, & les releuant leur diſtribuer en main propre, enſemble à l'abſence du Preuoſt tenir en tous lieux l'œil & la main à la taxe des viures & toute iuſtice: & touſiours auec les ſoldats en quelque action que ce ſoit (fors qu'à l'occaſion du combat où il faut eſtre rude au commandement) traitter courtoiſement, benignement; pluſtoſt humblement, mais tres-honorablement, & par ſes exemples & bons offices leur gagner adextrement le cœur. Voila le principal de ſa charge.

Ioint qu'au ſurplus il ne faut excepter ny obmettre, qu'à la priſe d'vne place emportée d'emblée par petard ou par Eſcalade, partie des ſiens eſtans aux enfans perdus & les premiers qui entreront; il doit s'y trouuer à la teſte d'iceux pour deffaire les premiers Corps de garde par les vns; enuoyer les autres ſur les remparts ſaiſir les canons qui ſont en batterie ſur les Caualiers ou autres endroits de la fortereſſe. Sur tout courir promptement à la place d'armes, s'en ſaiſir auant la garniſon, & deffaire ou deſarmer ceux qui pourroient s'y rendre, entr'autres des habitans, à meſmes qu'ils arriueront: car autrement, la querelle & fureur des Citadins eſt ſi effrenée & terrible; que perdans ou ayans à diſputer leur Patrie, leur liberté, leurs biens, leur vie, celles de leur femme & de leurs enfans; cent hommes ainſi irritez en doiuent repouſſer cinq cens.

Mais pluſtoſt que le Petard iouë & tant ſoit peu auant qu'on donne le mot; à ceſte derniere poſe ou halte il leur faut recommander par admonitions, puis à peine de la vie, de ne s'amuſer au pillage, leur aſſeurant que s'eſtans rendus maiſtres de la place, & ſur les neuf heures de ceſte matinée, le chef de l'entrepriſe donnera à chacun ſon quartier pour en faire curee.

Touſiours promettre amplement au ſoldat, & en temps & lieu luy en tenir partie.

Car s'il arriuoit, ainſi qu'en tant d'autres lieux qu'ils ſe iettaſſent comme d'abord au pillage, on pourroit eſtre repouſſé honteuſement. Pluſtoſt faire comprendre & imprimer valeureuſement au ſoldat, qu'il vaut mieux glorieuſement mourir, ou venir chargé d'honneur & l'eſpée ſanglante; qu'eſtant repouſſé reuenir

ſain & ſauue chargé de butin.

Quelquefois auſſi ayant barres ſur l'ennemy, ou deffaiſant quelque Regiment, autres troupes, enleuant des quartiers ou autrement (i'entends quand par quelque temerité on ſe rend indigne de capitulation, & que telles meſchantes places ne ſont que nuiſibles au Roy) faire gorge-chaude aux ſoldats: les chefs à l'imitation de ce conquerant de l'Vniuers, qui par ſa magnanimité & valeur a poſſedé tout ce qui eſt venu à ſa cognoiſſance; taſchant touſiours d'obliger & vaincre de courtoiſie leurs compagnons, par toute ſorte de liberalitez ineſperees de la franchiſe meſmes, leur donnant pluſtoſt tout pour regner & auoir tout, principallement l'honneur & la gloire que merite tant de vertu: & iamais ne s'aſſuiettir à la meſquinerie ou autre trop grand & ſale meſnage, qui ſeul empeſche en ce ſiecle les grands courages mal entendus de ſe rendre ſeconds Cæſars.

Poigny meſchante bicoque en lavalee d'Alien ſe reuolte, Mõſieur le Prince de Condé la force, & pour chaſtiment la donne au pillage.

Alexandre le Grand tient à grãde maxime d'eſtat la liberalité exercee au ſoldat.

Eſtablir recompenſes & faire des gratifications honnorables aux vaillãs, & des chaſtimens aux laſches; cõſeruer & cherir les premiers, de ceux là orner & fortifier les bandes, & en temps & lieu ſe deffaire des autres.

PROPRIETEZ DE L'INFANterie volante déduites en partie & brieuement, auant qu'entrer aux ordres des combats de Campagne.

ET d'autant que le General d'Armee apres auoir recognu la capacité de ceſte Infanterie volante; n'ayant deſormais nulles autres troupes ſi recõmandables, propices & vtiles à toutes occaſions de guerre, il ne

veillera auſſi tant ſur nulle autre: & l'auront touſiours luy & ſes Mareſchaux de Camp en main, comme le ſage & expert Pilote ſon thimont; ou pour luy tirer ou rendre la bride, tout ainſi que le bon Eſcuyer pour tirer party de ſon cheual: & les deſtinera & employera de neceſſité ordinairement, à l'Auantgarde, Bataille, & Arrieregarde; & notamment aux occaſions ſuiuantes & particularizees.

Quand la commodité des eſpies manque, on coſtoye l'Armée ennemie, ſe tenant de iour dans les bois; & le ſoir, la nuit, ou la matinée on taſche de prendre quelqu'vn de l'ennemy pour ſçauoir quel eſt ſon ordre, ſon deſſein & l'eſtat de ſon Armée.

Comme les plus propres pour faire la deſcouuerte, iour, & retraicte à l'armee, prendre langue & la fauoriſer & ſeruir en tous lieux.

Pour s'oppoſer à tout ſecours, l'empeſcher & y reſiſter, & fatiguer l'armee qui s'auanceroit pour trauailler ou ſecourir la ville aſſiegee.

Pour faire leuer le ſiege, du moins nuire grandement dans les quartiers, meſmes dans les trenchees aux aſſiegeans par leuées de bouclier.

Pour empeſcher vne Armée de ioindre l'autre, & prendre les premiers les logemens, & les empeſcher aux ennemis.

Pour faire toutes courſes & pourſuiure les fuyards.

Pour faire les conuois de l'Armée, & les empeſcher ou deffaire ſur l'ennemy.

Prenant langue, l'Infanterie volante fait repaiſtre la bride dans le bras, ou ſeulement le mors abatu.

Pour aller au fourrage & autres conuois pour rafraichir ceux qui ſortans de quelque ſiege arriuent au Camp pour ioindre le corps de l'Armée.

Pour aller aux viures pour le Regiment, meſmes pour l'Armée, en priuer l'ennemy & l'incommoder, ſe gardans touſiours de ſurpriſe par leur diligence, & bon ordre, ſans qu'ils puiſſent iamais à ces occaſions

eſtre

eſtre contraints à prendre de noſtre Caualerie eſcorte ny cohorte, ſauf la volonté du General.

Pour bien deffendre des barricades, les attaquer, rompre & forcer, y commandant quelques principaux & recognus ſoldats de la troupe: qui l'aſſaillans auec la picque figuree à la main, eſpaulés des mouſquets, ſont autant de lions & l'emporteront où ſera impoſſible à tous autres.

Pour ſaiſir & gaigner toutes ſortes de paſſages, Ponts ou Riuieres, deſtroits de montagnes, bois, lieux eſtroits ou mareſcageux, & autres importans & difficiles, leſquels la caualerie ſeule (les Carrabins moins que tous autres) ne peut aiſement garder; preuenir l'ennemy, s'y retrancher, & les garder enuers & contre tous.

Pour enleuer la nuit des quartiers, meſmes aux hameaux ou maiſons à l'eſcart, & aller ſurprendre ou bruſler ceux qui s'y ſeroient logez.

Pour eſcumer & mettre en deſordre la cauallerie ennemie, & la faire rompre plus facilement à la noſtre.

Pour ſoulager en tous lieux noſtre Infanterie, & la conſeruer fraiſchement, engager l'Infanterie ennemie dans le quartier, la prendre pied-leué du matin au deſloger, ou à la campagne, & la tailler ou faire tailler en pieces à noſtre caualerie legere, qui peut quelquefois ſuiure l'Infanterie volante ſelon l'occaſion, & s'entrefaire eſcorte ſoubs le commandement du General: Non touſiours de neceſſité & inſeparablement comme aux Carrabins, qui ſans courir riſque ne peu-

uent abandonner d'vn moment leur caualerie.

Meſmes par raſlade, quelque-fois à l'orée d'vn bois, à l'appuy d'vn coſtau, ou de quelque autre couuert; mettre pied à terre, laiſſer les cheuaux hors la veuë de l'ennemy & ſe mettre ſur le ventre auant iour où qu'il s'en apperçoiue. Puis, pour l'attirer au combat, aduancer peu de caualerie; lequel donnant ſur icelle doit eſtre repouſſé à bruſler. Et ayant tiré ſon coup à la faueur de la Caualerie, qui eſt obligée de les ſouſtenir, courir (ſi on y eſt contraint par foibleſſe) aux cheuaux & faire retraitte; ſinon rendre vn beau combat, pourſuiuant ſa pointe ſur le decheq de l'ennemy.

Ne faut touſiours vſer d'vn meſme ſtratageme.

Pour enleuer diligemment vn quartier, partant à deux ou trois heures de iour ou à nuict cloſe, & s'en aller à la brune auec de bons guides ſurprendre l'ennemy à quinze, vingt, trente, ou plus de lieuës, meſmes en ſaiſon pluuieuſe ou autre temps iniurieux, l'ennemy ne s'y attendant pas & contre ſon opinion.

Action importante, mais des plus genereuſes.

En ces occaſions, principalement aux grandes entrepriſes & d'importance, qui requierent la diligence, Il faut laiſſer tout ce qu'on pourra de bagage, & touſiours faire ſuiure de chaque compagnie qui marchera tous les porteurs de corde qui doiuent eſtre des mieux montés ſur des cheuaux de bonne force pour porter leurs paniers, & ſeulement vn Chirurgien, vn Mareſchal, vn Armurier & vn Sellier, comme perſonnes treſ-neceſſaires, au cas que le ſoldat fut bleſſé, que le cheual fut bleſſé, encloüé ou deferré, que la ſelle mãquaſt par les arçons, par les longues bandes de fer ou

par la chappe & l'aneau, & auſſi que les armes manquaſſent de reſſort au ſerpentin, de vis, ou autrement.

Et iamais aux lieux trop eſloignés pour faire retraitte, ne s'engager ſi loin qu'on ne ſçache tres-bien comment, ſoit par le rapport des Eſpions ou à la relation de quelque particulier qui aura eſté recognoiſtre ſur le lieu. Car s'il arriuoit quelquefois que l'ennemy éuentaſt le deſſein & ſe rendiſt le plus fort ſur le lieu de l'entrepriſe, ou attendit en quelque endroit par embuſcade ; & les noſtres d'inégale force, ſe trouuans chargés ou deſcouuerts en chemin, ils auroient du moins de la peine à s'en retourner ou faire retraitte ; d'autant qu'ayant diligemment fait vne ſi grande traitte, il ne ſeroit pas poſſible de tourner ſoudain bride, & ſe pouuoir rendre au quartier ſans forcer leurs cheuaux ou s'engager en chemin.

Le Colõnel de l'infanterie volante, pour s'acquerir la faueur de Mars, ne doit rien eſpargner, ains faire vne belle & neceſſaire deſpẽce en bõs eſpiõs.

Notamment auoir de bons guides, & la nuict rafler tout ce qu'on trouuera d'hommes eſcartez à la teſte & ſur les aiſles : Meſmes s'il y a dans la partie quelques ſoldats qui cognoiſſent le pays, les faire conferer auec les guides deuant le chef, & voir qu'ils demeurent d'accord, touſiours leur propoſant deux ou trois diuers lieux enuiron & auec celuy de l'entrepriſe pour leur en leuer le ſoupçon. Et s'il eſt poſſible faire monter quelque meſchant cheual aux guides, & les donner en garde auſdits ſoldats chefs de guide, afin que pour éuiter la confuſion perſonne ne parle à eux. Et leur faiſant touſiours deuancer les troupes, il faut que leſdits chefs de guide prennent ſoigneuſement garde s'ils les voyent en ſuſpens

ou eſtonnez de l'obſcurité de la nuict, regardans çà & là ſur l'incertitude du vray chemin ; afin d'en donner de bonne heure aduis au chef de l'entrepriſe pour y en employer quelque autre s'il en a encore, ſelon la neceſſité & pour plus grande aſſeurance, car autrement on ſe pourroit mal enfourner & faire les pains cornus. Et ayant pourueu à toutes choſes neceſſaires executer diligemment ; iamais ne diuulguer ſon deſſein, ains touſiours feindre le contraire pour ne l'éuenter : le chef tenant l'œil & la main à ce que tout ſuiue en bon ordre iuſques au Rende-vous, qu'il doit donner en quelque lieu non trop eſloigné, mais auſſi pas ſi prés, ou directement ſur les aduenuës, ſi c'eſt contre la Caualerie.

Si c'eſt contre l'Infanterie, faudra mettre pied à terre plus prés, mais auant que l'ennemy les ſente, & pour éuiter qu'on ne fut deſcouuert par le haniſſement ou bruit des cheuaux ou autrement, & auſſi pour deſgourdir les ſoldats & leur donner temps de pouruoir à leurs cheuaux & à leurs armes, & de prendre la chemiſe, l'eſcharpe ou autre marque, & receuoir entierement tout l'ordre qu'ils doiuent tenir.

Camiſade.

Eſtant donc au lieu du Rendé-vous: à ceſte derniere poſe ou halte, auant mettre pied à terre, le chef de l'entrepriſe fera ſelon ſes forces mettre à part vn bon nombre de mouſqueteres dont il fera reſerue, & les diſpoſera par prealable commandement à l'entour du quartier, pour empeſcher l'ennemy de ſe pouuoir r'alier ou de fuir ſur ſa deſroutte.

Puis mettant pied à terre tout le demeurant des

troupes, ſelon la proprieté du lieu, mettront les cheuaux en deux ou pluſieurs files, la teſte de chaſque cheual à la queuë de l'autre cheual : (là n'eſtant beſoin de les ordonner la teſte ſur la cuiſſe, comme au combat) Et lors les porteurs de corde de chaſque compagnie qui doiuent touſiours eſtre des premiers preſts & ſans manquer à peine de la vie, ſe preſenteront; & à meſmes que les ſoldats mettront pied à terre, commençant au chef de file iuſques au ſerre-file, leur bailleront & mettront dans la main le bout de la corde pour enfiler les cheuaux, tellement que le ſoldat ayant encore vn pied à l'eſtrier, l'autre à terre, ſe trouuera le bout de la corde en la main pour la paſſer & faire courir dans l'aneau à coſté de la ſelle : Et ainſi de main en main les porteurs de cordes la conduiront iuſques au bout où ils retiendront la file des cheuaux, ſeulement vn porteur de corde ou tout autre, fors que le ſoldat, à chaſque bout de file.

Et ayant ordonné & laiſſé leurs cheuaux que leſdits porteurs de cordes, le Chirurgien, le Mareſchal, L'armurier, & le Sellier, tiendront & garderont, les ſoldats ayant quitté la Roupille à l'arçon, allumeront la meſche par les deux bouts, mettront balle en bouche : Et les ayans promptement mis en bataille, auant leuer le pied ny s'aduancer, on donnera la marque; & pour ne ſe ſeruir du premier mot le changeront & en donneront vn tout autre, faiſant paſſer tout bas la parole de main à main dans toutes les troupes & en tous les rangs.

Selon la neceſſité ou qu'on le iugera à propos, quelque petit corps de picques & de mouſquets demeureront & garderõt les cheuaux.

Alors voulant donner & ſuiure l'ordre, que le

chef doit auoir premedité & reſolu auant partir de ſon quartier, il le declarera apres auoir donné le mot, à fin que chaſque brigade ſçachant par ce moyen de quel coſté donner, qui la teſte, qui la queuë, qui la main droicte, & qui la gauche; ou quelle troupe aura la premiere pointe, quelle la ſeconde, ou quelle pour la retraitte, & quelle pour la reſerue; ils puiſſent apres marcher en ordre de combat ſous tout ſilence, & auſſi reſoluëment que couuertement.

Puis chacun de ſon coſté aſſaudront le quartier, donneront, ſuiuront & executeront le commandement; ou apres que le petard aura ioüé, ſi c'eſt à l'entrepriſe d'vne place.

Mais ſi par fois noſtre Caualerie legere eſtoit de la partie, on la pourra ſeparer, vne troupe ou brigade ſur les flanqs, autre brigade à l'entree du village, & l'autre aux eſpaules ou autres yſſues, pour empeſcher que l'ennemy ne ſe ſauue ou ſe r'alie, & pour donner quand ils le iugeront plus à propos.

Et ſi à l'abord la Caualerie, qui doit la nuict faire l'aduantgarde, pouuoit ſurprendre les ſentinelles ou ceux qui battent les chemins, faudra les charger reſolüement & les preſſer, tant qu'en ſe retirant on ſe puiſſe meſler & entrer auec eux dans le quartier, pour forcer & ſurprendre l'ennemy, auant qu'il aye le temps de prendre les armes & ſon ordre de combat. En ce cas & ſans s'amuſer à changer le mot, l'Infanterie volante faiſant lors ſes diligences & mettant pied à terre le plus prés qu'ils pourront, donneront promptement ordre à leurs cheuaux & ſeconderont la Caua-

lerie legere, entrant apres icelle, ou comme deſſus chacun ſa main ſelon qu'il s'offrira.

Bref comme ſeconds & ſouſtenans de la Caualerie, & pour éuiter les embarras & les ſurpriſes de l'ennemy lors que l'Armee marche en pays ſuſpect, couuert de bois, rude & difficile; & quelque fois ne pouuant tenir qu'vn chemin eſtroict & incommode à la Caualerie, qui eſt ordinairement diuiſée à la teſte & à la queüe de l'Infanterie en chacun des trois ordres de l'Armee, Aduantgarde, Bataille, & Arrieregarde; & en ces endroits reduitte de ſe mettre à couuert au milieu de l'Infanterie, & perdre beaucoup de temps pour changer ſon ordre à celuy de l'Infanterie, qu'il faut lors neceſſairement diuiſer pour couurir pareillement la Caualerie.

En ce cas pour ne s'amuſer à perdre beaucoup ou tant ſoit peu de temps, quelquesfois bien cher, & pour pouuoir mieux attaindre à infinis ſubiects & aſſeurances, meſmes ſoulager la ſimple Infanterie.

On pourroit ordinairement diuiſer partie du Regiment de l'Infanterie volante au lieu & place de l'Infanterie priuée, & l'ordonner auec la Caualerie & aux lieux plus neceſſaires, pour en tous endroits ſentir & deſcouurir les premiers, marcher ſur les aiſles de l'Armee, tantoſt vers la teſte, tantoſt vers la queuë, pour faire paſſer & comme proteger le tout, meſmes l'Artillerie & le bagage, lors que le chemin eſtroit les reduiroit à faire les files ſi longues qu'il ne ſeroit autrement poſſible de les ſecourir de la teſte à la queuë. Et ſelon les endroits mettre pied à terre,

prendre leur ordre de combat, ayant ſaiſi le lieu que l'ennemy pouuoit preoccuper ou y venir de quelque coſté ou trauerſe : Et à leur faueur la caualerie de l'Auantgarde paſſeroit ſans crainte d'aucune ſurpriſe; l'Infanterie volante d'ordre en ordre faiſant touſjours ferme iuſques à ce que la Caualerie euſt gaigné aſſez auant dans la plaine pour reprendre ſon ordre, ou qu'elle euſt gaigné la croupe d'vne montagne ou lieu de pays rude & montaigneux : La bataille à part-ſoy en faiſant autant ; & l'Arrieregarde mettant ſon Infanterie en retraitte. Puis à la Campagne tous enſemble reprendre leur premier ordre; ou faire voltiger l'Infanterie volante à la diſcretion du General.

Pareillement en toutes occaſions d'importance, ſoit pour ſurprendre quelque place ou tous autres lieux ſuſdits, où la diligence & la grande & prompte execution ſont requiſes, cela n'eſt deub qu'à l'Infanterie volante. Et n'eſtoit qu'il n'appartient à vn ſoldateau, & qui a ſi peu d'experience, (bien de la race des plus Vaillants,) de preſcrire ſur ceſte occaſion quelque ordre à ſon General d'Armée, ie pourrois aſſez faire voir comme à vn iour de Bataille rengée il en peut faire des merueilles, pluſtoſt des coups d'Eſtat.

Meſmes que le Roy ayant deux mil de ces vieux ſoldats accompagnez de cinq à ſix cens maiſtres, en pourroit faire vn Camp volant. Et lors des Cagades, Emotions ou Maturinades ordinaires, rompre la partie & leuée des mutins, reuoltés & ennemis de ſa Majeſté & de ſon Eſtat, par le moyen de ceſte redoutable

doutable energie d'Infanterie volante ; qui a l'eſcorte des Cuiraſſes iroient voir & dompter en peu de iours à cinquante, à cent & plus de lieuës ces cheuaux eſchapez, les apprendroient à tourner au bout & les tailleroient en pieces à meſmes qu'ils commenceroient à regimber ou faire leurs leuees.

Deſquels ſi le Roy en tenoit ordinairement auprez de ſa Majeſté quatre compagnies qui tiendroient non ſeulement la place qu'occupent inutilement les Carrabins : Mais comme les plus fortes & aduantageuſes gardes de l'Vniuers, ſeroient les aduantcoureurs du Regiment des gardes ; & en toutes les coruees, notamment aux grands & precipités voyages, meſmes quand le Roy ſe remüe tant ſoit peu, ie dis de la plus grande à la plus petite iournée ; iceux eſtans accompagnés de ſa compagnie de cheuaux legers, ſeruiroient grandement, iroïent en diligence, ſuiuroient & ſe trouueroient nuict & iour & en tous lieux, à la teſte, ſur les aiſles, & auec ſa compagnie de genſdarmes à la queüe de ſa Majeſté : qui ſelon l'occaſion en tireroit plus de ſeruice, & d'execution que de pluſieurs fois autant d'autres.

Et lors que le Roy voudroit paſſer outre, aller dans les Prouinces ou de l'vn à l'autre quartier ou Rendez-vous, (comme preparant la voye à ſa Majeſté ;) on n'auroit qu'à commander & enuoyer deuant l'vne de ces quatre compagnies d'Infanterie volante, accompagnez de quelques cheuaux legers, pour ſentir, prendre langue & faire la deſcouuerte de tous obſtacles, & monter en garde attendant le Roy, qui à leur eſcorte pourroit aller à ſi

grandes iournées qu'il plairoit à ſa Majeſté, ou ſelon la preſence & importance des affaires de ſon Eſtat; ſans s'aſſuiettir à attendre la ſimple Infanterie, ny meſurer à leurs pas lents ſes iournées: ains l'eſpargnant par ce moyen, on meneroit à petites iournées l'Infanterie de ſon Regiment des gardes ſoubs la faueur de l'Infanterie volante. De ſorte qu'en tous affaires on traicteroit doucement la ſimple Infanterie, la conſerueroit touſiours & la tiendroit-on en eſtat de bien & fraiſchement combatte: & ainſi des autres occurrences, empeſchant les remuëmens & ſeditions de ces François abaſtardis, contre leſquels à leurs émotions, le Roy arborant la Cornette blanche, pourroit donner aux nobles volótaires vne compagnie de l'Infanterie volante, pour tous les effects & raiſons ſuſdites.

D'ailleurs, le Roy mettant le Regiment d'Infanterie volante ſur pied, quand ſa Majeſté ne feroit meſmes que mil de tels hommes: il eſt plus que vray ſemblable (la guerre continuant) qu'il y auroit dans moins de quatre mois apres, plus d'autant de maiſtres & autres vieux ſoldats; qui cupides d'honneur, montez & armez en S. George, ſuiuroient le Colonnel comme vn Soleil leuant; pour à l'imitation des premiers participer à la gloire de leurs faits heroïques & reputation nompareille.

Parmy leſquels à l'occaſion on ne manqueroit iamais d'y trouuer les vns capables du petard, l'vn en ayant appliqué & ouuert les portes; l'autre pour y auoir aſſiſté; qui au beſoin & meſmes lors que le nez peut ſeigner aux plus aſſeurez petardiers, le feroient

iouër ſans branler au manche. Les autres plus que capables de recognoiſtre la place, leuer le plan, ſonder le foſſé, prendre la profondeur, largeur, & hauteur pour dreſſer les eſchelles, ou pour le combler: & entierement de l'ordre qu'on doit tenir abordant le foſſé, eſtans dans le foſſé, montans à l'eſcalade, eſtans ſur les remparts, donnans dans les corps de garde, aux portes, aux batteries, aux magazins, à la place d'armes, & aux autres endroits de la fortereſſe. Et brief s'y conduire & gouuerner ſuiuant les rencontres & les maximes de l'art Militaire.

Inueſtiſſant ou bloquant vne place, on y trouueroit la pluſpart capables des approches, au trauail dans les trenchées, aux redoutes, aux demy lunes, aux ponts, aux galeries, aux mantelets & à la ſappe.

Prendre bien la diſtance d'vne Mine, s'y bien ſeruir de la Bouſſolle, & ſuiuant l'éguille entendre le rum du vent; y bien trauailler, la mener obliquemét, la bien eſtançonner & faire vouter ſa matrice triangulaire, y appliquer les barrils de poudre deffoncez par vn bout; bien appliquer & ſerpenter la ſauſiſſe ou la traiſnée, bien murer le tout; & dextrement manier la ſonde, pour éuenter la contre-mine, l'éuiter par détours, & tres capablement y tenir l'œil & la main.

Et aſſiegez dans la fortereſſe trauailler au Magazin & Arcenac des armes; aux balles de feu, aux fléches de feu, aux barrils de feu, aux herſes de feu, aux trompes de feu, aux lanternes, aux grenades, & tant d'autres, & s'en ſeruir, les employer & ietter à propos.

Bien faire vne embraſure & auec iugement & experience bien pointer & faire iouër la volée du canon. Au departement prendre chacun ſon quartier eux meſmes, & tracer ou faire tracer à l'Ingenieur les deſſeins, y trauailler & faire trauailler leur Quarteniers, regarder & mettre la main & le remede à tout ce qui eſt des autres deffenſes pour la fortification; comme viſiter les batteries, fortifier la bréche, garder les ſurpriſes, deffendre toutes les approches & attaques, tant que l'ennemy ſoit au foſſé, faire la reſiſtance quand il eſt au foſſé & au pied des baſtions, pouruoir aux caſemates, ſeruir infatigablement à la bréche, & Martialement à l'aſſaut; & en fin de toute la reſiſtance qu'on doit faire: Et à l'extremité faire leurs compoſitions, & prendre leurs ſeuretez de l'ordre qu'on doit tenir ſortans de la place.

Tellement que le General ou autre Gouuerneur, où l'on en pourroit ietter à ces fins pour faire des ſorties, voir les aſſiegeans par leuées de bouclier dans les trenchées, ou aux quartiers particuliers, les debuſquer & deſloger en gagnant touſiours quelque endroit, & deffaiſant des corps de garde; ayant affaire des gens de leur faction, aſſeurément les trouueroit touſiours parmy leſdictes troupes, comme les plus renommées & de ſeruice. Et ſomme en toutes occaſions il en reüſſiroit bien & heureuſement pour le ſeruice du Roy: car outre tant de belles parties acquiſes par la longueur de l'experience, on y trouueroit ceux qui ſçauroient prudemment faire reüſſir quelque dangereux voyage, & ſçachant entre autres choſes, bien

trauailler de la main, ſoit pour leuer les plans, ou plus importamment, s'acquiter dignement de l'vn & de l'autre; ainſi que ie pourrois m'expliquer: Mais mon deſſein n'eſtant preſentement d'eſcrire & particulariſer tous ces ſubiets qui meritent tout vn liure; pour ne m'eſloigner de celuy-cy, ie ſurçoiray à ces cas reſeruez, que ie pourray pourſuiure en temps & lieu ſelon ce premier accueil. Et ſouſtiendray veritablement que quoy que montez en leur premiere volée ſur des cheuaux de cinquante eſcus qu'on leur doit donner du moins; ils ſe verront peu de temps apres les mieux montez de l'Armée. Cela eſtant hors de doute que deffaiſant des troupes ſur l'ennemy, meſmement dans les quartiers où ils les verront frequemment, la pluſpart des cheuaux leur demeureront: car comme ils ſeront gens à perdre aſſez ſouuent des hommes (nul ne pouuant attenter à la vie d'autruy ſans mettre la ſienne propre au haſard) auſſi par conſequent ils en defferont outrageuſement; & le pourra-on iudicieuſement comprendre aux ordres ſuiuans touchant les combats de campagne, principalement contre la Caualerie.

BATAILLON DE L'INFANTERIE volante d'vne Compagnie, ou deux Compagnies enſemble, en plaine campagne, & aux plus eminents perils de la deffenſiue, contre la Caualerie.

POVR les extremitez ou la Caualerie ennemie pourroit reduire & donner du pire à l'Infanterie volante, l'ordre du combat en eſt ſi beau & clair, qu'on ne le ſçauroit tenir plus ſeur, ſoudain & formidable, ſoit principalement à la campagne attaquez de ladicte Caualerie, à quoy nous ſommes plus ſuiects en France, ſoit dans des chemins eſtroits, tant d'autres paſſages, arriuãt ou ſortant du quartier, faiſant quelque grande traitte, retraitte ou tout autremẽt; gagnant touſiours pays auec le meſme ordre & ſans eſtonnemẽt quelconque, ſauuant cheuaux & bagage à la teſte de l'ennemy, qui ne les ſçauroit tant ſoit peu pourſuiure ou ſerrer, ny attaquer ſans perdre beaucoup des ſiens: Eſtant impoſſible à la Caualerie, comme ie feray voir tantoſt par la ſuite de mes diuers combats (dont ie commence par le moins neceſſaire) de leur preſter long temps le collet, ſans y laiſſer vne bonne partie de leurs compagnons auec l'enuie d'y retourner ſouuent.

L'ordre du combat en campagne; C'eſt qu'au rapport des Auantcoureurs, les Coureurs aduertis qu'il ſuruient de la Caualerie; à l'inſtant on prend champ

de bataille, & faict-on tout auſſi toſt ſortir & auancer ceux qui ont deſia commandement, pour aller ſouſtenir les Coureurs, leſquels on prend ſur les troiſiéme & quatriéme brigade.

En vn mot de commandemant, (ou ſi on veut comme les Polonois au ſignal de la trompette) on ſepare la troupe en quatre brigades, ou la compagnie ſelon qu'on peuſt eſtre commandé & enuoyé : les occaſions eſtans ſi diuerſes que ſouuent deux ou trois compagnies ſeroient ſuperfluës ou vne ſeule ſuffiroit; autresfois plus ou moins ne ſeroient baſtantes où il faudroit tout le Regiment.

Ainſi pluſieurs fois exercez ces par ſolle aſſiete,

La brigade de la corne droicte faict le premier flanc, celle de la corne gauche faict oppoſitement l'autre flanc, la troiſieſme brigade faict la teſte, & la derniere la queuë.

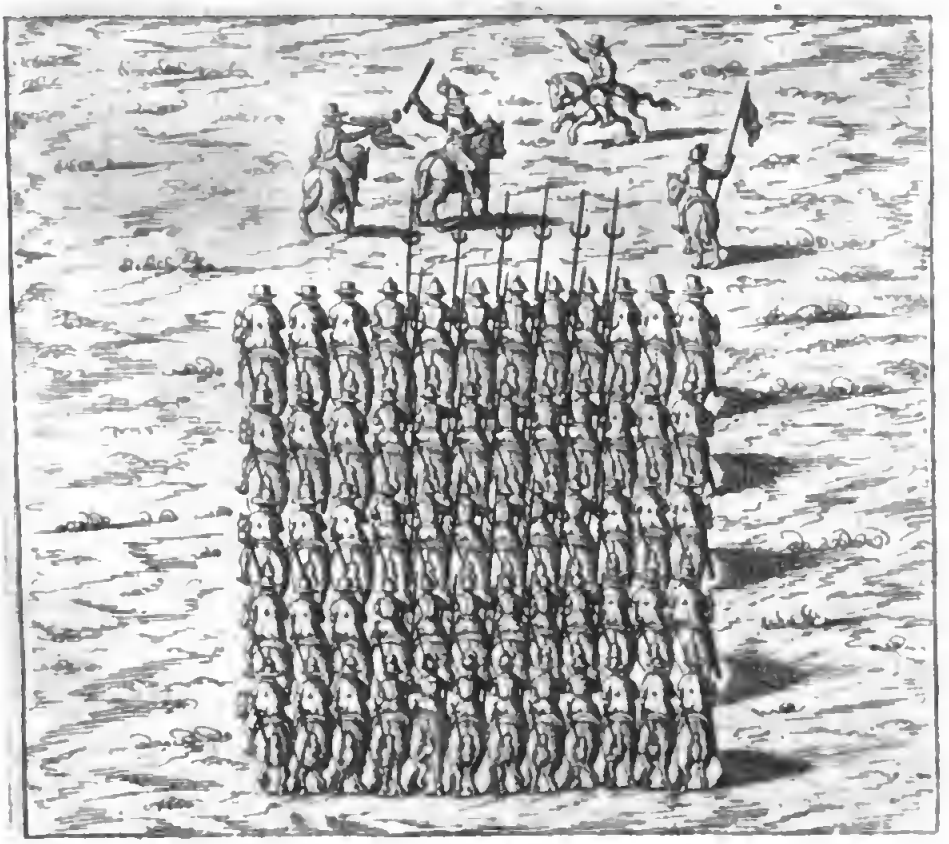

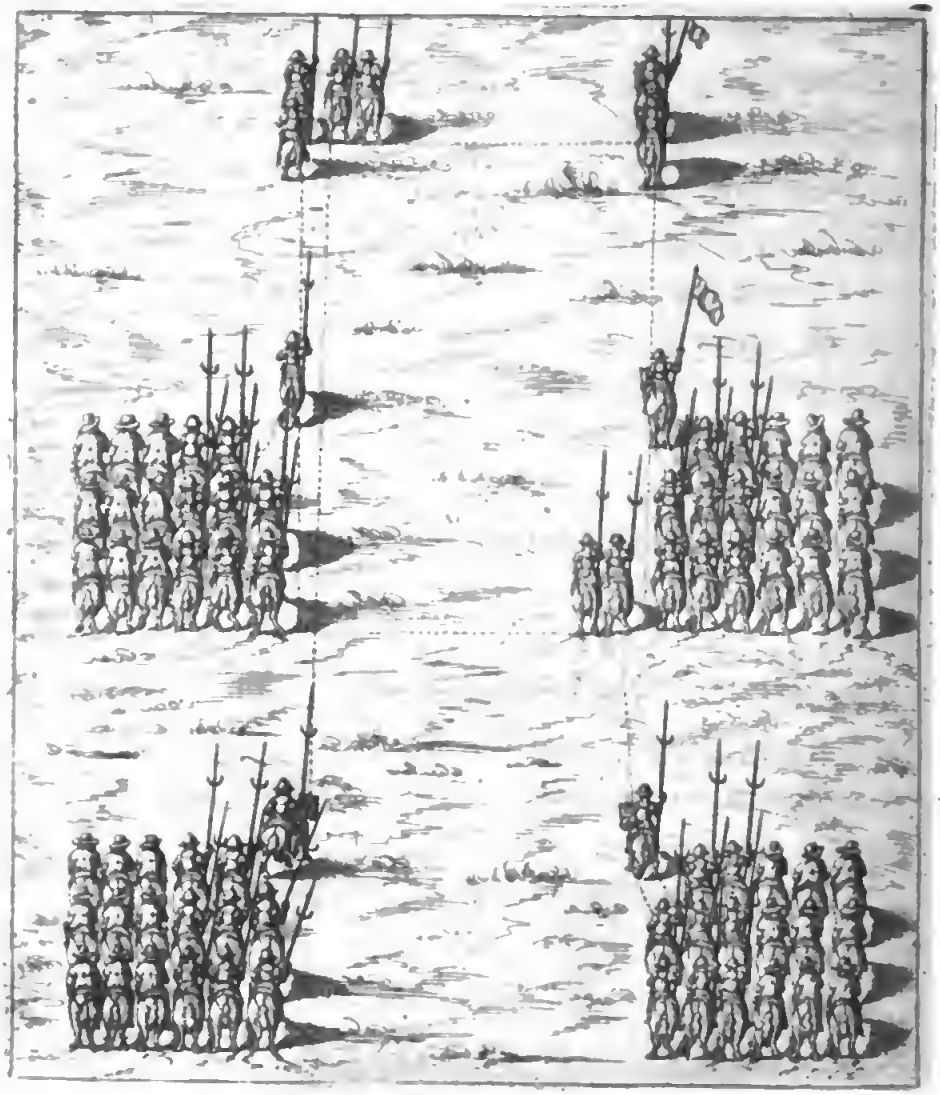

La Compagnie eſcartellee, chaque brigade à part-ſoy & tous d'vn meſme temps, met les ſiens en vne file, touſiours commençant & finiſſant les files par les picquiers, les mipartiſſant aux deux extremitez & bouts de la file, les mouſquets entre les deux parties des picques.

La brigade de la corne droicte voulant donc quant & les

& les autres brigades & d'vn meſme temps, commencer à faire ſa file, pouſſe deuant ſoy en droicte ligne ſon premier cheual chef de file, à la diſtance & proportion de ce qu'il iuge que ſa brigade peut occuper de terrain en file & par l'eſtenduë & longueur de tous ſes cheuaux; dont les ſoldats font & dreſſent ladicte file par ordre & cheual à cheual, l'vn apres l'autre, depuis le cheual chef de file iuſques au cheual ſerrefile, chaque cheual aux deux flancs aduançant & ioignant en dedans le quarré ſa teſte ſur la cuiſſe de l'autre cheual qui eſt deuant ſoy.

La brigade de la corne gauche oppoſant & aduançant les ſiens d'vne meſme methode, faict ſa file en telle diſtance de l'vn à l'autre flanc, que les deux autres brigades, l'vne à la teſte, l'autre à la queuë, puiſſent ſeulement occuper & tenir de front l'interualle qui ſepare les deux flancs oppoſez, & ne met-on iamais pied à terre en iceux flancs, que premierement les quatre files qui forment le quarré, ne ſoient ordonnées, iointes & aſſemblées.

La troiſiéme brigade qui eſtoit à la queuë de la ſeconde, auançant de front ſon premier cheual ſuiuy de toute ſa brigade, ſur la main gauche, entre par la queuë; & paſſant entre les deux flancs oppoſez, & rez à rez la ſeconde, ordonne en marchant tous ſes cheuaux de front, & commençant par ſon cheual premier auancé, va ranger de front & bien ſerré ſa brigade depuis, & ioignant le cheual chef de file du flanc gauche, iuſques à l'autre cheual chef de file du flanc

de la droicte, les cheuaux rangez à la teſte n'auançans le poitral l'vn non plus que l'autre, & ſe reiglans tous ſur la droicte au cheual chef de file: En telle ordonnance que ſe rangeans, le premier cheual de la teſte rangé le ſoldat ſe iette pied à terre du coſté de dehors, deuant la teſte de ſon cheual, prenne & paſſe le bout de la corde dans l'anneau ſoubs le galbe, puis le ſecond cheual, puis le troiſieſme, & conſecutiuement rangeant leurs cheuaux, chaqúe ſoldat du premier iuſques au dernier, & l'vn apres l'autre mettant pied à terre, bouclant & enfilant ſon cheual par ladicte corde; & ainſi du rang de la queuë.

La quatriéme brigade auſſi d'vn meſme temps & au deſſoubs de la premiere, aduance ſon premier cheual ſuiuy de tous les autres ſur la main droicte à la queuë & entre les deux flancs, commençant au cheual ſerre-file, teſte à teſte & ioignant iceluy, range d'vne meſme methode toute ſa brigade, conformément à celle de la teſte, ſi bien que la teſte des cheuaux de la brigade quatriéme, regardent la queuë de ceux de la brigade troiſiéme.

De ſorte que par vn ſecond ſignal ou autre commandement, la teſte, la queuë, & les deux flancs ioints & aſſemblez font vn quarré berlon, dans lequel ſi on veut combattre comme à la barriere, & de pied ferme, on peut conformer ſon bataillon; ou ſi c'eſt pour faire retraicte à la teſte d'vn plus puiſſant ennemy, l'ordonner dedans & dehors ſur les quatre faces. Et pour ceſt effect au troiſiéme ſignal ayant

ſoudain mis pied à terre.

En chaque file des deux flancs, au rang qui faict la teſte, & à l'autre rang ou queuë du quarré, qui ſont les quatre faces: à meſme que chacun deſcend de cheual, on faict courir la corde qu'à ces fins chaque compagnie faict apporter dans des paniers ſur les cheuaux exprez, en tel ordre que le ſoldat n'a pas pluſtoſt le pied à terre, que depuis le ſerre-file des cheuaux, & de main en main ils paſſent le bout de la corde que les porteurs de corde preſentent tout auſſi toſt au premier, & la font ainſi courir dans l'anneau qui eſt à la ſelle.

Aſſauoir la corde paſſée par les anneaux de la teſte, & ceux de la queuë au deſſous du garrot; & ceux des flancs à coſté des ſelles, & touſiours par le dedans du quarré vers le Bataillon. Et ce pour rendre le quarré grandement fort, & empeſcher que l'ennemy n'en puiſſe voir ny atteindre la corde: car autrement, & que les cheuaux fuſſent enfilez ſimplement, l'vn la teſte ſoubs la queuë de l'autre; & le cheual paſſant lors la teſte à coſté ſur la cuiſſe du premier & auançant, ou l'autre cheual reculant tant ſoit peu, a tous momens & en tous endroits ils feroient vn grand iour, ou l'ennemy pourroit à tous propos voir & couper la corde.

Les quatre cordes paſſées par la teſte, par la queuë, & par les flancs, quatre hommes dediez à cela tiennent aux quatre angles chacun le bout des deux cordes auec les deux brides, & font auancer le Bataillon & le quarré, ou le retiennent fer-

mement ſuiuant le commandement.

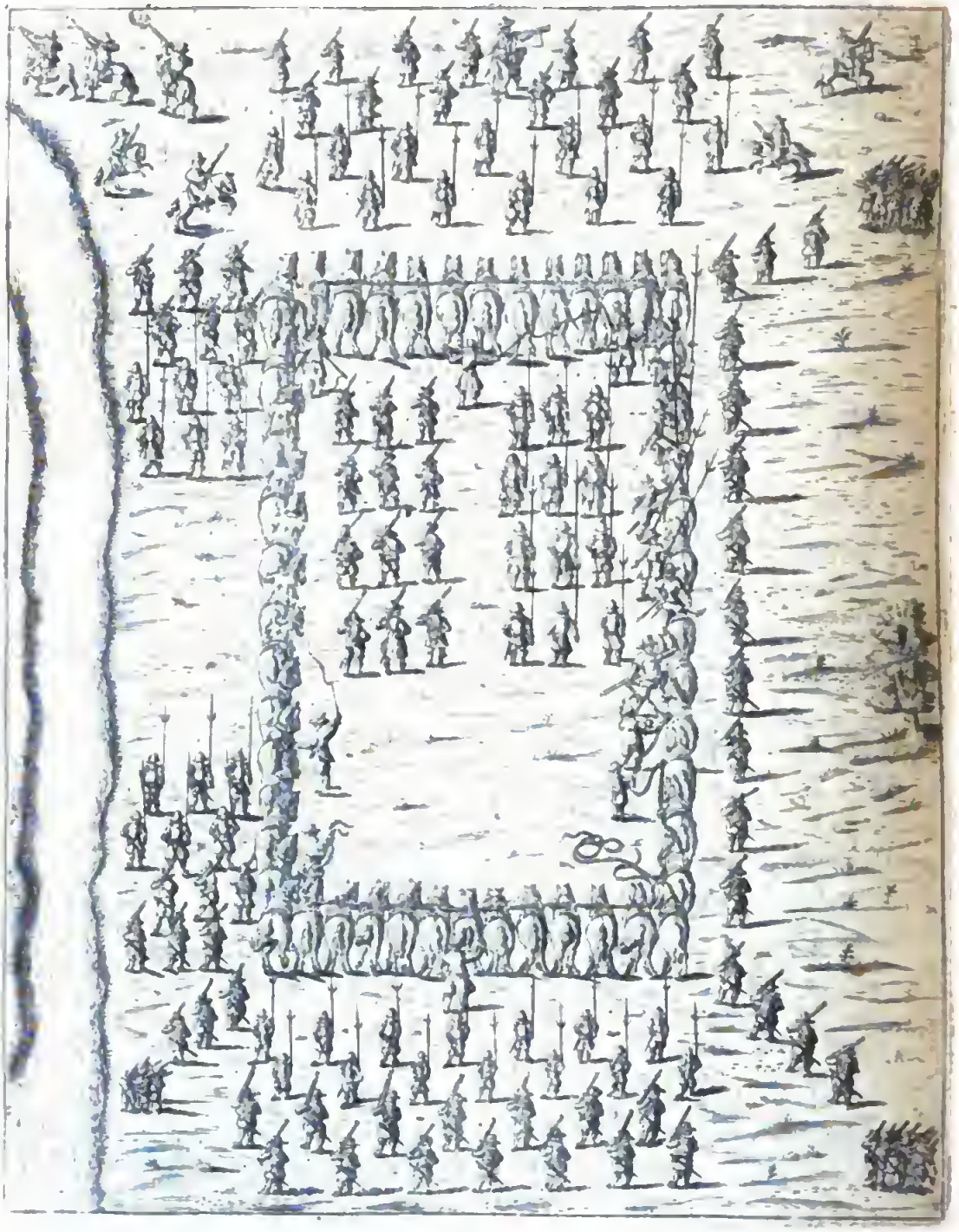

Soudain apres l'aduertiſſement, & pendant que

les Coureurs auec le renfort qu'on leur aura faict auancer ſouſtiennent & eſcarmouchent ; le quarré des cheuaux bouclé, la Roupille quitée à l'arçon, le mouſquet ſur l'eſpaule, la meſche allumée par les deux bouts, & trois ou quatre balles en bouche ; On commande *Picquiers* à part ; *Mouſqueteres* à part : deſquels mouſquets on en faict ſortir plus que la moitié auec les deux tierces parties des picques ; & prend on ſur les ſortis ſes plotons & manches, mettant les plotons à vingt ou vingt-cinq pas du quarré de cheuaux, & eſtendant en auant les manches depuis les cornes du quarré iuſques aux plotons pour eſcarmoucher ; autres officiers mettant d'vn meſme temps le reſte des ſortis tout autour du quarré pour garnir la teſte, la queuë, & les flancs : aſſauoir ſeulement vne partie des mouſquets le long du premier flanc, la ſeconde partie à l'autre flanc, & la troiſiéme partie deſdits mouſquets de dehors auec la moitié des picques auſſi de dehors à la teſte des cheuaux, les mouſqueteres deuant les picquiers, pour tirer touſiours par le premier rang en auançant, le Bataillon marchant en rendant combat : & à la queuë mettant la quatriéme partie deſdits mouſqueteres auec l'autre moitié des picquiers de dehors, pareillement ordonnez à ceux de la teſte, & ce pour faire teſte à l'ennemy, les mouſquets deuant les picquiers, pour combattre en marchant, & tirer en retraitte ; & faiſant ferme, les picquiers deuant genoüil en terre, & les mouſqueteres entre les picquiers & les cheuaux, commandez du

moins par vn Sergent ou vn Lieutenant à chaque partie ou face du quarré, pour les faire ainſi combattre genoüil en terre au combat de pied ferme. Et tout debout en marchant, contre les flancs, à la teſte & à la queuë des cheuaux, comme i'ay dict, ſuiuant le ſignal & alarme des trompetes & tambours qu'on mettra à cheual ſur chaque face.

Diſpoſant dedans le quarré le demeurant des picquiers en telle ordonnance, que marchant, en vn mot de commandement, le quarré faiſant ferme, on ſepare le Bataillon en quatre parties, aſſauoir la moitié des picquiers derriere l'vn des flancs, & l'autre moitié derriere l'autre flanc, preſentent la picque par deſſus le col des cheuaux pour deffendre les mouſqueteres de dehors. Et des mouſqueteres d'en dedans pareillement diſperſez en quatre parties, chaque partie en deux petites troupes derriere chaque face du quarré, pour à chacune face, & ou l'ennemy ſe preſentera ou preſſera le plus; par moitié, puis l'autre moitié ou petite troupe monter ſur les cheuaux, ayant tiré leur coup tres-apropos mettre pied à terre, recharger promptement & inceſſamment, tant que l'ennemy paroiſtra ou chargera, ainſi en chaque face l'vne petite troupe, puis l'autre mettant le pied à l'eſtrier & ſe releuans ſans deſordre pour le ſoulagement de ceux de dehors & leur donner temps de recharger, s'appreſter & touſiours auoir du feu, rendant par ces diligences à chaque face vn feu continuel.

Quelque fois auſſi & lors qu'il le iugera plus à pro-

pos, le Capitaine ou ſuperieur fera ſortir comme d'vn autre fort partie deſdits mouſqueteres, puis l'autre, pour le meſme ſoulagement & rafraichir ceux de dehors: & quand il le faudra les pourra retirer par l'interualle qu'on leur peut ouurir à quel que ſoit des quatre angles du quarré, n'ayant qu'à faire laſcher le bout de la corde, pour faire iour capable de les faire ſortir & de les receuoir; enſemble aux Coureurs & à leurs ſouſtenans, commettant pour ceſt effect quatre picques & deux mouſquets à chaque angle pour y tenir & mettre la main, ouurir & fermer le quarré les ſoldats ſortans & ſe retirans.

Mettant au centre du quarré comme pour y former ſon corps tout au tour s'il eſtoit beſoin, le bagage bien rangé auec quelque feu de reſerue ordonné conformément au quarré des cheuaux, lequel feu ne tirera que le plus tard, par rang & à propos, ſoubs le commandement d'vn Enſeigne aſſiſté d'vn Sergent que l'Enſeigne doit enuoyer par files dehors le grand quarré, & ainſiqu'il verra pouuoir prendre ſon temps, ou ſoubs le commandement du chef, pour eſcarmoucher, du moins tirer leur coup, puis les ramener, ſe retirans ſans deſordre par la meſme ouuerture qu'on leur aura faict pour ſortir; ledict Enſeigne ſon drapeau à la main, meſnageant & faiſant tirer ſon feu à l'imitation des autres, qui doiuent continuellement tenir & eſtre preſts ſans iamais manquer de feu.

A la retraitte des Coureurs & de leurs ſouſtenans, les plotons & manches eſcarmouchans, ou ayants faict

leurs ſalues, à meſme que l'ennemy les preſſera ſe retireront à la faueur des autres qui bordent par dehors les deux flancs, la teſte & la queuë des cheuaux, & ſe rangeront & prendront leur place parmy iceux aux endroits qu'on leur aura prealablement ordonné.

Leſquels Coureurs & leurs ſouſtenans à la faueur des plotons & manches & autres mouſqueteres & picquiers de dehors, s'eſtans donc retirez & iettez dans le quarré des cheuaux, qui les doit receuoir par l'vne de ſes cornes plus eſloignee du choc de l'ennemy, pouſſeront leurs cheuaux ſoubs ceux des quatre grands files du quarré vers la teſte ou autre partie qui regarde de plus prés l'effort de l'ennemy: & là chacun paſſant la bride de ſon cheual dans l'anneau de la chappe qui pend à coſté de la ſelle de l'autre cheual, menez par vn goujart, les rangeront de file & preſentans le flanc ſoubs les autres cheuaux qui font la teſte du quarré, meſmes à tout autre endroit plus preſſé, ou pour fortifier les angles en feront derriere iceux des autres ſeconds petits angles conformément au quarré, qui ſeruiront de rempart contre l'ennemy, venant (mais choſe preſque impoſſible) à enfoncer la teſte ou ailleurs. Et ſelon le combat remuer & tranſpoſer leſdits cheuaux attachez par la bride aux chapes, de l'vn à l'autre endroit, ou que l'ennemy chargera ou fera plus d'effort.

Et

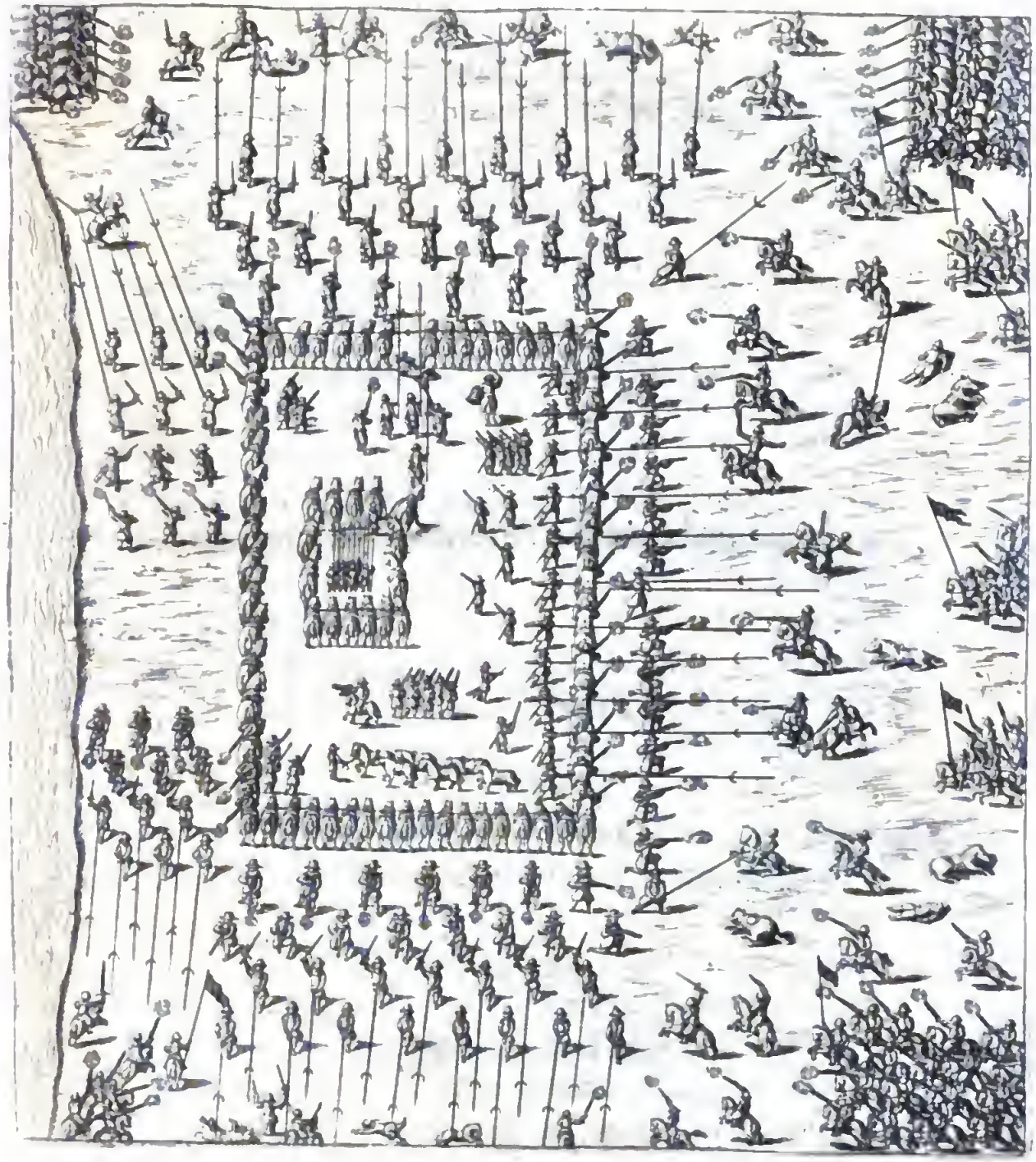

Et à cela leur pourront beaucoup ſeruir les Armu-

riers, les ſelliers, les mareſchals, & les porteurs de cordes de chaque compagnie, pour inceſſamment aller & reuenir la houſſine à la main le long des files, à la teſte, à la queuë, & aux flancs du quarré, afin de faire marcher les cheuaux quant en rendant combat on voudra marcher, s'y gouuernant comme il ſera lors commandé.

Et parce qu'il importe de veiller ſur les hommes tenant les cheuaux au moyen des cordes qui lient les files du quarré ou toutes autres. Il ſera tres-bon d'en faire le Ban à la teſte du Regiment: commandant treſexpreſſément de la part du Roy, & ſoubs l'auctorité du Colonnel, que le premier qui verra tomber mort ou bleſſé quel qu'il ſoit de ceux qui tiennent les cheuaux, ſoit aux quatre angles ou tous autres endroits, à peine d'eſtre paſſé par les armes, aye à prendre ſoudain la meſme place, & en aduertir le chef afin qu'il y en commette vn autre.

Arriuant qu'on tuaſt quelque cheual du quarré, auront & ſeront tenus de porter exprez chacun deſdicts armuriers, mareſchals, ſelliers, & les porteurs de cordes, meſmes en tout cas les Chirurgiens: certain couſteau ou bayonnet fort & trenchant, afin que tout auſſi toſt le cheual mort, ou tombé, ils puiſſent diligemment & en vn ſeul coup de couſteau trencher la chappe qui tient l'anneau, & par ce coup de couſteau ſeparer le cheual mort, ou tombé bleſſé, d'auec ladicte corde, à laquelle demeurera ſeulement ledict anneau, laiſſant ledict cheual & la ſelle ſur la place, lequel cheual ainſi qu'auparauant ſeruira tout autant

pendant le combat de pied ferme. Mais ſi on veut faire retraicte, n'auront qu'à retirer ledict cheual trois ou quatre pas eſloigné de la file des autres & du coſté de dehors s'ils en ont le temps; du moins en dedans, l'ennemy les preſſant à ceſte bréche: à laquelle deux picquiers & deux mouſqueteres, pour remplir & ſouſtenir à la place, & vuide dudict cheual, feront ferme & combattront attendant qu'on approche & reioigne les deux cheuaux de l'entre-ſuitte.

Et par ce moyen rendront vn ſi grand combat, qu'on peut entreprendre auec trois cens hommes; aſſauoir & ſuiuant noſtre reigle ſix vingts longs bois & cent quatre vingts feux, de ſouſtenir & battre deux cens maiſtres, quelque lieu vaſte ou campagne qu'ils les prennent.

CHANGEMENT DV QVARRE' long, à l'equilateral & rectangle, de deux ou pluſieurs compagnies enſemble, engagez en plaine campagne par beaucoup plus de Caualerie.

POVR retrancher & reformer le quarré berlon cy-deſſus, qu'on faict grand & de ceſte eſtenduë & longueur quelque fois pour s'addoſſer vne riuiere, tout autre endroit approchant, ou pour faire retraicte & paſſer malgré l'ennemy en le combatant.

Au cas que les troupes & le gros de l'ennemy fuſ-

ſent incomparablement grandes & fortes, & qu'on iugeaſt ne pouuoir eſquiuer au choc. A ceſte extremité pour ſe fortifier d'autant: les quatre brigades que deſſus, ou ſelon les troupes les quatre cõpagnies; ou ſi plus ou moins de compagnies, les quatre parties du tout, deſtachent vn nombre de mouſqueteres tout à cheual, pour aller trouuer & ſouſtenir les coureurs, & amuſer & combatre l'ennemy pour donner temps aux noſtres de prendre leur ordre de combat, leſquels ayant faict quatre files qui preſentent toutes le flanc des cheuaux, & de file en file, la teſte des quatre cheuaux chefs de file regardant & ioignant chacun la queuë des quatre cheuaux ſerre-file, pour faire vn quarré equilateral & rectangle.

On pouruoit par couſtume & par experience, à ce qu'en vn mot de commandement, à meſmes que les quatre files ioindront & fermeront leur quarré (dont lors tous les cheuaux doiuent eſtre enfilez & bouclez par l'anneau qui eſt à coſté de la ſelle, chaque file d'iceux preſentant ainſi le flanc à l'ennemy pour demeurer plus fermement & preſenter mieux la picque par tout) & auant qu'elles mettent pied à terre.

De chaque brigade tant de cheuaux proportionnément, partie picquiers & partie mouſqueteres à ce deſtinez, quittant les quatre files, mettent pied à terre aux quatre cornes du Bataillon en dedans le quarré d'icelles quatre grandes files de cheuaux: Et là tout d'vn temps chacun à la corne de ſon ordre, ceux cy pendant qu'on faict celles du quarré, mettent leurs cheuaux en quatre autres petites files; aſſauoir deux

files enſemblement de chaque coſté, & tant que le nombre de leurſdits cheuaux ſe pourra eſtendre depuis le coin du grand quarré; & paſſant & croiſant la bride de chaque cheual dans l'anneau qui eſt à coſté de la ſelle de chaque cheual, les deux files ainſi iointes & aſſemblees ne feront lors qu'vne file, qu'vn goujart ou autre tiendra en main d'vn coſté au coin du grand quarré par les brides des deux cheuaux chefs de file: vn autre goujart à l'autre main tenant vne pareille double file, leſquelles ſe rencontrans iuſtement & teſte à teſte, à l'oppoſite de l'angle du grand quarré, & ioignant par les quatre cheuaux chefs de file, feront ſemblablement vne double corne ou petit angle droit & paralelle de l'eſtenduë de tant de cheuaux qui ſeruiront de renfort pour allonger le combat & ſouſtenir contre l'ennemy, lequel (mais autant par merueille qu'auec toute difficulté ou ſa propre ruyne) ayant enfoncé les premiers & trouuant de rechef la meſme reſiſtance, ne courra rien moins que la riſque d'y demeurer, tant les mouſquets & les picques y meneront furieuſement, bruſquement & reſoluëment les mains. Vn Sergent auec quelques mouſqueteres & autant de picquiers commandant à chaque angle pour l'ouurir & fermer aux ſorties & retraictes & ainſi que ie diray plus amplement au bataillon du Regiment en corps.

Le Bataillon ainſi quarré de terrain, quarré de cheuaux, & quarré d'hommes, ayant par conſequent les quatre faces parfaictement égalles; & conformément au Bataillon precedent, garnies, couuertes & armées

de mouſquets dedans & dehors iuſques aux plotons & manches, & de picques preſentees & pouſſees par deſſus le col des cheuaux du quarré, pour couurir & deffendre les mouſqueteres de dehors contre la Caualerie.

On faict comme vne oualle ou enceinte de cheuaux au centre du Bataillon, & met-on au dedans ſon feu de reſerue commandé, comme au Bataillon berlon, par vn Enſeigne aſſiſté de deux ou pluſieurs Sergens, qui au combat ſe gouuernent ſuiuant le commandement ainſi que ie viens de monſtrer au Bataillon ſuſdit, ſe reſeruans au ſurplus & par ordre de monter ſur les cheuaux de l'oualle ou enceinte, ceux du corps à l'extremité ſe reduiſans à retirer tout leur dehors pour ſe former & ranger autour du centre, comme ie fais veoir au ſubſequent.

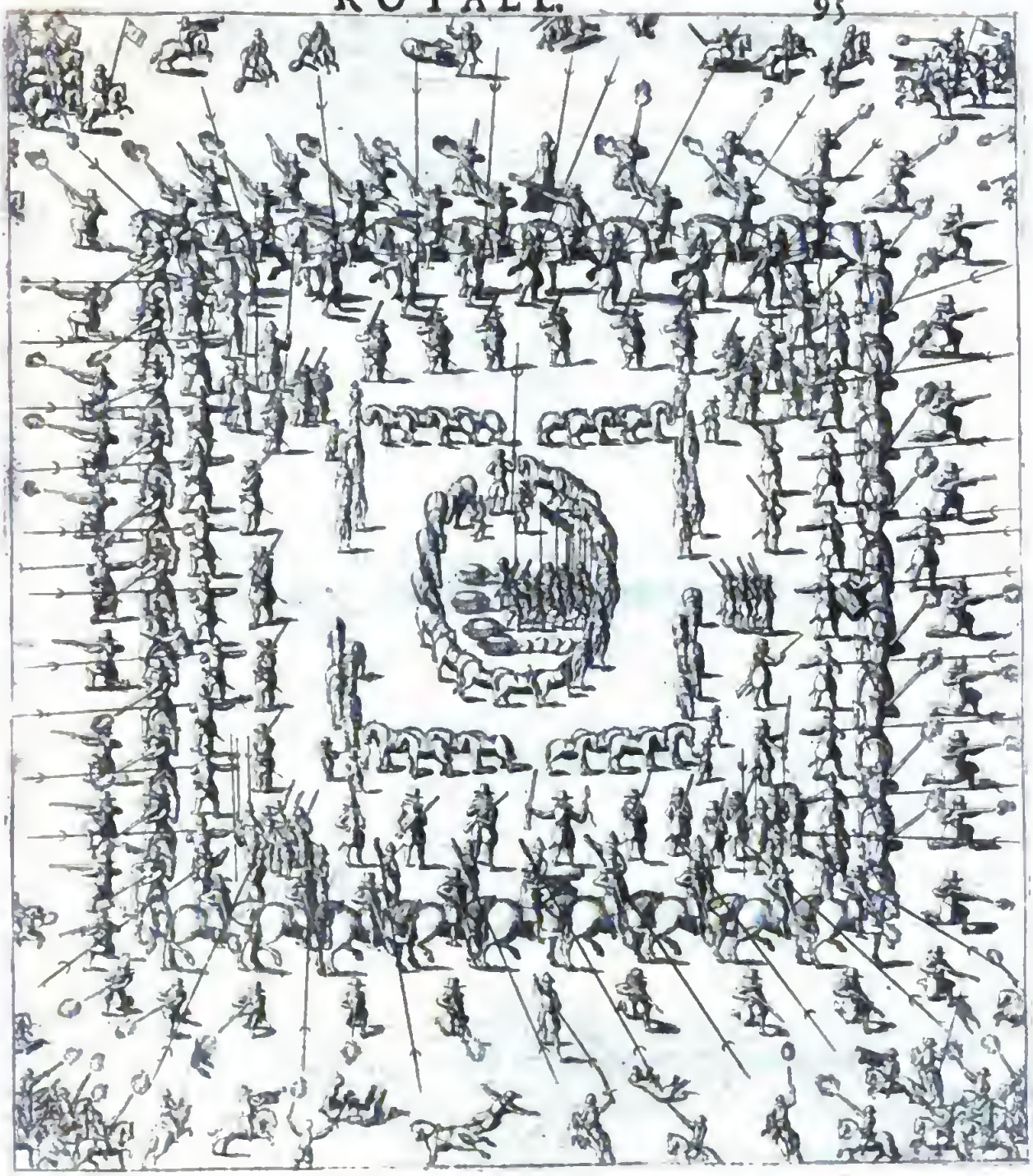

Que ſi donc la Caualerie eſtoit tellement inégale

que ſes forces ſurpaſſaſſent grandement les noſtres, & que temerairement l'ennemy ſe piquaſt & obſtinaſt au combat : pluſtoſt qu'attendre qu'il y euſt tant de cheuaux abbatus, qu'il n'y euſt que trop de hazard à deffendre ſeurement les bréches ; iugeant de l'euenement par les effects de ce long combat.

Deſlors quitte ou double ; il faudra que l'enceinte du centre (dans laquelle doiuent eſtre mis tous les drapeaux) pour former promptement ſon Bataillon, attire autour de ſoy vn fort cordon ou haye de tous les ſiens, qui ſe ſerrans pied à demy feront promptement vn tour de la troiſiéme partie des mouſquets tout debout pour tirer de pied ferme, à tant de hauteur que le ſergent Major iugera ſe pouuoir eſtendre, ſupputant & reiglant ſi bien ſon nombre qu'à proportion il luy en demeure autant pour faire vn ſecond ordre, & du moins encore autant pour faire l'autre & dernier ordre deſdits mouſquets.

Tout autour & au deuant de ce premier ordre de mouſquets fera promptement ranger la moitié des picquiers pied ferme pour preſenter & pouſſer, quant il faudra, la picque à la hauteur de l'eſtomac auec la poſture fort baſſe pour demeurer ſur ſa force au combat, & à ce que les mouſqueteres qui les eſpaulent puiſſent tirer par deſſus tous ceux qui ſont deuant eux.

Apres les premieres picques qui ſont tout debout, mettront pareillement deuant & autour d'iceux le ſecond ordre de mouſquets à tant de hauteur, qui combattront auſſi tout debout & tireront rang à rang

par

par deſſus le ſecond ordre des picquiers.

Lequel ſecond ordre des picquiers ſera, s'il eſt poſſible, du moins à trois, quatre, ou cinq de hauteur, ayant à l'ordinaire genoüil en terre, & les deux premiers rangs (ny euſt-il lors que deux rangs audit ordre) tenans la picque des deux mains les aiſlerons de trauers & à la hauteur du genoüil, afin qu'elle ſoit plus ferme contre la Caualerie: & les autres rangs de ce meſme ordre tenant la picque ſeulement de la main gauche auſſi à la hauteur du genoüil & l'eſpee à la main droicte.

Ceſt ordre de picques couurant & ſouſtenant le dernier ordre des mouſquets qu'on mettra à trois de hauteur ſur la face tout autour du Bataillon, & ayant vn genoüil en terre ſoubs la picque.

De tous leſquels mouſquets, & ſuiuant le ſignal des tambours qu'on mettra ſur les quatre faces du Bataillon, pour battre deux coups de baguette auſſi ſouuent & du coſté que l'ennemy chargera, ſoit qu'il ſe preſente à vne ſeule face ou à pluſieurs à la fois: à chaque endroit, & à meſme qu'on battra l'alarme & ſignal, on commencera à tirer par le premier rang du ſecond ordre, afin qu'à tout ſalue du coſté que l'ennemy chargera ſi toſt que le premier rang aura tiré, il mette genoüil en terre & charge promptement; le ſecond rang ayant tiré en faiſant autant, puis l'autre, puis l'autre; & ainſi de l'ordre du premier, chaque rang voyant touſiours deuant ſoy & ſe reglant ſur le rang apres lequel ils doiuent tirer, continuant iuſques à ce que le dernier ordre, qui eſt celuy des qua-

tre faces & extremitez du Bataillon, ayant tiré d'vne meſme methode, & ſe reſeruant touſiours les derniers, du moins tirant infailliblement à bruſler, tous les autres derriere ceux-cy, ſe releuent au ſignal du tambour, ceux du centre ainſi fermez & enclos monteront par rangs ſur leſdits cheuaux qui les couurent, & ſur ceſte manie tireront auſſi tres-apropos, & ainſi conſecutiuement treſtous chargeront, s'appreſteront, tireront, & de rechef rechargeront: employant diligemment à ce coup de partie leurs cartouches, propres pour vn ſi ſoudain & long combat (obſeruant toutesfois & ſoubs commandement exprez la maxime de bien battre la poudre lors qu'ils en auront le loiſir.) Tellement qu'auant que la Caualerie aye reſſuyé de bande en bande le continuel de la mouſqueterie qu'elle redoute ſur tout, il ſera temps de penſer aux démontez, ou à la retraicte.

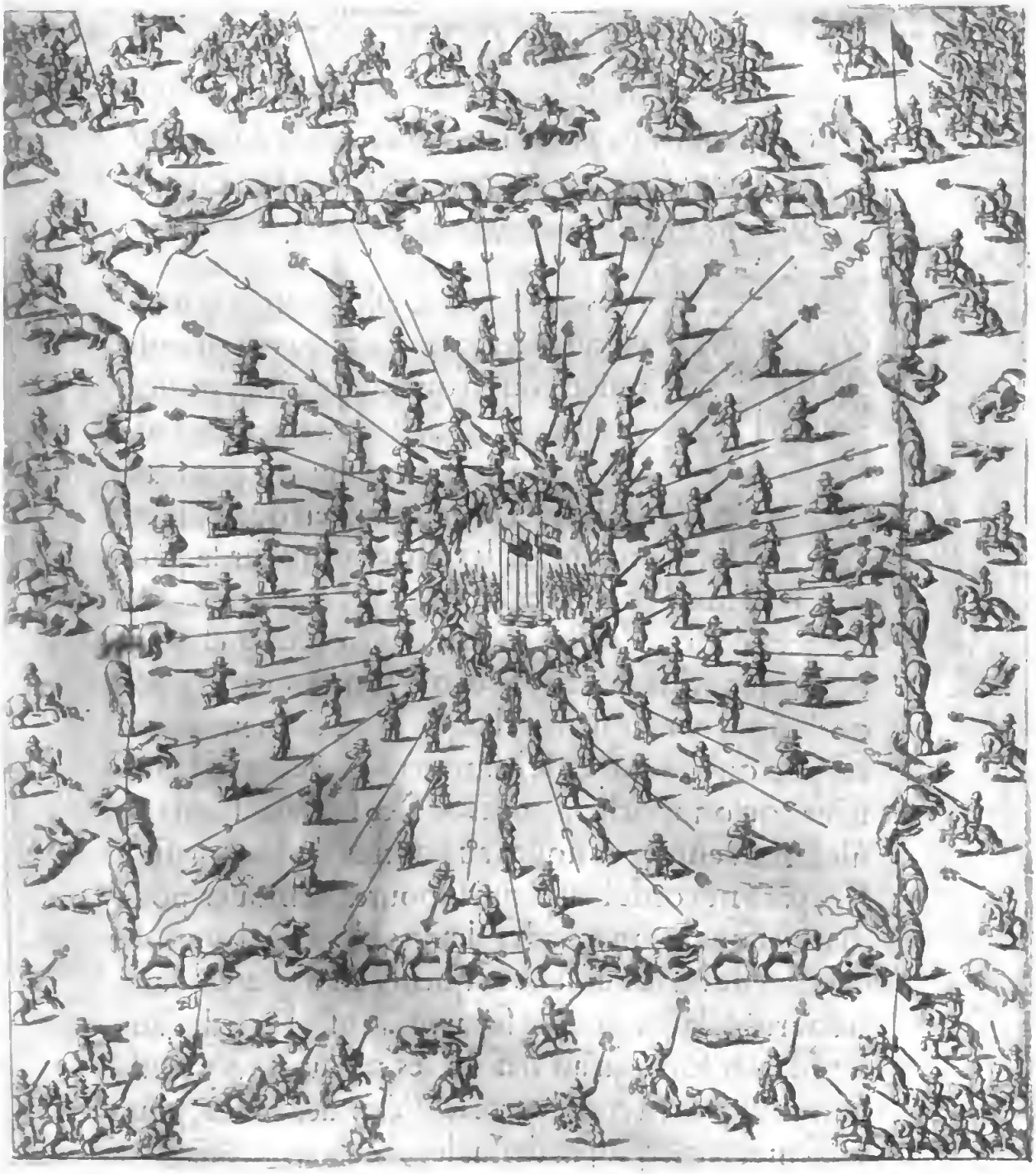

ORDRE FORT BON ET TRES-ſeur tenant la Campagne, meſmes en temps de broüillars, pour éuiter les embuſches & faire retraicte, à la teſte & deuant tout ce qui ſe pourroit preſenter en chemin.

TRES-MIEVX. Deſlogeant, gagnant vn quartier, ayant à faire vne grande traicte, ou en quelque paſſage ou lieu couuert & trauerſé, meſmes en plaine campagne, attendus ou pourſuiuis de la Caualerie. Enfiler les cheuaux en quatre files, deux files ſur la droicte, & les autres deux ſur la gauche, les deux d'en dedans tenuës plus courtes & abbregees de ſix, plus ou moins de cheuaux à chaque bout, que celles de dehors & qui font les flancs; leſquelles par conſequent à chaque bout doiuent auancer plus que les autres de l'alongement deſdits ſix cheuaux, qu'on appellera bouts de file, leſquels bouts de file ſeront enfilez & noüez aux autres de leur meſme file, par vne corde briſee qui ſe pourra deſnoüer pour changer quant on voudra deſdits cheuaux bouts de file, la teſte où ils auoient la queuë. Et à chaque flanc la courte & la longue file ſeparées à coſté l'vne de l'autre file, en ſorte qu'au beſoin les picquiers s'y puiſſent couler & eſtendre entre leſdictes deux files, pour preſenter la picque par deſſus les cheuaux.

Et mettra-on du moins deux tambours, pluſtoſt

quatre ſur la ſelle. Aſſauoir deux chacun monté ſur l'vn deſdits cheuaux & vis à vis l'vn de l'autre, à la teſte des files d'en dedans, pour ſeruir à la teſte du Bataillon & pour battre l'allarme & le ſignal qui appellera à l'occaſion la queuë du Bataillon pour s'auancer par le dedans ou par le dehors, coulant le long du flanc des cheuaux comme ie diray plus amplement, pour ſouſtenir ceux de la teſte, l'ennemy s'efforçant de les rompre ou enfoncer. Et à la queuë montans pareillement deux autres tambours, mais à rebours, c'eſt à dire la face de l'homme vers la queuë du cheual, pour prendre garde à la retraicte ou queuë du Bataillon, donner l'alarme, & faire arreſter les cheuaux en deux coups de baquette; auquel ſignal ceux qui commandent la teſte feront ſoudain ferme. Et à l'autre different ſignal, ou que les tambours de deux coups de baguette battront aux champs, marcheront : ſans qu'il ſoit beſoin que leſdits tambours battent de plus vn ſeul coup de baguette, leur deffendant au contraire à peine de la vie, de iamais battre pendant le combat, cela empeſchant que les ſoldats ne peuuent ouyr ny obeyr aux commandemens.

Icelles files conduictes, tenuës & menees par vn homme à chaque bout des quatre cordes qui lient leſdictes files.

Entre les deux flancs deſquelles files & au milieu des quatre, on ordonnera le Bataillon, mettant la moitié des mouſquets à la teſte, l'autre moitié en retraicte à la queuë, & plaçant les picquiers entre la teſte & la queuë pour faire le corps, ſuiuant que ie l'ay

voulu particulariſer pour plus ample intelligence.

Les mouſquets ſeparément & également en trois ordres de front. Aſſauoir qu'en vne ſeule compagnie de deux cens hommes, l'ordre du milieu ſoit de vingt mouſquets, celuy de la droicte ou premier flanc d'autant, & celuy de la gauche d'autres vingt, à cinq mouſquets de hauteur & quatre de front en chaque ordre des trois. Et de deux, trois, ou pluſieurs compagnies enſemble, touſiours ſuiuant la meſme methode proportionnément & à la ſupputation de quelque grand que ſoit le nombre & quantité, tant de hauteur & tant de front qu'on aduiſera.

Ces trois ordres donc menez & commandez à la teſte chacun par vn Officier pour les faire tirer en l'ordre ſuiuant, & en telle ſorte ſeparez l'vn de l'autre ordre, que de ceux qui feront l'ordre du milieu à ceux qui ſeront ſur la droicte, il y aye interualle capable de receuoir & placer la moitié des demy files des picquiers de la teſte: & de la gauche la meſme diſtance pour l'autre moitié deſdictes picques de la demy-file.

Laiſſant l'autre moitié de tous les mouſquets, qu'on mettra en retraicte à la queuë pareillement ordonnez & auec les meſmes diſtances & interualles, pour receuoir l'autre demy file & moitié deſdictes picques qui font le corps entre la teſte & la queuë.

Marchans toutes leſdictes picques comme my-parties auſſi dix de file & huict au rang, la moitié de tout le corps d'icelles ſerré par files ſur la droicte, & l'autre moitié vis à vis & coſté à coſté auſſi ſerrees par files ſur la gauche: & le bagage fort petit bien ordonné & lo-

gé au centre d'icelles picques.

Et ſoubs ceſte ordonnance, aux extremitez pourront marcher & faire retraicte cent & cent lieuës, quelque lieu ou pays qu'ils ſe trouuent pourſuiuis de l'ennemy, & quoy qu'il ſçache faire, rendant de grands combats & ſans peril quelconque comme i'ay voulu faire voir.

Les compagnies tenant ceſt ordre auſdictes occaſions, & les mouſquets ſe voyans attaquez de tous coſtez; du moins ſelon le lieu peu ſpacieux & eſtroit, ou autrement incapable de la Caualerie, ſeulement à la teſte ou à la queuë; marchant touſiours & ceux de la teſte voyant approcher l'ennemy.

Le cõmandement eſt. *Apreſtez vous tous*: & à meſme qu'il paroiſt à la portee du mouſquet, quoy que ſoit, de trois cens pas à deux cens cinquante pas, deux cens pas, cét cinquante pas, cent pas, & cinquante pas, puis à bruſler. *Auance le premier rang, couche en iouë, tire, Auance le premier rang, couche en iouë, tire, Auance le premier rang, couche en iouë, tire, Auance, &c.*

A ce mot de commandement, qui doit touſiours continuer tant que l'ennemy paroiſtra; le premier rang ayant tiré, ils ſe retirent viſte, viſte, chacun à la queuë de ſon ordre apres le dernier rang, chargent, s'appreſtent promptement & ſuiuent tant qu'ils ſe retrouuent encore premier rang, & conſecutiuement de rang en rang tirent ſans ceſſe ſans iamais manquer de feu, attaquant & repouſſant l'ennemy toutesfois qu'il ſe preſente.

Souſtenant les premiers efforts de la Caualerie, ſon deſarroy eſt inéuitable.

Et pareillement ceux de l'autre face & queuë du

Bataillon qui ſeront ſur la deffenſiue pour repouſſer & arreſter ſur le cul l'ennemy en ſa pourſuite, tireront en retraicte au meſme commandement que voicy. *Apreſtez vous tous.*

Puis aux trois ordres on dict, *Torne le dernier rang, tire.* A ce mot le dernier rang torne & piroüette ſur le pied droit, leue & auance le gauche, couche en iouë, tire; puis ſe retire par la gauche, ſe va mettre & prendre place en remettant ſon rang à la teſte de ſon ordre entre les mouſquets & les picques. Et continuant comme deſſus, *Torne le dernier rang, Tire, Torne le dernier rang, Tire, Torne le dernier rang, Tire, Torne le dernier rang, &c.* rendront combat comme à l'infiny: les mouſqueteres marchant en tel pas & meſure, que de rang en rang le dernier rang trouue touſiours à reprendre ſa place dans l'interualle qui eſt entre les trois ordres des mouſquets & les picques du corps; pluſtoſt vn Sergent commandant à cela.

La figure marquee A, qui doit eſtre icy, eſt reduicte auec la ſuiuante, qui par l'eſchantillon font iuger de la piece.

L'ennemy ne les pouuant donc prendre par les flancs & venant à les charger tout d'vn temps, les premiers à la teſte, les autres ſur la queuë; au ſignal des tambours on commande à la teſte, *Ferme icy.* Tout arreſté.

Celuy qui commande aux chef de file des picquiers les faict doubler d'vn mouuement local par leur demy file à la teſte, la moitié de la demy file depuis le chef de file

file iuſques au quart de file, entrant dans l'interualle de la main droicte, & l'autre moitié deſdictes demy files entrant auſſi dans l'autre interualle des mouſquets. Si bien qu'entre leſdictes picques ſe trouue l'ordre du milieu deſdits mouſquets, l'autre & ſecond ordre ſur la droicte, & le troiſieſme ſur la gauche.

Celuy qui commande à l'ordre du milieu, eſtant inſtruit & aduerty qu'à ce mouuement voyant partir la demy file des picques; au meſme temps (comme ſi vn ſeul & par vn ſeul mot proferoit les trois paroles des diuers commandemens) par demy tour à droit met la face de ſondit ordre de mouſquets au centre. Et afin que les picquiers puiſſent cependant promptement garnir la teſte & les deux flancs; ceſt ordre des mouſquets du milieu s'auance quelques pas vers le bagage; & ayant aſſez marché & faict place: pour remettre viſage, deffaict ſon demy tour à droict.

Et pareillement ceux de la retraicte ou queuë des cheuaux, qui doiuent auſſi tout d'vn temps auoir auancé la demi file, depuis les chef de demi file iuſques aux ſerre-file pour former à la queuë leur Bataillon; n'ayant qu'à dire par ce mot de commandement aux chefs de la demy file. *Chefs de demy file, demy tour à droict*; puis aux ſerre-file, qui font à ceſte volution les chefs de file, *Marche*; & les ayans ordonnez comme ceux du Bataillon de la teſte, & pourueu à ce que le bout de chaque file de cheuaux ſoit lors doublement & fermement tenu par quelques hommes du bagage, qu'on doit pluſtoſt quitter pour mettre la main à cela.

Tout auſſi toſt à chaque face des deux Bataillons, aſſauoir le Bataillon de la teſte & le Bataillon de la queuë; & de chaque Bataillon aux deux ordres de la droicte & de la gauche, par volutions & ſelon le nombre des cõpagnies autant qu'il eſt neceſſaire. On cõmande, *l'Ordre de la main droicte, doublez vos files à droict* (puis s'il eſt beſoin) *triplez vos files à droict. L'Ordre de la main gauche* (tout d'vn meſme temps) *doublez vos files à gauche, triplez vos files à gauche;* ce commandement pour ceux du Bataillon de la teſte. Et pour ceux du Bataillon de la queuë, tout au contraire, l'ordre de la main droicte doublãt à gauche, & l'ordre de la gauche doublant à droict & tant qu'il ne ſe trouue que deux files de mouſquets ſoubs les picques ſerrez d'vn pied & demy, ſuppoſé comme dict eſt & pour exemple vne compagnie de deux cens hommes.

A chaque Bataillon celuy de la retraitte, les officiers ſe ſeruirõt de leurs tondelles quãd ils voudront.

Apres & ſur chaque ordre de la droicte & de la gauche, coupant ſept rangs, deſquels on garnit la teſte à quatre de hauteur, premierement deux rangs de picques à douze de front: & des mouſquets, deux pareils rangs ſoubs la picque, qui font quarante huict, vingt & quatre de chaque eſpece à la teſte du Bataillon.

Mettant comme par ploton ſur chaque flanc, & entre la teſte des cheuaux & le dernier mouſquetere, à coſté & ſoubs la main d'iceluy, deux picquiers qui ſont les quatre ſupernumeraires, pour ſouſtenir & empeſcher que l'ennemy ne les ouure & force en ceſt endroit: les quatre mouſqueteres auſſi ſupernumeraires rangez auec les autres de l'ordre du milieu, qui

eſt proprement comme vn corps ou feu de reſerue. Laquelle reſerue faict inceſſamment aller les ſiens tirer par rangs, les vns à la teſte du Bataillon, les autres ſur le flanc de la main droicte, les autres à l'autre flanc, & ſelon que l'ennemy ſe preſente, tirant par deſſus les picquiers qui ont treſtous genoüil en terre, le premier rang d'iceux picquiers tenant & preſentant des deux mains la picque, & les autres picquiers la tenant ſeulement de la main gauche à la hauteur du genoüil, & à la main droicte l'eſpee.

Prenant touſiours garde de les faire tirer ſans confuſion & iamais tous à la fois, mais en pluſieurs ſalues conſecutifs, afin qu'auant que l'ennemy puiſſe eſtre à eux, ils l'emportent ou le ruynent pieça de ſalue en ſalue, & auſſi afin que le feu ne manque d'vn ſeul moment, la reſerue ſoulageant ceux qui ont le genoüil ſoubs la picque, & leur donnant le plus qu'ils pourront temps de s'appreſter. Et ainſi ceux de la reſerue ſe remuëront & renouuelleront, tireront, ſe retireront, rechargerót promptement & ſeront touſiours preſts.

Tellement que l'ennemy s'auançant & les affrontant pour les choquer, depuis la teſte on rend par ordre vn feu continuel & infaillible; ceux qui ſont les plus prés ſoubs la picque tirant touſiours les premiers, & l'autre rang de deuant eux & qui eſt le premier ſur la face tirant le dernier & de plus prés.

Et à meſmes que l'ennemy ſe retire, on commande ſeulement (tant à la teſte qu'à la queuë le ſignal battant afin que tout ſe rapporte) pour les faire leuer, *Haut la picque, Marche.* Lors ceux du Bataillon de la

retraicte, assauoir d'iceluy ceux qui font teste tournent visage par demy tour à droit, ceux de l'ordre de la droicte font demy tour à gauche, & ceux de l'ordre de la gauche font le demy tour à droict & marchent suiuant la teste.

Puis l'ennemy reuenant à la charge (les tambours ne manquant iamais) ceux qui commandent au Bataillon de la queuë non plus que ceux qui commandent à celuy de la teste n'ont pour tout commandement qu'à dire, *Dressez vos files et vos rangs, Appreſtez vous tous, Presentez vos armes par tout, Couche en iouë, Tire la premiere file* (qui doiuent incessamment charger & s'appreſter) *Tire la seconde file:* Et de la teste, *Tire le premier rang, Tire le second rang.* A ce commandement de presentez vos armes par tout; de ceux du Bataillon de la queuë, le flanc & ordre de la main droicte torne à droict, faisant seulement vn quart de tour, le flanc & ordre de la main gauche faict vn quart de tour à gauche; & du mesme Bataillon ceux de la queuë font le demy tour à droict, chacun mettant genoüil en terre comme au precedent, & combattant tant que l'ennemy opiniastraſt le combat. Mais venant à se retirer on continuë, *Haut la Picque, Marche*, à ce terme on se leue & tout marche soubs le tambour, comme a esté dict.

De rechef l'ennemy venant à la charge. *Presentez vos armes par tout, Couche en iouë, Tire, &c. Marche, &c.* Les chefs de file des picquiers à la face du Bataillon de la teste, & les serre-file d'iceux à la queuë de l'autre Bataillo, les picques soustenãt les mousquets, & les

mouſquets les picques, les vns à la faueur des autres.

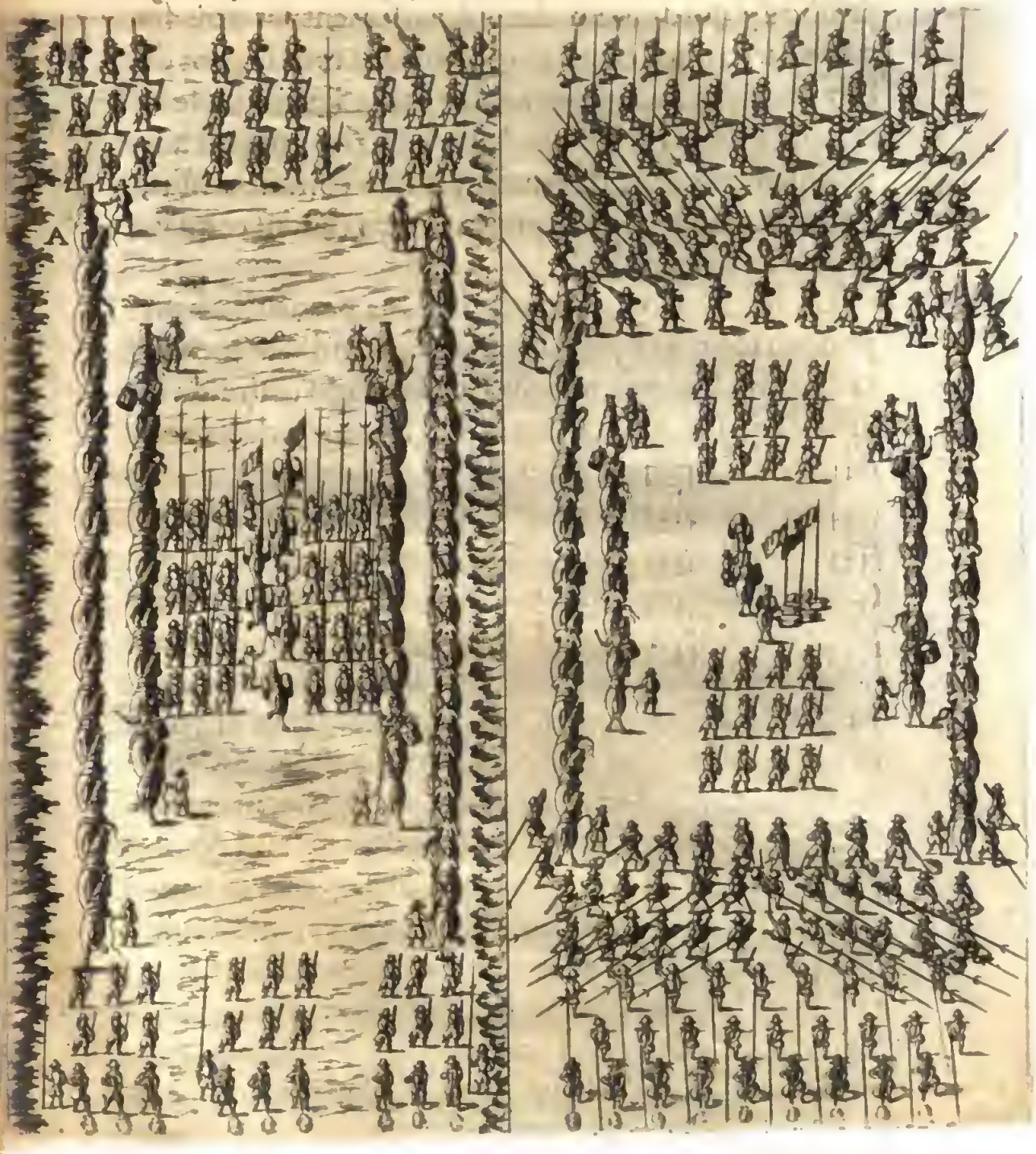

Que ſi l'ennemy totalement les charge à l'vne ou

l'autre face, ſoit la teſte ou la queuë ſeulement: les tambours qui doiuent auoir diuerſement les trois ſignals ſur leſquels on ſe reigle, voyant tout le gros de l'ennemy s'auancer pour fondre ſur le Bataillon de la retraicte ne manqueront leur chamarre: auquel aduertiſſement tout demeurant ferme comme deſſus, (pour exemple ne me repreſentant en ceſt eſſay qu'vne ſeule compagnie.)

Le Bataillon auantgarde, laiſſant partie des ſiens pour en tout cas deffendre la teſte, prendra & formera comme il trouuera bon ſes files ſur l'ordre de la droicte ou ſur celuy de la gauche, ſçauoir de la moitié de toutes ſes picques & le tiers des mouſquets.

Puis ſi le chemin eſtoit ſi eſtroit ou difficile qu'on ne peut paſſer par dehors les cheuaux. On commande (touſiours toute contremarche à droit à cauſe de l'eſpee, tournant ſur le pied droit ſans auancer, & prenant ſoigneuſement garde que la teſte & la queuë partent tout d'vn temps, afin de ne perdre la diſtance) *A droict par files faictes la contre-marche, Marche tout d'vn temps, Donne au grand pas.* Les menant & faiſant paſſer entre les quatre files des cheuaux: & la picque baſſe, c'eſt à dire portee & preſentee à la hauteur du poitral, yront doubler les rangs, quoy que ſoit coſté à coſté de ceux qui ſouſtiennent à ce Bataillon de la queuë, qu'on faict lors ſerrer à droict ou à gauche du coſté qu'on voudra.

Auſſi au cas qu'on aye deux ou pluſieurs compagnies enſemblement, ayant faict deux ordres conformément à l'ordre cy-deſſus, & à ce qu'il demeure du

Bataillon vn tiers des mouſqueteres & la moitié des picquiers pour ſouſtenir contre l'ennemy. Au meſme ſignal les deux ordres comme le precedant pourront, chacun ſa main, faire la meſme contremarche, & paſſant dans leurs propres interualles ainſi que l'autre, aller à la queuë ſecourir le Bataillon de la retraicte.

Mais ſi le lieu le permet, & qu'il y aye ſur les aiſles de nos files de cheuaux, quelque campagne ou eſpace capable; pour s'y aduancer & faire ſortir les deux ordres chacun à ſon flanq outre icelles files de cheuaux.

On commande, *L'ordre de la main droicte, à droict*, marche: *L'ordre de la main gauche, à gauche, marche:* Et ayant marché quelques pas à la trauerſe, & tant qu'ils puiſſent chacun de ſon coſté couler de front le long des flancs deſdictes files de cheuaux: en vn tournemain, & de ſuite on leur faict faire deux contremarches. La premiere pour mettre derriere les picques les mouſquets qui sõt lors ſoubs la picque, & les loger & couurir entre les cheuaux & les picques qu'on changera en ce terme. *L'ordre de la main droicte, à droict par rang faictes la contremarche:* Et quand les picques auront cedé leur place aux mouſquets, & les mouſquets changé la leur à celle des picques, feront halte. *L'ordre de la main gauche à droict par rãgs faictes la contremarche:* Et ayant faict comme deſſus, *Halte.* Puis pour les remettre où ils auoient le viſage, (car toutes ces volutions ſe font en moins de rien, & touſiours tout à la fois par l'officier qui commande à chaque ordre) l'officier qui commande à celuy de la main droi-

cte, dict, *à gauche;* & celuy qui commande à l'autre, *à droict*; & tout d'vn temps pour mettre la teſte à la queuë. *L'ordre de la main droicte, à droict par files faictes la contremarche. L'ordre de la main gauche à droict par files, faictes la contremarche, Marche tout d'vn temps, Tenez vos files & vos rangs, Appreſtez vous tous, Donne au petit pas* (crainte de les laſſer) quelquesfois auſſi, & ſelon que? *Donne au grand pas.* Ces deux ordres s'aduançant comme cy deſſus & eſcarmouchant au beſoin, iront ſecourir & ioindre la queuë pour les renforcer contre l'ennemy.

Sur ce temps, ſi la Caualerie les preuenoit & pouſſaſt ſur eux en chemin; Faiſant tout court ferme, les picquiers mettront genoüil en terre, & comme a eſté dit les deux premiers rangs tenant la picque des deux mains, les ſuiuans la tiendront ſeulement de la main gauche, & mettront l'eſpee à la main droicte: Et des mouſqueteres qui leur feront eſpaule, à meſmes que la premiere file, & qui eſt plus prés des picquiers aura tiré, mettra genoüil en terre rechargeant promptement, & ainſi des autres conſecutiuement iuſques à la derniere file, qu'ils ſe releueront pour continuer, recommençant touſiours l'ennemy reuenant à la charge: Et en fin nonobſtant gaignerent la queuë dudict Bataillon pour les renforcer. Les Officiers, entr'autres les Sergens, à ces brauades faiſant iudicieuſement & valeureuſement paroiſtre leur courage, capacité & vigilance, ſur tout faiſant tenir l'ordre, meſnageant continuellement leur feu, & gardant le Bataillon de ſurpriſe & broüillement.

Que

Que s'ils aduancent iuſques à la teſte de ce Bataillon de la retraicte, & vont doubler par files ſes rangs; en ce cas ceux qui les menent, chacun à la teſte de ſon ordre aura aduerty vn Sergent qu'il luy faſſe tout auſſi toſt garnir le front de deux rangs de picques & deux rangs de mouſquets conformément à ceux dudict Bataillon, valant mieux les prendre & tirer d'entre deux, que des flancs ou extremitez.

Cependant le tiers des mouſquets & la moitié des picques du Bataillon de la teſte qu'on y a laiſſez demeurent ſur la deffenſiue en bataille, & pour la retraicte. Et au cas que l'ennemy pendant le combat du Bataillon de la queuë les voulut prendre au foible & ſur ce temps, ils n'auront qu'à ſe retirer en dedans les quatre files des cheuaux, & fermant la teſte, tirer ſur eux comme deux rideaux, premierement les deux bouts des deux premieres & grandes files de cheuaux les attachant promptement par les deux premiers cheuaux bouts de file l'vn à l'autre cheual, puis de meſmes les deux autres courtes files de cheuaux, laiſſant leurs picquiers entre les deux oualles ou ceintures de cheuaux; & mettant les mouſquets dans le ſecond & petit oualle: leſquels mouſquets on doit à meſme temps my-partir, la moitié d'iceux montans ſur les cheuaux du petit oualle, & tirant en deux temps ou ſalues, puis ſe iettans tout auſſi toſt pied à terre, l'autre moitié mettront incontinent le pied à l'eſtrier, & prenant la place des premiers feront meſme deſcharge; ſi bien que les deux moitiez tireront en quatre temps, le tout faiſant quatre ſalues, & le plus à propos

qu'on verra ; puis les premiers ayant promptement chargé remonteront, puis encor les autres, continuant l'eſcarmouche, ſe releuans & renouuellans courageuſement.

Les picquiers ſe remuans entre les deux oualles de cheuaux, & tout le long par deſſus iceux preſentans & pouſſant bruſquement & courageuſement la picque, tant que l'ennemy fatigué ou grandement outragé au long combat de ceſt ordre inoüy, & contraint de ſonner la retraitte, on ſe remettra tout au premier ou ſecõd ordre ainſi qu'il ſera trouué mieux.

La figure qui doit eſtre icy eſt demonſtratiuement ioincte auec la ſuiuante.

Mais pour ce qu'il peut, ou pluſtoſt arriuer, que l'ennemy ayant vne fois recogneu ceſt ordre, & iugé de la difficulté qu'on auroit à tirer ſur ſoy les cheuaux par la queuë pour s'en couurir ; il feroit mine de charger totallement à la teſte les files du Bataillon de l'Auant-garde, pour cependant prendre & charger ſur le foible le Bataillon de la retraite.

En ce cas le Bataillon de la retraicte, allant ſecourir d'vn meſme ordre celuy de la teſte, & laiſſant le demeurãt de ſes picques & des mouſquets à la queuë des cheuaux : icelle Retraicte preuenant l'ennemy, & auant que ceux qu'elle enuoyera pour courir au Bataillon de la teſte partent & la laiſſent, fera promptement deſnoüer à la queuë des quatre files & en chacune d'icelles, les cheuaux bouts de file enfilés aux cordes briſées, & quantequant auanceront ceux des deux files

d'endedans quelques pas en auant par dedans & entre leurs propres files; puis d'vn meſme temps auanceront les autres bouts de file qu'on a deſnoüé aux flancs & files de dehors, & tournerót la teſte du bout de file droicte, à ceux du bout de file gauche, & la teſte du bout de file gauche, à ceux de bout de file droicte, faiſant entrepaſſer & changer l'vn bout de file à la place de l'autre bout de file; & comme vn double demy cercle les feront trauerſer entre leurs quatre files, & paſſer chaque bout de file à l'autre main, & rez à rez du dernier cheual des files, auquel cheual on attachera & renoüera par les deux bouts de corde & queuë à queuë le dernier cheual bout de file; le bout de file de la droicte ſe trouuãt lors à la file gauche, & celuy de la gauche à la file droite, la teſte où ils auoient auparauant la queuë: Et fera-on tout auſſi toſt tourner la teſte des deux autres bouts de file d'endedans, & premiers deſnoüez pour les nouër les derniers, les faiſant lors entrepaſſer, tranſpoſer & renouër pareillement les vns à la place des autres. De maniere que des quatre files, les cheuaux ayant teſte à l'entrée & à l'iſſuë, & les cordes ſe trouuant touſiours par dedans, l'Arriere-garde pourra par ce moyen, comme l'Auantgarde, tirer ſur ſoy les cheuaux en oualle.

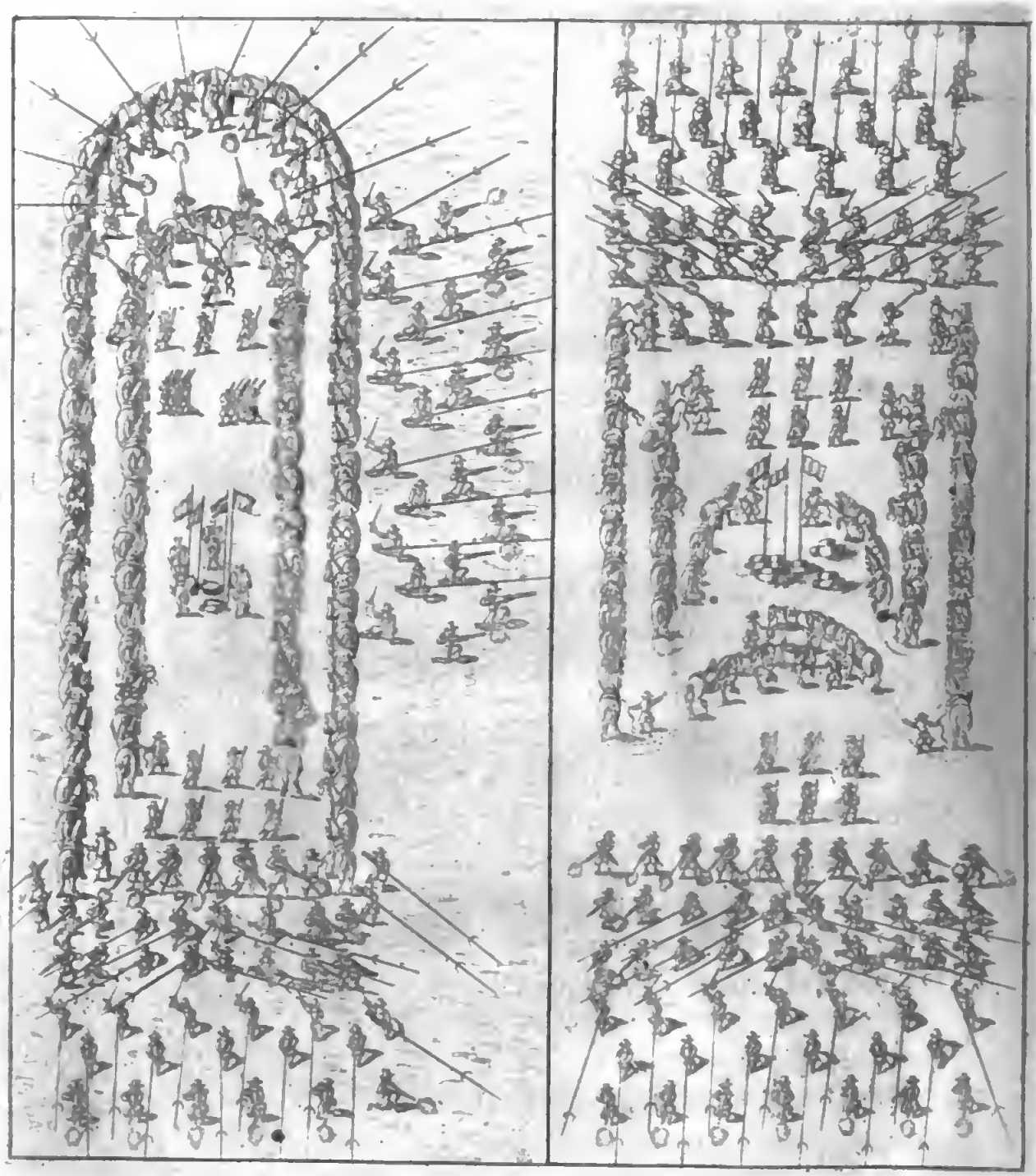

Que ſi on trouuoit de la difficulté pour n'auoir pas

touſiours le temps & le loiſir lors que l'ennemy les prendroit & preſſeroit d'vn meſme temps à la teſte & à la queuë; ce ſera, non à la queuë, mais à la teſte à fermer l'oualle ſi elle iuge ne ſe pouuoir autrement conſeruer, & faire teſte aux deux Bataillons pour ſouſtenir l'ennemy.

Mais auſſi comme ie diſois, ſi totalement l'ennemy chargeoit à la teſte; & la queuë iugeant les deuoir & pouuoir ſecourir: par conſequent & pendant que pour y aller on faict les Contremarches ſuſdites, on aura donc ce peu de temps de remuer & tranſpoſer les cheuaux bout de file; ie dis meſmes en moins qu'on n'aura prins les files de ſoldats, & faict ce peu de volutions pour y accourir.

Parmy tant d'occurrences ſe preſentant entr'autres que l'ennemy coupaſt chemin ou les deuançaſt pour les prendre au bout de la lice; & à ceſt effect trouuant dans leur paſſage ou chemin eſtroit & couuert, lieu propre & capable d'embucher ou renger en bataille quelque gros ou troupes de Caualerie, & meſmes faire embuſcade d'Infanterie. En ce cas pour preuenir l'ennemy: comme ie preſuppoſe lors qu'on marche deux, trois, quatre, ou pluſieurs compagnies enſemble.

Les Coureurs (quelque pays que ce ſoit d'amis ou d'ennemis) qui ne doiuent lors s'éloigner que peu du Corps, doiuent en ces lieux eſtre ſuiuis d'vn ou deux Eſcadrons de mouſqueteres, qui à l'aduertiſſement, & lors que les Coureurs leur deſcouuriront & deſigneront, ou monſtreront les lieux propres pour la

Caualerie, s'en ſaiſiront diligemment, & le garderont iuſques à ce que tout ſoit paſſé & hors de danger, ceux de l'eſcadron faiſant touſiours ſuiure auec eux vn porteur de cordes pour attacher ou enfiler, & enclorre les cheuaux ſelon que le lieu ou le temps le permettra: ſinon, & que le lieu fuſt proche & fauorable aux gens de pied, laiſſeront leurs cheuaux enfilez, & s'aduanceront tout à pied pour gagner & garder ceſte place.

Deſcouurant l'embuſcade d'Infanterie dans quelque bois ou autre lieu fort & couuert: pendant que le Corps s'approche, quelques Capitaines, Lieutenans, ou autres Rondeliers prendront la rondelle; & ſuiuis d'vne partie dés leurs, à meſme qu'ils s'auanceront, feront, s'il eſt poſſible, paſſer outre l'embuſcade, leurs Eſcadrons de mouſqueteres pour aller mettre pied à terre, & les enueloper & prendre par derriere. Et ayant mis pied à terre & pourueu à leurs cheuaux, donnant au ſignal, de tous coſtez, les pourront deſbuſquer & tailler en pieces, quelque renfort de Caualerie que l'ennemy pourroit auoir diſpoſé: d'autant que le Corps ou Bataillons de l'Infanterie volante, à la faueur de leurs cheuaux dont ils n'auront qu'à trouſſer & tirer à eux la queüe en double oualle, & laiſſer la teſte ouuerte pour attaquer & deffendre comme a eſté dict, & clairement monſtré à la derniere figure, pourra receuoir & ſouſtenir les ſiens, & eux en tout euenement s'y retirer, & rafraichir la charge au grand eſtonnement & ruine de l'ennemy.

Meſmes en raſe campagne l'ennemy les affrontant & chargeant de tous coſtez. La queüe doublement

trouſſee, feront couler entre les deux oualles vne grã-de partie des picquiers pour combattre, ſouſtenir & deffendre par deſſus les cheuaux, reſeruant l'autre partie auec autant de mouſqueteres pour garder la teſte qui demeure ouuerte pour attaquer & deffendre contre l'ennemy; & faiſant couler les autres mouſqueteres dans le centre ou petit oualle, que les officiers feront monter comme a eſté preordonné, pour eſcarmoucher & tirer continuellement & le plus à propos ſur l'ennemy; qui en toutes façons ne peut manquer d'eſtre battu & rebutté tout à faict: Et ainſi aux autres rencontres, & en tous lieux pourront exploiter, rendre de beaux combats, & faire retraicte à la teſte de toute Caualerie, & malgré eux.

BATAILLONS DV REGIMENT en Corps, ſe repreſentant comme à vn combat general, le conflit de toute la Cauallerie des broüillons ou ennemis de l'Eſtat enſemble.

RESTE donc à deſduire, comme il eſt à preſumer de leur bonne odeur, que le Roy en ayant gouſté l'incomparable & ineſtimable ſeruice; Et voulant ſa Majeſté en entretenir vn Regiment de deux mil ou mille ſeulement, qui voltigeront dans les Prouinces limitrophes & frontieres pour empeſcher & rompre les conſpirations & pernicieux deſſeins, tant des inteſtins que des eſtrangers ennemis de ſon Eſtat.

quantequant, *Mouſqueteres d'vn tel à part, Mouſqueteres d'vn tel à part, Mouſqueteres d'vn tel à part, Mouſqueteres, &c.* Et à chacune des trois parties du Regiment (ſi de mil-hommes ſeulement) à part ſoy, en faire ſortir iuſques aux deux tierces parties qui ſerót quatre cens mouſquets, deſquels on tirera vingt-quatre petits eſcadrons ou eſchantillons de ſeize mouſquets chacun, & vn eſcadron ſupernumeraire qui fera le vingt-cinquiéme; les Capitaines de chaque compagnie à la teſte des ſiens ſuiuy de tous ſes membres & officiers.

Le Colonnel ou autre chef laiſſant au corps du Regiment ſon habile Sergent Major pour le mettre cependant promptement en bataille, comme ie diray par diſgreſſion, s'auancera au petit trot, puis au grand trot à la teſte de ſes mouſqueteres; & preuenant l'ennemy en auancera quelque brigade ſur les aduenuës pour s'emparer de quelque endroit, dont ils le pourrót incommoder au paſſage ou au chemin, ſans mettre pied à terre n'y s'engager; & à la retraitte viendront prendre leur ordre apres & cóformément celuy des autres qui cependant mettent par Eſcadrons leurs compagnies en bataille.

Iceluy Colonnel ordonnant des autres compagnies queuë à queuë (qu'on dit ordonnance faillie) ſeulement cent pas ou gueres plus de l'vne à l'autre, à fin d'auoir le temps de tirer, tourner bride, & en ſe retirant faire iour au rang d'Eſcadrons ſuiuant, pour voir l'ennemy lors qu'il pouſſera pour ſe pouuoir meſler parmy les noſtres, & chaque compagnie fai- Ordonnance faillie.

ſant ſon ordre de trois petits eſcadrõs de front à ſeize mouſquets l'eſcadron, & quatre de hauteur, les rangs aſſés ſerrés, mais les files en diſtance capable de receuoir deux cheuaux de frõt pour éuiter par ce moyen la confuſion aux volutions ; & tellement ſeparés à coſté l'vn de l'autre Eſcadron, que de celuy de la gauche à celuy du milieu il y aye autant de diſtance qu'en occupe l'Eſcadron : Et de l'eſcadron du milieu à celuy de la droicte, deux fois autant de diſtance (ou bien ſi on veut, mettre la double diſtance de la droicte ſur la gauche, & laiſſer ſur la droicte du milieu la ſimple diſtance, ſelon la ſituation du champ de bataille & la venuë de l'ennemy) pour ceſte raiſon que chaque compagnie à part ſoy obſeruant la premiere diſtance, lors que l'ennemy ſe preſentera, l'ordre de la main gauche double deux fois ſes rangs à gauche, celuy du milieu double les ſiens à droit, & celuy de la droicte double auſſi les ſiens à droit : De maniere que l'ordre du milieu occupant la moitié de la double diſtance qui eſtoit ſur la droicte il y reſtera pareille diſtãce que celle de ſa gauche, à fin que les interuales ſe trouuent & demeurent vuides & libres pour mieux tourner, paſſer, & ſe retirer par caracol.

Ayant tiré les ſeize du milieu ſe retirent huit par la droicte & huit par la gauche, & les deux autres Eſcadrons qui font les flancs font tout d'vn temps le caracol en dedans & chacun ſur la main de l'eſcadron qui eſt entr'eux deux.

Chaque Eſcadron de ſeize, dont les trois Eſcadrons font le rang, doiuent tous faire teſte l'vn apres

l'autre rang, & eſtre commandez à la teſte chacun par vn officier ou membre de ſa compagnie; ceſt eſcadron par ceſt officier, autre par autre, & l'autre par vn autre, depuis les Lieutenans, les Sergens, & les chefs de brigade, iuſques aux demy chefs de brigade, enſemble par les Enſeignes, leſquels auront laiſſé leurs drapeaux ployez (fors le drapeau Colonnel, qui ſeul doit eſtre deſployé) pour les mettre & enclorre au centre du Bataillon, qui deſia ſera formé ainſi que ie diray.

Les Capitaines, pour faire boire à l'ennemy la mouſqueterie, deſcendant de front en front & à meſme qu'ils tireront, les vns ſur la corne droicte, les autres ſur la corne gauche, tant que tout le corps de l'eſcadre, qui doit demeurer ferme, aye combatu.

Et pour commencer le ſalue, l'ennemy approchant, chaque officier commandant à ſon petit eſcadron de ſeize, les fera doubler par deux volutions de rang & comme cy-deſſus, le rang faiſant lors quarante huit mouſquets de front.

Pour tirer Eſcadron à Eſcadron en trois temps, ou tout le rang des trois Eſcadrons à la fois; on commãdera, depuis la teſte iuſques à la queuë de l'eſcadre. *Apreſtez vous tous.* Et l'ennemy les affrontant & eſtant aſſez prés, les Capitaines comme i'ay dict ſe trouuant infailliblement aux deux cornes commanderont tous à la fois, *Tirez.*

Ou bien ſi en trois temps conſecutifs & ſoudains, chaque officier a ſon Eſcadron, commandera à propos, *Tire l'ordre du milieu, Tire l'ordre de la droicte, Tire l'ordre de la gauche.*

Et à meſme qu'ils auront tiré, ils ſe retireront par les interuales & ſans faire deſordre. Et ainſi d'Eſcadron à Eſcadron, degré à degré, ou rang à rang des Eſcadrons, rendrõt leur feu par ces premieres mouſquetades tres-capables de refroidir les plus furieux de la Caualerie.

Le Mareſchal des logis du Regiment, qui fera en ceſte action le petit mareſchal de bataille, aſſiſté de quelques ſergents de bande ſur les flancs, pour courir inceſſamment de la teſte à la queuë de ceſte eſcadre ou longue eſtenduë de petits Eſcadrons, & luy ayder à faire aduancer ſi beſoin eſtoit, ou faire quelques volutions, & faire tirer chacun par rang & ordre; à meſme que ceux du premier rang & ordre de trois Eſcadrons commenceront à doubler, fera touſiours doubler & appreſter les trois Eſcadrons du ſubſequent, pour ne manquer iamais de feu, tirer au commandement & rendre continuel combat.

Le premier rang des trois Eſcadrons ayant tiré de pied-ferme, le ſecond tire auſſi de pied-ferme & ſans s'auancer ſi l'ennemy pourſuit, ou ſinon s'auançant de front à la teſte & place des premiers qui auront tiré ceux du ſecond tireront au commandement, puis le troiſieſme rang, s'y gouuernant comme l'on commandera, puis l'autre, puis l'autre, & conſecutiuement d'ordre en ordre combatront & ſe retireront en diligence par les interuales de leurs eſcadrons & rangs ſuiuans, & gagneront au galop le corps du Bataillon, auquel à meſme qu'ils arriueront mettront pied à terre, enfilant & bouclant leurs cheuaux

ſuiuant le commandement du Sergent Major qui les doit receuoir & ordonner au corps du Bataillon, où ils chargeront tous promptement & ſelon le tẽps battront bien la poudre, ſe reſeruant les cartouches aux extremitez.

Les interuales des Eſcadrons ſuſdits qui ſont trois files de la teſte à la queuë de l'eſcadre, & huict rangs de hauteur à trois eſcadrons de front, eſtant comme ie diſois pour ſe pouuoir mieux manier aux volutions & ſe retirer ſans confuſion, peuuent encore ſeruir diuerſement & notamment (ſi on veut) au cas que l'ennemy ne paruſt tant fort pour attaquer le corps du Regiment; ou bien ne le pouuant prendre que par vn coſté, & toutesfois qu'il fit mine de ſe ſeparer en deux ou trois troupes pour prendre nos eſcadrons de mouſquets à la teſte & aux flancs, & taſcher par ce moyen de rendre les premiers comme inutiles; ou pouſſant fougueuſement ſe meſler parmy eux.

En ce cas luy oppoſant clou contre clou, & afin qu'on puiſſe quantequant le receuoir à la teſte & le preuenir ſur les aiſles.

Le cinquieſme rang de l'eſcadre, chef de demy file d'iceux eſcadrons de mouſquets, pouſſera diligemment & ſans deſordre ſur l'aiſle droicte, & aſſez au large coſté à coſté vis à vis de ſa place, ſes trois eſcadrons de front, & les fera ſerrer l'vn contre l'autre, faiſant d'vn meſme temps & d'vne meſme metode doubler le ſubſequent & ſixieſme rang de trois eſcadrons vis à vis ſur l'aiſle gauche; puis le ſeptieſme

rang de trois eſcadrons ſoubs le cinquieſme rang d'eſcadre chef de demy file, puis le huictieſme rang de trois eſcadrons ſerrefile d'eſcadre, ſoubs le ſixieſme & qui a doublé ſur la gauche; obſeruant en hauteur leur premiere diſtance, & en largeur laiſſant ſeulement de chaque eſcadron à autre eſcadron vne diſtance capable à paſſer trois cheuaux de front, & doublant vne ſeule fois leurs rangs.

Tellement que l'eſcadron de ſeize faiſant à ceſte motion deux rangs à huict mouſquets au rang & deux de hauteur, de chaque compagnie les trois eſcadrons feront vingt-quatre mouſquets de front, & touſiours deux de hauteur, chaque eſcadron de ſeize faiſant tirer les ſiens en deux temps; ou les trois eſcadrons tirant tous trois à la fois tireront pareillement en deux temps, les huict du premier rang de chaque eſcadron ayant tiré ſe retireront chacun par ſon interuale, puis les autres huict des meſmes eſcadrons, ou les vingtquatre & ſelon qu'ils tireront, afin qu'on ſe puiſſe faire place & retirer auſſi diligemment que les quatre premiers rangs & ordres d'eſcadrons qui ſont au milieu & qui font la teſte. Deſquels tous les quatre rangs à la fois ayant doublé comme cy deuant à quarante huict cheuaux de front en chacun d'iceux; tous apreſtez & l'ennemy precipitant doiuent tirer viſte, viſte, de degré en degré & ſi à propos qu'il ne les puiſſe ioindre moins ſe meſler parmy eux: ceux de la demy file, chacun de ſon coſté, faiſant combatre les aiſles par leurs petits eſcadrons ſur les flancs de l'ennemy; qui pris par la teſte & aux deux coſtez, & ne

ſe pouuant deſpeſtrer ſans deſordre, moins faire teſte par tout, ne peut manquer d'eſtre émouché à l'arriuee.

Surquoy le Sergent Major, qui faict la guerre à l'œil, aura auancé vn Bataillon de la moitié de ſes picques garny de quelques mouſquets tout à pied, à la faueur deſquels ceux d'acheual ſe pourront retirer en gagnant le corps du Regiment, qui les doit receuoir dans le fort de ſes cheuaux & par ſon demeurant, qu'iceluy Bataillon du corps doit quantequant apres faire ſortir & auancer en bon ordre pour rafraichir & renforcer les premiers ſortis & ſouſtenir contre l'ennemy pendant que les mouſqueteres des Eſcadrons pouruoyent à leurs cheuaux, & prennent pied àterre leur ordre de combat à l'ouuerture des files de cheuaux ou au flanc d'iceux ſelon le combat; par laquelle ouuerture ou teſte du quaré on peut faire ſa retraicte & la figue à l'ennemy en reprenant leur premier ordre que ie vay pourſuiure.

Mais le Bataillon demeurant en ſa premiere forme & ſans rompre ſon ordre ny ſortir de la barriere des cheuaux qui le couure, & l'ennemy tenant pluſieurs chemins ou tout autrement ſe preſentant à nos Eſcadrons, interuenant qu'il ſeparaſt ſon gros en deux ou trois troupes & les jettaſt de pluſieurs coſtés: Auſſi tout d'vn tẽps également & d'vne meſme metode & enfilade on doit ſeparer & auancer les eſcadrons, vne tierce partie de chaque coſté leur faiſant reprendre & tenir de l'vn à l'autre les premieres diſtances, à fin comme ie vay dire, qu'ils ayent le temps & la commo-

& ſeparé les deux tiers de ſon feu, ſans ſe diuertir nullement, ny enchimeriſer ſon eſprit à rechercher, ny Bataillon triangle, ny Bataillon Rhombe, ny Bataillon rond & courbé, ny Bataillon oualle, ou tout autre propre à la ſeule & ſimple Infanterie, ains ingenuëment & ſans autre fineſſe: le Sergent Major, (qui ne doit perdre vn moment de temps pour former & enfermer ſon Bataillon) auant qu'on mette pied à terre, fera ſeparer en trois le demeurãt des mouſquets auec les picques, chacun deſquels feront vne file, l'vne d'vn coſté ſeparément pour faire le premier flanc du quarré, & l'autre file oppoſite de l'autre coſté pour faire l'autre flanc; & la troiſieſme pour faire la queuë, qui doit commencer au cheual ſerrefile du premier flanc, & continuer iuſques au cheual ſerrefile de l'autre flanc, en ſorte qu'aux quatre files tous les cheuaux preſentent le flanc, faiſant à meſme temps donner ordre à paſſer la corde par dedans, & les boucler treſtous par l'aneau à coſté de la ſelle comme aux Bataillons precedents.

Et d'autant qu'en vn ſi grand conflit le quarré deura auſſi eſtre grand, ayant parmy ſon petit bagage les cordes de chaque compagnie, à meſmes que ceux qui en auront la charge en verront l'vne enfilée, ils y en adiouſterõt & noüeront incontinent vne autre tant qu'on aille de bout en bout de la file: ſi que les deux flancs eſtants oppoſés, la queuë fermee, & les petits angles ſuiuants faicts, on continuëra le quarré par la file de la teſte qui regardera l'ennemy, laquelle en tout cas, & qu'il enfonçaſt les Eſcadrons,

demeure la derniere ouuerte comme vne embouchure pour le receuoir & ſe trouuer ſur l'offenſiue & ſur la deffenſiue.

Ordonnant le Sergent Major ſon quarré, en ſorte que de mil cheuaux il y en entre en chaque file deux cents, les quatre files faiſant huit cents : & precompté les quatre cents mouſquets d'eſcadrons, fera ſes trois files; à ſçauoir les deux flancs & la queuë, de ſix cents cheuaux qui luy demeurent au corps du Regiment, laiſſant à faire la file de la teſte la derniere & qui demeure ouuerte iuſques à ce qu'il aye pourueu aux extremités & angles du quarré, où il employera deux cents cheuaux des premiers Eſcadrons, leſquels à meſme qu'ils auront tiré leur coup & arriueront au corps ou Bataillon du Regiment, les fera mettre pied à terre iuſques à cinquante à chaque coin du quarré, pour les employer & ranger en petits angles droicts & paralelles, chacun à ſon angle attachant & liant les cheuaux en deux files entrecroiſees par la bride à l'anneau, & comme a eſté dict au Bataillon du quarré equilateral, en telle ſorte que les ſoldats ſe puiſſent ranger en bataille tout au coin entre les cheuaux du quarré & le long des leurs, pour ſeruir, rendre combat, & fortifier doublement les quatre cornes ou angles du Bataillon, commandés par vn ſergent à chaque corne ou petit angle, lequel ſergent aura commandement de mettre ou faire mettre la main à la bride du cheual chef de file & aux deux bouts des deux cordes qui lient le grand quarré, pour à toutes occaſions faire ſortir les mouſ-

queteres, & les receuoir quant ils ſe retirerót: & comme aux ſuſdits bataillons des quarré berlon & l'equilateral, pourront à chaque corne leſdits ſergens prendre leur temps à propos pour mener tirer & eſcarmoucher leurs mouſqueteres, puis les ramener à leur premiere place, rechargeant touſiours promptement & battant la poudre ſelon le temps.

Or eſt-il qu'on ne peut rapporter & diſcourir que l'vne apres l'autre de deux differentes actions qui toutesfois, comme il ſe rencontre en ce ſubiect, s'executent à meſme temps & à deux diuers endroits: & que neantmoins, comme il eſt à preſuppoſer, le ſergent Major tout auſſi toſt qu'il aura baillé à ſon Colonnel les mouſqueteres ſuſdits & pendant l'eſcarmouche de leurs eſcadrons, ayant eu le temps de former ſon Bataillon, voire à vn beſoin deux fois autant, l'aura donc ainſi ordonné.

Premierement les deux files des flancs & celle de la queuë faictes & oppoſées, & les petits angles continuez & faicts, puis la file de la teſte commencee & continuee.

Ie diray comme le Sergent Major aura cependant commandé, *Picquiers à part*, *Mouſqueteres à part*: Et ayant placé & bien rengé ſon petit bagage dans le centre du Bataillon, il l'aura formé en la diſpoſitiue ou ordonnance ſuiuante.

Faiſant ſon quarré aura donc mis le Sergent Major, (pour la forme) de quatre cents picques qu'il a, les trois cents au tour du bagage, qui feront dix-ſept de hauteur, ſi le temps le permet; ſinon les ſeparera éga-

lement aux quatre faces ſous les quatre files du quarré pour combattre & comme cy-deuant : Et des cent qui luy reſtent en mettra vingt-cinq à chaque corne entre les petits angles de cheuaux & ceux du quarré, auec autant de mouſquets pour ſeruir de renfort.

Et à meſme que les mouſquets des Eſcadrons qu'on aura jetté à la grande eſcarmouche arriueront & auront enfilé leurs cheuaux, en fera promptement couler & ranger du coſté de dehors iuſques à quatre cẽts, cent à chaque face du quarré, cernant & ioignant les cheuaux. Leſquels mouſqueteres ſeront menez & commandez par des Sergens, chacũ cinquante qu'ils auront ſoin de faire charger & tenir preſts pour cõbattre, ſouſtenir & repouſſer la Caualerie : Chaque ſergent ſe mettant au milieu du rang de leurs cinquãte mouſquets pour les faire combattre à propos, & prendre touſiours garde de ne faire tirer toute leur brigade à la fois, mais ſeulement les vingt-cinq de l'vne main, ou la droicte, ou la gauche, ſelon que l'ennemy ſe preſentera ; & ceux-cy chargeant & s'appreſtans promptement, fera tirer auſſi à propos les vingt cinq de l'autre main ; Tout le rang de l'vn à l'autre bout tirant de tel ordre qu'en chaque coſté ou face du quaré on tire en quatre temps, ceux du premier temps enuiron deux cens pas, ceux du ſecond cent cinquante tant de pas, ceux du troiſieſme à cent ou ſix vingts pas, & ceux du quatriéme à trente ou à vingt pas, pluſtoſt à bruſler.

Ayant clos ſon quarré & fermé dehors ſes mouſquets, pour les ſouſtenir & deffendre leurs flancs de

deſſus ceſte courtine de cheuaux qui commande le dehors, aura donné ordre à ce qu'en vn mot de commandement tout le corps de ſes trois cens picques auec les cent mouſquets qui luy reſtent ſe ſeparent, ſoixante quinze picques & vingt-cinq mouſquets derriere chaque file de cheuaux du quarré, les mouſqueteres commandez pareillement à ceux de dehors, les faiſant monter auec ceux des petits angles par moitié & chacun ſon tour, vingt-cinq vne fois, vingt cinq à l'autre fois ſur les cheuaux du quaré, dont à chaque fois les vingt-cinq premiers ayant tiré ſe ietteront à terre, cedans la place aux autres vingt-cinq & comme au ſecond Bataillon qui eſt l'equilateral & rectangle à l'ordonnance duquel il faut regler preſque tout celuy-cy, d'autant que c'eſt quaſi la meſme choſe pour ſouſtenir & combattre l'ennemy; lequel quelque effort qu'il face ne les ſçauroit ioindre ny approcher de la longueur de l'eſpee. Car ne les pouuant prendre par les coſtez, moins par derriere & fors qu'à la face, il n'eſt pas poſſible qu'ils puiſſent percer ny paſſer outre, les cheuaux quelques-fougueux ou forts en bouche qu'ils peuſſent eſtre, demeurant tout court, ou par la furie & l'eſpouuente du combat, ou par mort inéuitable: les quatre files ſe regardant & deffendant l'vne l'autre, & tirant toutes ſur la main de dehors, qui eſt la droicte, & treſtous ſi à propos & en bon ordre qu'ils donnent temps à leurs mouſqueteres de dehors d'eſtre touſiours preſts, ſe reglans pluſtoſt à leur ſalue.

Si la Caualerie, qui ne peut aborder de la longueur

de l'eſpee, moins ouurir ce quarré triplement heriſſé de feu & de longs bois, ſe reduiſoit à mettre pied à terre, en ce cas & ſans difficulté faut faire ſortir aux proches angles partie des picquiers pour les receuoir, enfoncer & deffaire à coups de picques, armes de pareil effect que les halebardes, tres-propres main à main, à la faueur deſquelles la plus-part des mouſqueteres tireront lors à bruſler: puis en venant aux mains recourront à l'eſpée pour en iouer tout à bon.

Mais ne le voulant haſarder, & le Colonnel iugeant eſtre plus ſeurement, & à propos de retirer ſon feu & le mettre dans l'enclos des cheuaux: faudra à ceſte extremité en mettre vne grande partie tout au tour & ioignant le bagage, puis tant de picques de hauteur, puis tant de mouſquets, puis des picques, &c. afin que ſi le combat eſtoit ſi determiné & tous les picquiers contraints à reprendre & ſuiure l'ordre du Bataillon equilateral & rectangle, attirant tout au tour d'eux genouil à terre les autres mouſquets qui auront ſouſtenu comme à l'impoſſible rang à rang ſur les cheuaux, on rendit à ces abois vn combat ſi opiniaſtré & genereux, que pluſtoſt cent & cent fois mourir ou vaincre.

Voyle Bataillon feuillet 99.

Quant aux cheuaux, en vn mot la repartie eſt que y en ayant plus que d'hommes, c'eſt à dire qu'vn ſeul vaillant homme valant plus que tous les cheuaux enſemble, on ne peut ſans rougir, ſeulement penſer à vn ſi maigre ſubiet au reſpect d'vn ſi grand & notable combat, auquel non plus qu'à tous autres il n'eſt pas à l'homme de pouuoir éuiter que l'enne-

Tant de cheuaux tuez. Voyle meſme Baraillon fueillet 99.

my ne tuë des cheuaux, car ne les pouuant aualer comme quelque marchant ſon or, moins les enſeuelir dans la terre, les plonger dans les eaux, ny les guinder en l'air, & par toute neceſſité eſtans contraints de les expoſer comme les ſoldats; ils ne peuuent auſſi gueres moins, que courir vn meſme peril.

ORDONNANCE LVNAIRE d'vn petit Camp volant composé du Regiment d'Infanterie volante, & de quelques Cornetes de Caualerie, contre quelconques troupes & gros de Caualerie en plat pays & raſe campagne.

QVE ſi la Caualerie dont ceux de l'Infanterie volante ſeront ordinairement ſuiuis & accompagnez, ſe rencontre en ces grands conflits plus volontaires qu'eſſentiels, il ſera beaucoup plus à propos de changer l'ordónance du quarré en forme lunaire, mettant au milieu, tout en rond, les cheuaux des petits angles du quarré pour y placer le bagage & abbreger d'autant icelle forme lunaire. Et ayant pourueu à ce que les cheuaux ſoient enfilez & bouclez en ſorte que reculant, la Caualerie n'aye qu'à garder la teſte; ceux d'en dedans les cheuaux bouclez receuans les leurs comme dans vn arc en Ciel, dont ils garderont

& commanderont la circonference, tirant de la metode que deſſus ſur les cheuaux, & faiſant à pied ſorties de picquiers & de mouſqueteres pour ſouſtenir inceſſamment la caualerie à la teſte contre l'ennemy, ſe preſentant pour les choquer.

Le Mareſchal de camp qui les commandera s'eſtant reſerué vn gros pour la retraicte, ordonnera & interpoſera de la teſte à la queuë des ſuſdits eſcadrons de mouſquets, ſur les deux aiſles & en petits eſcadrons le ſurplus de ſa caualerie, commençant à la corne droicte, & pareillement de la corne gauche, pour couurir iuſques à la queuë leſdits eſcadrons de mouſqueteres de l'ordre ſuſcrit, qui lors ſeront entr'eux, les interuales ſe rapportans vis à vis l'vne de l'autre, afin que les mouſqueteres à meſme qu'ils auront tiré leur coup, ils ſe retirent par les leurs: & la caualerie ſe puiſſe ainſi ſouſtenir, le premier ordre d'icelle receuant dans ſes interuales ceux du ſecond, pour faire teſte & ſe roidir au choc de l'ennemy ſelon qu'il attaquera, & conformément au combat particulier que deſſus des mouſqueteres à cheual, ſi on veut les enueloper & prendre en tenaille, meſmement l'infanterie ſi l'ennemy en auoit, taſchant de la rompre à la paſſade.

Et s'il arriuoit, comme ie diſois cy-deuant, que l'ennemy fit mine de les attaquer à la teſte & aux flancs; En ce cas pendant que la teſte ſouſtient; de noſtre caualerie les eſcadrons de la queuë pouſſeront l'aiſle de la main droicte droict à la teſte de ceux qui voudront gauchir pour paſſer iuſques à noſtre Bataillon, &

ceux

ceux de l'aiſle gauche en feront autant s'entreſouſtenans à la faueur du renfort de pietons que le Sergent Major à ceſt effect fera lors auancer, donnant cependant temps aux Eſcadrons de mouſqueteres de ſe retirer en rendant combat depuis la teſte d'iceux iuſques au Bataillon, ou la reſerue les peut proteger & donner au beſoin ſur l'ennemy.

Mais comme ie diſois encor, l'ennemy ne les attaquant qu'à la teſte faudra pour le haraſſer & trauailler, faire combatre noſtre Caualerie par eſchantillons les vns ſecondans les autres, ſans s'engager ny pouſſer par trop l'ennemy, du moins tres-apropos; & d'eſcadron à autre ſe retirer à meſme que les eſcadrõs de mouſquets ſe diſſiperont auſſi en tirant, noſtre caualerie leur donnant touſiours temps de faire leurs ſalues & ſe retirer chacun par leurs propres interuales.

La Caualerie de la retraicte eſtant comme vne trie du tout & qui a ſon gros à la queuë de tous ſes Eſcadrons pour les ſouſtenir, n'ayant qu'à garder la teſte du Bataillon, ſera ſeparee en deux, la moitié de ſon gros de reſerue ſur la corne droicte, & l'autre moitié ſur la corne gauche de ceſte forme lunaire, qui ſe peut ſerrer & fermer tant qu'on voudra de l'vne à l'autre corne, auançant par l'vne deſdictes cornes la teſte des cheuaux à la queuë de ceux de l'autre corne: & la reſerue faiſant ferme à ſa place pour receuoir les ſiens & ſouſtenir le choq, ſi l'ennemy s'emportoit tant, ou qu'enfonçant les premiers eſcadrons il donnaſt iuſques au gros, icelle reſerue fauoriſant la retraicte à

tous les ſiens, & donnant touſiours temps aux mouſqueteres de mettre pied à terre, & de prendre leur ordre de combat.

Pendant lequel les mouſqueteres s'eſtans retirez dans le Bataillon, la Caualerie qui épiera touſiours ſon temps ne manquera de le prendre comme au poil & le mieux qu'il s'offrira, ſe reſeruant en cela de ſes premiers Eſcadrons, comme ſi l'ennemy s'opiniaſtroit à forcer par quelque endroit l'oriſon de noſtre Infanterie, alors elle pourra pouſſer quelques Eſcadrons ſelon qu'elle iugera ſuffire pour l'empeſcher, & donner temps à ceux qui ſont dans le croiſſant de reprendre leur vent & rafraichir l'endroit agité.

Reſerue ſouuent cauſe des victoires, ne doit enfreindre l'ordre ny paſſer le commandement à peine de la vie, ains tuer celuy qui ſe desbande.

La Caualerie de la reſerue n'ayant qu'à garder ſa teſte, & demeurant vnanime & couuerte par tout ſans ſe rompre ny paſſer le commandement qu'à la déroute de l'ennemy, pourra neaumoins touſiours rafraichir & renouueller ſes eſcadrons, & par ce moyen faire deſmordre l'ennemy lors qu'il penſera ouurir ou forcer ceſte barriere combatuë & ſouſtenuë du rempart inexpugnable de ceſte Infanterie, ſans qu'icelle reſerue de caualerie abandonne pour tout la teſte qu'à l'extremité autrement irremediable, ou que l'ennemy ioüant à tout perdre en pourroit ietter apres la coignee le manche. Auquel cas, ayant fermé tout à faict le croiſſant des cheuaux bouclez, bien attaqué, bien deffendu, & ioüer des mains à qui mieux mieux: ſinon que la reſerue voyant l'ennemy en toute ruyne luy peut donner vne charge au trot, le preſſant tellement qu'il n'aye loiſir de ſe rallier, ny reprẽdre ordre ou aleine. Les chefs au ſurplus s'y gou-

uernás ſelon la force de leur iugemét & leur experiéce

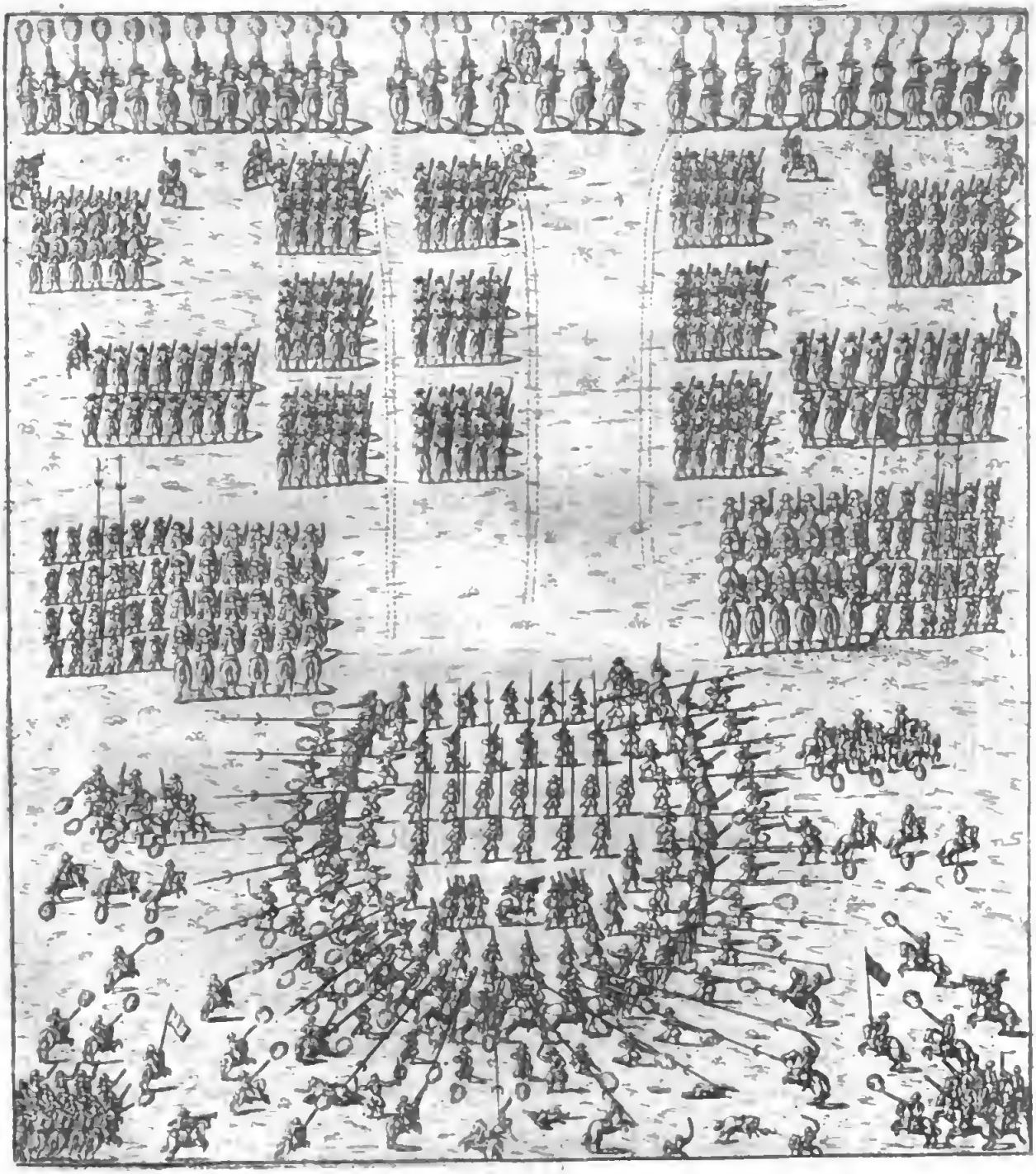

Le combat finy & l'ennemy ſe retirant, le

Apres les cõbats genereux, du General d'armee la premiére action eſt de ſe proſterner à terre, & ayant rendu graces du bõ ſuccez tenir ſon conſeil particulier de ce qui eſt à faire ſur la deſfoute de l'ennemy.

Mareſchal de Camp, le Colonnel ou autre chef ayant meurement deliberé ſur le chãp de ce qui eſt à faire en ceſte occaſion pour le ruyner tout à faict; il eſt ſouuẽt important de le pourſuiure à ſon reſte, & ſi l'on peut l'empeſcher de ralier ou renouueler ſes forces, s'en deffaire vne fois pour toutes, luy couper chemin, prendre ſon temps de ſe ſaiſir des paſſages, ou autrement ſe preualoir de l'occaſion; ſinon qu'à la faueur de la nuit qui les peut ſeparer, ou de ſon propre pays incogneu aux noſtres. Auquel cas il ne faut paſſer les bornes de ces fortes conſiderations, moins ſe precipiter, mais pluſtoſt ſe relaſcher que de le picquer d'auantage en ſa furie: car comme dict l'Hiſtoriographe Royal, entre la gloire & le precipice il n'y a qu'vn moment.

Souuent pour bien vſer du ſort victorieux & l'ennemy ſe retirant ſur ſa perte, il eſt plus que ſeant de luy faire vn põt d'argent.

Et tres-diſcretement l'ayant laiſſé retirer, le Sergent Major commandera les Coureurs & les Arrierecoureurs accompagnez de quelque entreſuite d'autres mouſquets, comme cohortes pour leur premiere reſource, diſperſant les vns à la teſte, les autres ſur les aiſles, & les autres à la queuë du Regiment; ceux de la teſte s'auançant d'enuiron d'vne lieuë.

Deſlors le Sergent Major voulant démembrer l'ordonnance de ſon Bataillon quel qu'il ſoit, & en tous ſes autres pareils Bataillons contre la Caualerie, auant defiler les cheuaux, & aſſiſté de ſon ayde qu'il fera mettre à vn autre endroit du Bataillon, vn Capitaine à vn autre endroit, autre Capitaine à l'autre, les Lieutenans à autres, le Mareſchal de logis à autre, & les Sergens à autres endroits, & tant qu'ils ſoient ſuf-

fiſſamment pour faire paſſer de main à main & par tous les rangs le commandement, & faire éclater & ouyr la voix à tout ce grand corps.

En cela comme les Polonois ie me voudrois ſeruir du ſignal des trompetes & des tambours.

Commanderont tout d'vn temps en ces propres & meſmes termes, *1 ſilence, 2 ouurés vos rangs en auant, 3 ouurés vos rangs en arriere, 4 en auant & en arriere ouurés vos rangs.*

1 Ouurés vos files à droict, 2 ouurés vos files à gauche, 3 à droict & à gauche ouurés vos files, 4 dreſſés vos rangs & vos files.

Voulant donc faire monter à cheual & les ſoldats ayant pris leur diſtance de neuf à dix pieds, on commencera par l'Aduantgarde, & commandera-on, *Capitaines de l'Aduantgarde à cheual.*

Leſquels capitaines chacun à la teſte ou tout autre endroit du Bataillon que ſeront leurs cõpagnies, n'auront qu'à commander chacun à part ſoy.

1. La Brigade d'vn tel à cheual, 2 la brigade d'vn tel à cheual, 3. la brigade d'vn tel à cheual, 4 la brigade d'vn tel à cheual, 5 au petit pas.

Et ainſi conſecutiuement: les ſoldats eſtans aduertis de ne remuer pourtant leurs cheuaux, & demeurer en la meſme place ſans rompre le quarré ou forme lunaire des cheuaux iuſques à ce que tout ſera à cheual, qu'ils ſortiront à leur rang & ordre lors du commandement: Et toutes les troupes ou compagnies eſtant à cheual, les Capitaines monteront à cheual les derniers.

Nota, qu'on doit encharger & commander tres-expreſſément & à peine de la vie ceux qui ont la charge

des paniers aux cordes en chaque compagnie, d'y prendre garde, ſoit de nuict, ſoit de iour, iamais ne manquer de ſe preſenter, les troupes faiſant fermé pour ſe mettre en bataille ; à preſter diligemment les cordes, les bailler de main en main aux ſoldats lors qu'il y a pluſieurs compagnies ou tout le Regiment, chacun d'iceux remarquer l'endroit ou il enfile les ſiennes, pour les replier promptement & habilement & les remettre dans les paniers, au commandement, qui ſe fera le troiſieſme & en ces propres termes. *Paniers aux cordes pliés.*

Puis pour rompre le quarré ou forme lunaire les capitaines de l'Aduantgarde commençant de degré en degré commanderont l'vn apres l'autre.

1. La compagnie d'vn tel à part, 2. la compagnie d'vn tel à part, 3. la compagnie, &c.

Et de chaque compagnie les quatre brigadiers faiſant chacun ſa file, diront *1. la brigade d'vn tel à part, 2. la brigade d'vn tel à part, 3. la brigade d'vn tel à part, 4. la brigade d'vn tel à part.*

A l'inſtant le premier chef de file ſe mettant en campagne prendra la main droite, le ſecond chef de file ſe mettra à ſa gauche, & conſecutiuement feront chacun ſa file, l'vn brigadier à la main gauche de l'autre: Et ainſi de la Bataille ou corps du Regiment, puis de l'Arrieregarde, ſe reglans au marcher & ſuiuant ce qui eſt écrit aux articles precedents ſur la charge du ſergent Major.

Deſloger & marcher. Voy les fueilletz 35. 36. & 37.

Et pour ces conſiderations aura le ſergent Maior vn ſoin particulier & tres-important d'ordonner à

tous officiers, iuſques au plus inferieur du Regimẽt, qu'ils ayent à obſeruer, exercer & entretenir les ſuſdits reglements; & generalement à tous les ſoldats, entr'autres choſes & ſuiuant les ordonnances comme i'ay deſia dit, de bien cognoiſtre & remarquer en peu de iours tous les officiers du Regiment, enſemble d'entendre tout ce que ſonnent les trõpettes, & que battent les tambours & leurs ſignals; ſur tout s'eſtudier aux commandements, que tous les officiers iuſques au plus petit membre ſeront tenus de ſçauoir & ſans manquer ny changer d'vn ſeul terme, à peine capitale: afin qu'a toutes motions, aux volutions, & à toutes les actions du combat ils ſe rapportent generalement.

Tout Capitaine ne doit eſtre moins diligent à cognoiſtre nõ ſeulemẽt le nom, mais principalement la valeur de tous ſes ſoldats, & leur imprimer le deſir de biẽ faire, & la crainte de mal faire.

Voila donc ſauf meilleur aduis les meilleures troupes, & en icelles l'ordre plus certain qu'on peut tenir, ainſi dilaté pour ceux qui en rechercheront l'intelligence, à fin que ſe donnans la peine de le comprendre on puiſſe facillement & reſoluement executer. En la Milice ce qui ſe diſcourt amplement & en vne heure s'executant ordinairement en peu de temps & ſouuent en vn mot ou peu de commandements.

A quoy toutesfois les bons capitaines pourroient repartir quelque choſe par vne plus longue experience, mais ſauf vn meilleur aduis, mon ordre ne reçoit que peu ou point de replique; Car on n'en pourroit tenir de plus ſerré, redoutable & de grande executiõ & diligẽce; Et m'aſſeuré-ie qu'il n'y en aura que fort peu (ſoit par erreur ou par impatience) qui le dementent.

Nul ne reiette ſon enfant.

Que ſi neantmoins parmy la diuerſité des opiniõs il s'en rencontroit qui portaſſent au Roy quelque difficulté à tenir & ſuiure mon ordre: Mettant le Regiment ſur pied, & ſa Majeſté m'honnorant en iceluy de la charge de Sergent Maior, de laquelle ie me puis aucunement eſtre rendu capable par l'exercice que i'en ay (entre autres charges) cy deuant faicte parmy l'infanterie priuée dans les armees eſtrangeres & depuis dãs nos armees Françoiſes: I'oſe ſoubsmettre ma teſte à reſpondant, ou du moins tresfacilement l'effect de tout mon diſcours: cela eſtant à ma plume beaucoup plus mal-aiſé d'en eſcrire, qu'à ma petite experience de le faire executer.

Mais pour preuenir aux obiections procedant de la Methode ſuſcrite, que les cheuaux ainſi neceſſairement enfilés & bouclés en aduançant les teſtes l'vn ſur la cuiſſe de l'autre, pour les raiſons ſuſdites, feroient aucunement la figure pluſtoſt trapeſoïde & non quarree; qu'importe pourueu qu'ainſi ordonnés & puis qu'on en ſera d'autant plus fort que s'ils eſtoient enfilés ſimplement la teſte l'vn ſoubs la queuë de l'autre, qui feroit voir à l'ennemy la corde tout par tout, & que lors du combat les cheuaux auroient la teſte ſi libre, que la remuant tãtoſt dedans, tantoſt dehors, ils incommoderoient & intereſſeroient grandement les ſoldats? ouy, mais dira quelqu'vn la figure n'eſt pas parfaictement quarrée. Quoy pour cela? ſoit de quarré Equilateral & rectangle, ou non rectangle, ſoit d'angles droits ou d'angles obtus; la conſequence n'en eſt nullement

deffectueuſe

deffectueuſe & n'empire non plus le ſuccés du Combat? Courtoiſie, celuy qui apres auoir eſté deffaict ſe voudroit excuſer ſur l'extraction de la racine quarrée, & réuant ſur l'Arithmetique trouueroit que ſon Bataillon manquoit tant ſoit peu en hauteur ou largeur, & que faute de l'auoir formé plus droit ou plus quarré d'vn ou deux pas, il auoit eſté taillé en pieces, auroit-il tant bonne grace? Car comme parmy la priuée & ſimple Infanterie tous Bataillons ordonnés & formés ſelon l'endroit & contre qui l'on a affaire, ſoit caualerie ou infanterie, ſont tenus pour bons, pourueu qu'ils ayent vne eſpeſſeur raiſonnable: Auſſi pourueu principalement que nos cheuaux ſoient bien enfilés & bouclés, & le ſurplus de l'ordre ſuiuy & bien obſerué, il faut croire qu'on n'en rend pas moindre combat, & ne s'en ſçauroit l'ennemy non plus preualoir.

RAISONS, VERITEZ ET EXEMples ſur la Conſtruction de l'Infanterie Volante, & à la deſtruction de la Carrabine.

BIEN ſçay-ie que ceux qui regarderont plutoſt au profit de ie ne ſçay quel particulier, qu'au ſeruice du Roy, ou vtilité & neceſſité de ſon Eſtat, voulans paroiſtre meſnagers ou ils ne le doiuent eſtre, m'obiecteront tout auſſi toſt la deſpence. Mais outre les grãdes, importãtes, & notables conſidera-

tions de ceſte celebre Monarchie, comme il n'appartient qu'au Roy, ou du moins (ſelon la quantité) à quelque Prince, ou autre Collonnel belliqueux, homme de creance, de marque, de moyens, & de grand' eſtime d'honneur & reputation de courage, & qui ayme le ſeruice du Roy & le bien de l'Eſtat plus que ſa propre vie, d'innouer & mettre ſur pied vne pareille troupe; auſſi faut-il ſans doute croire qu'elle rendra infinies fois plus de ſeruice que toute autre qui aye encores eſté ou pourroit eſtre ſur pied, comme la plus meurtiere, carnagere, & inſatiable d'honneur qui ſera iamais parmy les bons guerriers: Tenant tellement les ennemis de la France en cerueſle, que meſmes les plus eſlognés n'en pourront digerer l'apprehention qu'auecques terreur. Et lors que le Roy s'en donnera ſeulement vn Regiment de mil hommes, ſa Majeſté s'en trouuera plus forte que de la plus grande partie, voire de toutes ſes compagnies d'ordonnance enſemble: Tant s'en faut que ie die des Carrabins que l'on a faict mine de m'oppoſer cy-deuant. Car qu'ils ſeparent en trois deux mil Carrabins; ſeulement cinq cens de mes mouſqueteres ſuiuis de deux cens de mes longs bois, ou ſuiuant ma regle d'armement, quatre cés vingts mouſquets & deux cens quatre-vingts piques, les auront pluſtoſt deffaicts qu'ils n'auront perdu le tiers de leurs compagnons, tant ils les iront voir de bonne grace?

Que ſi Meſſieurs les Eſtats de Hollande, (qui ſe ſont conſerués & maintenus l'eſpace de cinquante

tant d'années contre l'vn des plus grands Roys de la terre) voire les moindres Republiques, reçoiuent & employent à leur ſeruice toutes les inuentions qui leur ſont vtiles pour les conſeruer & incommoder leurs ennemis; n'eſpargnans à quoy que puiſſe eſtre, hommes, argent, autres frais, ny choſe quelconque, iuſques à contribuer toute ſorte de biens pour le moindre attirail, & y obliger les plus courageux & de bel eſprit: que ne feront les François, leſquels en la grace ſpeciale que le Ciel leur a faict de les pourueoir d'vn Roy plus grand, craint & renommé que Monarque de la terre, pullulent en petits Mars, ne manquants ny d'experience, ny de biens; & bref qui ſont aſſortis de tout ce qui ſe peut ſouhaitter dãs vn Royaume plus floriſſant & capable de promouuoir leur Ceſar à ceſt eminent eſchelon des quatre coins de l'Vniuers?

A cela on n'a point d'excuſe; Car comme ainſi ſoit que nos autres Roys deuanciers de ſa Majeſté, n'ayent non plus rien eſpargné, ny tant recherché que pour fortifier le Royaume & en illuſtrer la Milice Françoiſe, & que ſur toutes bandes d'Infanterie, & de Caualerie qui ayent encores eſté, celles-cy meritent d'eſtre à iamais entretenuës: il ſe trouuera auſſi pour ceſt effect dix mille cheuaux de carroſſes qui ne ſeruent à Paris, chés la pluſpart, que pour ayder à la farce abuſiue. Parmy leſquels à ceſte occaſion le Roy en pourra faire choiſir deux mil tres-propres pour monter promptement ſon Infanterie Volante, ſans qu'on doiue faire difficulté pour la force

Aduantage que n'ont pas les inteſtins ennemis du Roy, car

s'ils l'auoiét ils s'en fuſſent deſia pseualus.

ou la fougue d'iceux, car eſtans deſia tous dreſſés & accouſtumés au couple, & les plus propres qu'on ſçauroit ſouhaitter pour faire le plus fort Regiment qui ſe ſoit iamais veu ſoubs tout autre Roy, on les pourra ordonner dés le premier iour comme ceux qui ſçauent tout faire à ce nouueau manege; la force au ſurplus ne cedant à nuls autres dans l'Armée, ſoit pour rompre & paſſer ſur le ventre à l'infanterie ennemie, ſoit auſſi principalement pour toutes caualquades. Seruice ſi ineſtimable, que meſmes il faut croire que l'emprunt obligera d'autant & rendra tous glorieux les ſubiets deſquels ſa Majeſté daignera tirer vne obeyſſance ſi remarquable.

Outre laquelle commodité & quant à la ſolde il ſe trouuera encor au beſoin pour ceſt effect des deniers inutiles à l'Eſtat qui ſont tres-mal employés, mais plus que baſtans pour ſatisfaire à l'vn & à l'autre. Ioinct qu'entr'autres deniers le Taillon a eſté ordonné pour la ſolde & entretenement de cinquante mil hommes, y comprins les compagnies d'ordonnance : leſquels deniers (excepté l'extraordinaire) tant s'en faut qu'ils ſoient employez à quoy nos Roys les ont deſtinez, qu'au contraire on les diuertit tout à faict : Auiourd'huy tant de financiers, pluſtoſt tant de Prothées, faiſant mine d'en vſer ſi ſagement, que ſoubs le pretexte du bon valet, & meſmes de manier en gens de bien le reuenu & domaine du Roy, aucuns ne laiſſent d'en compoſer & l'embourſer auſſi librement du peculat que de leur propre rente. Vols priués & fraudes irreparables,

Voy les ordonnances Charles 7. francs Archers. François I. legionnaires. Henry II. le Taillon, cinquante mil hõmes.

leſquels redonderont vn iour au grand intereſt des François, qui tres-belliqueux ſont plus que ſuffiſans de reconquerir ſur l'Eſpagnol (qui ſe ioué de nos inſolences) l'Artois, & ſur tout ceſt ancien Patrimoine la haute Nauarre: voire d'en conquerir entierement la rondeur de la terre?

Pourquoy non donc (peuuent encores iuſtement dire les François legitimes?) ſa Majeſté qui donne auſſi liberalement que Royalement, les cent mil eſcus, les cinq cens mil eſcus, voire les milions; ne donneroit elle auſſi abſolument à ſon Eſtat, & en vne ſaiſon tant vitieuſe, ce Regiment formidable & inuincible, puis que deſormais il peut ſeruir de frain & de chaſtiment à tous les deſloyaux?

Non, nulle Caualerie, ny Infanterie ne fut iamais tãt requiſe, vtile & neceſſaire que celle-cy l'eſt maintenant au Roy, laquelle repreſentant l'vne & l'autre, peut voltiger dans les Prouinces plus portatiuemẽt, & par l'effort de ſes armes s'oppoſer aux brigues & menées des ennemis de la Couronne, rompre l'intelligence des caualiſtes, & les debeller toutes & quantesfois.

Qu'ainſi ne ſoit, aux precedẽtes chaleurs de foye, s'il y en euſt eu ſeulemẽt vne compagnie de deux cẽs, ſuiuis de cent cuiraſſes entre Sedan & Metz, ils euſſent eſté plus que baſtans pour dire *demeurés là*, tenir la bride haute, & arreſter tout court dans leurs murailles, qui qui euſt entrepris d'en ſortir & outrepaſſer les volontés & commandemens de ſa Majeſté?

Bref, que ceſte nature de guerriers eſtant par diſ-

cours comme le riche diamant dans la bouë, & ſa Majeſté la mettant en œuure, elle ne peut manquer au brillant de ſes armes, d'eſbloüir & ciller tout a faict les yeux des ennemis qui auront l'aſſeurance d'en approcher la veuë. Car puis qu'apres l'Artillerie l'homme ne peut porter de plus aſſeurées & meilleures armes, il faut aduouer qu'eſtans bien menés, ils ſont plus que capables de faire trembler les Broüillons, & faire plus de deſordre & d'execution ſur tous, que quatrefois autant d'autres.

Si bien que ſa Majeſté, qui les doit eſtablir du moins ſur la reformation des Carrabins, eſtant le premier Roy qui les aura introduits & s'en ſeruant incomparablement, en fera admirer & cherir l'ordre par tous les bons François, qui s'en rendront d'autant plus redoutables à tous leurs ennemis.

Meſmes, comme il eſt à preſumer, que le deffunct Roy ſon pere qui ne s'eſt iamais ſeruy des Carrabins inutiles, ainſi que ie prouue & feray tout auſſi toſt voir, ſe fut ſans doubte ſeruy vn iour de ceux-cy, qui toutesfois n'eſtoient encor venus à ſa royale cognoiſſance.

Qu'à la verité Monſieur le Duc d'Eſpernon à des mouſqueteres à cheual & qui ont les mains ferrées & aſſeurés comme des francs Gaſcons, mais que c'eſt pour le pouuoir ſuiure diligemmẽt & eſtre touſiours quant & ledit ſeigneur, arriuans & ſe trouuans en garde, leſquels autrement & n'eſtans à cheual ne le ſçauroient ſuiure & ſe trouuer tout par tout auec leur maiſtre lors qu'il ſe remuë tant ſoit peu. Et c'eſt

pour ces trois raiſons de la meſche infaillible, de l'execution, & de la diligence à toutes Caualcades qu'il s'eſt voulu ſeruir, par ſa grande prudence, deſdits mouſqueteres à cheual: ſçachant au ſurplus & trop mieux ceſt experimẽté, grand, & tres-ſage Capitaine, l'aduantage de s'en ſeruir pluſtoſt que des Carabins. Car qui eſt celuy du meſtier qui reuoque en doubte la certitude de la meſche & l'execution du mouſquet, qui aura pluſtoſt tiré trois coups, voire quatre, à vn long combat, que le Carrabin, qui n'a qu'vn coup dans la main, encor le plus ſouuent ſubiet à faillir, n'aura bandé, morcé, eſſuyé la pierre, fermé le baſſinet, abatu le chien, & couché en iouë?

Iugeons donc par conſequence infaillible, combien à plus forte raiſon ceux-cy qui ſont de plus pourueus contre la caualerie, ont d'aduantage ſur tous autres, qui immunes de piques, ſans leſquelles ils ſont ſubiets à eſtre deffaicts en tous les quartiers & lieux par l'infanterie, les ſurprenans pied à terre, (ie dis notamment les Carrabins) & à cheual par la caualerie; les vns & les autres ſeruent beaucoup moins que la ſimple Infanterie, fors la conſideration dudit Seigneur.

De dire que la Caualerie prenant l'Infanterie vollante en campagne les pourra defaire (non qu'ils entendent ſe ſauuer & foüir à la faueur & courſe de leurs cheuaux, & tant s'en faut que pluſtoſt à l'emulation de ceſt autre capitaine, leur auoir couppé les iambes, qu'auoir ſongé à ceſte laſcheté) cela ne ſe peut

André Dorie General des Lãſquenets en la guerre des Lombards, eſtant bien

monté à la teſte de ſon Infanterie, & les ſoldats en murmurãt, met pied a terre, & ſur le point du cõbat coupe les quatre iambes à ſon cheual.

qu'auec vn long & tres-opiniaſtré combat, & la perte de beaucoup d'hommes, que les ſages Capitaines ne hazardent iamais temerairement, ou qu'à vn grãd beſoin & neceſſité & le moins qu'ils peuuent; la Caualerie au ſurplus, craignant terriblement les mouſquetades: Car iamais l'ennemy ne rõpra leur ordre, & ſera contraint de mettre pied à terre pour s'approcher de la corde & taſcher de la couper.

De la Caualerie aux combats, le plus grand peril ou carnage conſiſte à ſon abbord ou a noſtre déroute.

Auquel cas il aura la peine de les forcer à la riſque des mouſquetades qui luy ſeront tirées du corps du Bataillon heriſſé de piques & doublement garny de feu, dont ceux d'en dedans deffendent les autres qu'on a faict couler par files & ranger tout le long & contre le flanc des cheuaux, outre les petits corps ou eſchantillons de plotons & menches, qui tirans auſſi ſans intermiſſion, s'acculeront aux flãcs des cheuaux parmy les autres mouſqueteres, les piquiers pouuant lors ſortir à grands coups de pique, qui ſont plus que hallebardes, armes tres-aduantageuſes pied à terre & main à main, le pourront trop aiſément empeſcher & repouſſer.

L'ordre ſerré de l'infãterie ſouſtenant le choc ou premier effort de la caualerie, luy faict changer de fougue & rabatre l'audace.

Sur lequel temps noſtre Caualerie legere ſuruenãt ne demanderoit pas meilleur marché de l'ennemy en ſa temerité. Et puis comment remonter à cheual eſtant preſſé d'vn ennemy ſi meſlé, furieux, & inexorable?

De vouloir icy dire comme des Elephans, que non les hommes, mais les cheuaux vaincront l'ennemy; ou alleguer qu'ils appuyent à iceux l'eſperance des Victoires plus qu'à leur propre courage & à leurs armes

mes, la perſuaſion en ſeroit plus que friuole, Car les cheuaux ainſi que les Elephãs ne tuẽt ny ne bleſſent; & iniuſtement attribueroit-on aux beſtes la gloire qui releue de la valeur & des exploits des hommes.

D'ailleurs il n'eſt non plus à craindre, ainſi qu'on voudroit peut-eſtre auſſi dire, que leurs propres cheuaux renuerſeront le quarré & les confondront: Car il eſt tres-croyable que dés qu'on aura ſeulement quelques fois exercé leſdits cheuaux par folle aſſiette, ou autrement au feu & entre les armes, fuſſent-ils tous des Bucefals, ils ſeront plus que chaſtiés & domptés & aſſeurément retenus & empeſchés de ce deſordre au moyen de la corde qui les boucle, & des ſoldats qui par derriere & ſur le col de chaſque cheual preſentẽt la pique. Et puis eſtãt le plus ſouuent à eux d'aſſaillir & attendre ſi bon leur ſemble, rarement ou de cent fois l'vne ſe verront-ils reduits au quarré.

Que ſi l'on preſumoit la caualerie pouuoir rompre ceſte ordonnãce par la fougue de leurs cheuaux; on ſçait aſſés qu'il eſt impoſſible à eux ſans couper la corde, qu'ils ne peuuent pour tout voir (tant s'en faut couper) eſtãt par le dedans, & les cheuaux ordonnés, enfilés & bouclés comme i'ay faict voir.

Moins peuuent-ils ſe meſler parmy eux, ny ioindre les mouſqueteres que nous laiſſons hardimẽt dehors rangez aux flancs des cheuaux, pour eſtre plus libres, moins empeſchans, & rendre plus de combat: Car comme a eſté dit au combat des eſcadrons de mouſquets, parlant du quarré, les Ennemis ne les pouuant prendre que par le deuant, & les picques bruſquemẽt pouſſées, leurs cheuaux demeurant tout court, il eſt

auſſi croyable que iamais ils ne les atteindront à la longueur de l'eſpée, quand meſmes leurs cheuaux tout ainſi qu'à loiſir au manege lors qu'on leur dõne le chaſtiment, paſſageroiẽt pour courir ſur la face des hõmes qui couurent aux quatre flãcs les cheuaux du quarré: mais les cheuaux ne ſe pouuans manier àce cõbat ſans ombrage de feu & de coups de picque, on doit croire qu'ils ſe cabreront pluſtoſt qu'ils ne ſe ietterõt ſur leſdits mouſquetetes, ou bien ne pouuant percer il faut neceſſairement que leurs cheuaux volent par deſſus les cheuaux du quarré. Sinon que faiſant plus que les Perſes, ils montaſſent des cheuaux capables de donner non ſeulement l'eſpouuente à nos cheuaux, mais à nous tout enſemble.

Les cheuaux voyãt & ſentant le feu & les armes, ſont ſi effrayez qu'ils ſe font preſque tuer de coups pour les faire approcher.

Les aſnes de Perſe gagnerent la bataille cõtre les Scytes, donnãt l'eſpouuente à leurs cheuaux.

De dire en outre qu'ils peuuent rompre & forcer faiſant iour & abatant des cheuaux; cela n'eſt non plus poſſible de faire paſſer les cheuaux par deſſus les autres cheuaux morts. Qu'ainſi ne ſoit le verifiant ſur quelque cheual mort, le caualier pourra aſſez recognoiſtre combien pluſtoſt il tueroit ſon cheual que de le faire paſſer par deſſus le cheual mort.

De faict par experience n'a-on iamais veu à la guerre pour boucher vn paſſage & s'oppoſer à la cauallerie, couper le col à quelque meſchant cheual & le ietter à la trauerſe pour empeſcher & arreſter l'ennemy? eſtant tres-certain que iamais parmy cinq cens cheuaux il ne s'en rencontrera que rarement qui paſſent par deſſus les cheuaux morts; & que s'il y en paſſe quelques fougueux, tant de paſſez autant de perdus.

La Cauallerie furieuſe à voir, mais peu meurtriere, ouurant & renuerſant

Paſſant outre & pour faire voir plus amplement à

quoy l'Infanterie volante eſt auſſi tres-propre, ie diray encore que la Caualerie legere, ne toute autre ne peut eſtre ſurpriſe dans vn logement par l'Infanterie; l'Infanterie eſtant auec elle, qui ſont ceux-cy.

quelque Bataillon, ne peut que faire choir ceux qu'elle rencontre, qui s'eſtans releuez ſe peuuent reioindre & luy rendre du pire.

Que pour aler voir la Caualerie & la ſurprendre dans le quartier, ou faire grãde caualquade; ou ayant à gagner les premiers quelque dangereux & important paſſage, & pour ſe le conſeruer on ſouloit prendre la peine de monter l'Infanterie en croupe, laquelle ayant mis pied à terre à la faueur de ſa caualerie, eſtonnoit & battoit l'ennemy, ou ne le pouuant ſurprendre, & qu'il en euſt quelque aduis, le cõtraignoit à deſloger & s'enfuyr : joint que l'Infanterie aux lieux importans ſe peut retrancher à l'abord, & eſtant couuerte demeure aſſeurément forte.

Qu'en Holande pour les meſmes & pluſieurs autres raiſons on eſt contraint d'auoir des chariots en ſemblables occaſions, pour porter diligemment l'Infanterie, ou dequoy faire des ponts à paſſer promptement en toutes riuieres ou autres paſſages la caualerie. Mais quant meſmes on en pourroit vſer auſſi facilement en France (ce que non) qu'au moyen de l'Infanterie volante on éuitera tant de peine; d'embaras & de frais inutiles; outre les grandes difficultez qui ſe rencontrent en France, où il n'eſt pas poſſible, comme en Holande, de ſe ſeruir en toute diligence & au galop deſdits chariots, à cauſe de nos chemins raboteux & tous diſſemblables.

Se preſentant encor vne autre auſſi notable incommodité pour la Caualerie; laquelle eſtant repouſſee

& contrainɛte de tourner bride, rencontrant l'ennemy plus fort & comme eux ſuiuy & accõpagné d'Infanterie, auroit de la peine & incommodité à tourner viſage, & remporter en trouſſe l'Infanterie, qui en la retraiɛte les engageroit haraſſant leurs cheuaux; ou de fiéure en chaut mal, mettant l'Infanterie pied à terre, les vns obligeroient les autres.

D'abondant ſe trouuant quelque obſtacle au paſſage de l'armee, & que l'ennemy la preuenant pour l'empeſcher ou la charger ſur le deſordre qu'elle tiendroit en paſſant, ſe peut ſaiſir le premier des paſſages eſpineux qui ſe preſentent frequemment, principalement en tant de riuieres qu'il y a en France, & tant d'autres deſtroits, comme montagnes, chauſſees, eſtangs, & autres mareſcages, ou ainſi que i'ay deſia diɛt, ponts & toutes choſes difficiles. Le General pour ſa ſeureté peut deuancer l'ennemy au moyen de ſon Infanterie volante, qui par la force de ſes armes & la diligence dont elle eſt tant recommandable, & à la faueur de la nuiɛt, meſmes du iour, ſe peut promptement rendre ſur les lieux & ſaiſir les aduenuës: Et peut-on en ce cas bailler à chaque ſoldat, l'vn la pelle, l'autre le hoyau, pour ſe retrancher & couurir ayant mis pied à terre; pouuant quantequant pouruoir à faire vn pont, ſoit de bateaux, de clayes, de madriers, de tonneaux, ou autre choſe propre pour paſſer la Caualerie aux riuieres ou lieu nõ gueable; & cependant enuoyer partie de ladiɛte Infanterie volante ſaiſir & enfoncer en tous les autres paſſages d'enuiron tous les bacs & les bateaux: Ceux-cy

occupant en telle ſorte les deux coſtez du paſſage, ſur tout du coſté de l'ennemy, qu'ils puiſſent fauorir & receuoir l'Auantgarde ; laquelle à ſon arriuee peut eſtendre le trauail à l'imitation du Comte Maurice, & en forme de demy lune, les deux cornes du coſté qu'ils doiuent receuoir le corps d'armee, dont l'Auantgarde, qui doit la premiere prendre ſon ordre de bataille, peut lors auancer dans la campagne partie de ſon Infanterie volante, qui ſuiuie de quelques troupes de ſa Caualerie, rencontrant l'ennemy, le peuuent grandement troubler & interrompre, & pendant l'eſcarmouche donner temps à l'armee de reprendre ſon ordre de combat en corps; ceux de l'autre riue demeurant tant qu'il ne reſte plus rien à paſſer.

Comte Maurice Prince d'Aurenge.

Gagnant en diligence ledit paſſage ou autre logement, faut auſſi obſeruer, qu'au cas que l'ennemy qui peut eſtre aura lors meſme deſſein, ſuiuit pour empeſcher ou s'y loger le premier, on doit enuoyer ſeparément certains Eſcadrons de mouſqueteres ſouſtenus de quelque Caualerie pour ſouſtenir & renforcer les Arrierecoureurs, qui l'ayant amuſé le pourront quelque temps arreſter, mettant cependant à execution le commandement du General.

RAISONS, VERITEZ ET exemples familieres de la trauerſe contre les Carabins & leurs armes.

DE vouloir oppoſer les Carabins ou la carabine, dont l'inuention (que la pluſpart de tous ceux qui en ont taſté ont toſt apres commencé à meſpriſer comme d'vn gouſt deſpraué) releuoit du Duc d'Albe. Ie diray en termes generaux & ſauf erreur de comparaiſon ſeulement pour les armes, à quoy la carabine & ceux qui s'en ſeruent ſe peuuent eſtendre, & le feray voir par les exemples ſuiuies de mes raiſons auſſi familieres & preignantes qu'elles ſont veritables.

Tout plain de braues hommes d'vn courage ambitieux & releué ſe font tort d'y croupir, & s'ils l'entédoient bien ſe deuroiét pluſtoſt reſoudre à prendre vne picque parmy les gens de pied qu'à eſtre Carabin, tant ils ſont odieux aux amateurs d'honneur.

Premierement les Carabins, qui ſont ordinairement gens tels quels la pluſpart, n'eſtans pour tout propres qu'à combatre parmy & auec la Caualerie (encore n'y font ils qu'abuſer le tapis) ne peuuent nó plus rendre combat qu'à cheual, & ſi confuſément que c'eſt la meſme confuſion: car outre ce qu'ils ne ſçauroient en eſcarmouchant & à leur paſſade ordinaire, s'aſſeurer de tenir vn homme en iouë, ains tirant auſſi toſt par deſſus le caualier qu'aux pieds du cheual, cela faict que de cent coups tirez en ce deſordre le plus ſouuent on ne deſmonte pas deux hommes.

Ioint que touſiours il ſe trouuera, meſmes lors

qu'ils ſont ſeulement trauaillez huict iours, vne grande partie de leurs roüets qui pour auoir eſté mal ſoignez manquent par la roüille, autres pour auoir la roüe trop vſee, l'autre, faute de la moindre piece qu'on aura perduë le voulant démonter, l'autre par la faute de la pierre, l'autre par le deffaut du ſeul reſſort, l'autre aſſez ſouuent, faute de s'eſtre ſouuenu de la bander, ou l'ayant bandee, s'en eſtre allé en l'air; ou mieux, bandee, deſbander & manquer de faire feu, & l'autre faire feu, faillir à bout, & ne prendre que le rat: ſoit qu'il y aye quelque temps que la carabine eſt chargee, qu'elle aye eſté moüillee, ou à cauſe de la moindre de tant d'incertitudes qui s'y rencontrent, voire aux plus aſſeurees tant les armes à rouët ſont fautiues.

Carabins armez plus pour la parade & en apparence, que pour les effects de la guerre

De cela à Soiſſons, comme i'ay veu par preſence, bien en priſt à ce genereux Prince, qui eſtant ſorty ainſi qu'il auoit inceſſamment accouſtumé (à ceſte fois deſarmé fors ſes deux piſtolets & ſimplement ſon collet d'armes) ſe trouuant luy huictiéme au champ de Bataille entre la fortereſſe & les ennemis, qui lors eſtoient ſoixante à quatre-vingts cuiraſſes armez iuſques aux dents (c'eſt à dire de pied en cap) les ayãt aſſez long temps combatus l'eſpee à la main: fut pendant le combat pourſuiui d'vn maraut Trompette Liegeois, lequel s'eſtant determinément lancé au combat, luy tint à diuerſes rencontres vne carabine appuyee dans les reins, ainſi qu'il confeſſa ingenuëment & ſans déguiſement quelconque, lors que noſtre General enuoya au quartier des Liegeois vn de ſes Trompettes pour demander vn gendarme que

les Liegeois auoient démonté & bleſſé par terre. Le Trompette Liegeois ſe iactant que pendant que chacun d'eux crioit. *A Monſieur de Mayenne! à Monſieur de Mayenne!* il luy auoit iuſques à trois fois tenu & appuyé la carabine dans les reins; & que ſon maiſtre n'en auoit l'obligation qu'au Ciel, ſa carabine ayant deſbandé ou manqué trois fois: proteſtant ledit Trompette de iamais ne s'en ſeruir, les carabines n'eſtant point propres aux beaux exploits.

Outre lequel exemple & notable remarque, i'en allegue vn autre ſingulier & d'aſſez fraiſche memoire, qu'on a peu comprendre par les arquebuſes de ſa Majeſté, leſquelles ſans doute doiuent eſtre les plus infaillibles & excellentes qu'on face. Eſtant certain (& i'en ſuis teſmoin oculaire) qu'à S. Germain en Laye, l'arquebuſe du Roy fit trois fois de ſuite, ou faux feu, ou ratier, entre les mains de Monſieur le Mareſchal de Cadenet, tirant auec Monſieur le Duc de Guiſe & Monſieur le Duc de Montbaſon, dans vn rond contre le mur du parc en la grand Cour du Chaſteau.

S'eſtant d'ailleurs veu à la guerre en Piémont vne compagnie de ſoixante Carabins en embuſcade dans des bleds treſtous ſur le ventre, faire leur deſcharge ſur l'ennemy paſſant dans le chemin ioignant, ſans démonter vn ſeul homme; d'autant que de ſoixante, à la verité plus de la moitié prindrent le rat ou manquerent à l'ordinaire.

De longue main, en coupant broche à mille ſemblables actions & deffectuoſitez qu'on en a veu par preſence,

preſence,& pour ne me rendre ennuyeux au Lecteur, ie diray (cent & cent Capitaines ou autres vieux ſoldats qui reſtent pleins de vie des guerres ciuiles le ſçauent & teſmoigneront) que deffunct monſieur d'Audou ſoubs monſieur de Montmorency,faiſant retraicte auec huict cens bandoliers (qui ſont armez de pedrinals garnis des meilleurs rouëts qui ſe trouuent iuſques aujourd'huy) prés Maſeres en la Comté de Foix, au paſſage d'vn meſchant ruyſſeau aſſez creux. Et monſieur le grand Prieur de Tholoſe ſuiuy de cinq à ſix cens lances qui les pourſuiuoit;les ayant relancez & pouſſez iuſques au paſſage, en fit noyer ou tailla en pieces plus de deux cens qui n'auoient ſi toſt peu paſſer à la foule; ſans que les paſſez ny à paſſer démontaſſent que peu ou point de lanciers; le chef eſtant lors comme forcené, de l'autre coſté du ruiſſeau,contre ſes preneurs de rats, qui luy faiſoient virеuolter les yeux & ſerrer les dents à leur criq, criq, criq, criquetis.

En bon François à ouyr chez elles les carabines, elles ſemblent aucunement ne manquer de raiſons telles quelles : mais *audiam partes*, la controuerſe les renuerſe, ou le Latin eſt faux : & auroit-on les yeux cillez pour ne voir les noſtres qui ſont ſi fortes & irrefutables,que meſmes ie les pourrois rẽdre preſque innumerables & ſans qu'on s'en peut biẽ deffendre.

Ie demande: Quelle eſt la reſource ou le recours du Carabin lors que voulant forcer vn quartier,& pour ce ayant mis pied à terre quant il faut attaquer les barricades; ſi c'eſt auec les dents, auec les ongles, ou

ſeulement à coups de carabine, & que deuiendroient ceux d'vn ſi genereux deſſein, s'il n'y auoit que carabines? A coups de carabine? Et comment cela, puiſque meſmes ils ont tant de peine & ne peuuent tirer deux coups de ſuite ſoubs les hazards ſuſdits, ſans s'arreſter neceſſairement & perdre beaucoup de temps à eſſuyer ou froter la pierre auec le mouchoir ou autre choſe (car autrement elle ne prendra que par merueille) bander le rouët, morcer, fermer le baſſinet, abbatre le coq & coucher en iouë? Ouy repartira-on, mais ils portent auec deux piſtollets. Quoy? à forcer des barricades, ſe charger de deux piſtollets auec la carrabine? l'empeſché auroit bien plus de grace que d'effect. Comment donc, mettre l'eſpee à la main? Encores moins, car les barricades ne ſe rompent pas à coups d'eſpée, qui ne ſeruent qu'à la meſlée. Mais pour faire iour à la Caualerie, meſmes aux carabins? neceſſairement par l'Infanterie. Et ſi c'eſt à quelque occaſion ou il faille faire vne grande caualquade en diligence, & l'Infanterie ne s'y pouuant rendre dans le temps qu'on doibt prendre pour les ſurpriſes? faire mettre pied à terre à la pluſpart des gens d'armes, & les munir d'armes d'aſt pour donner là dedans; car autrement ou ſans noſtre Infanterie, ils ſeroient incapables de iamais enleuer vn quartier.

Encore vne parole? Lors que le carabin arriue au quartier moüillé & fatigué, & ſa carabine auſſi moüillée, quoy qu'il l'aye couuerte pour la cõſeruer, du moins toute moyte & gaſtée de l'humidité; Comment eſt-il poſſible que pour ſubſiſter & touſiours

eſtre preſt, il puiſſe aller au fourrage, pouruoir à ſon cheual, & à ſoy-meſmes, chercher à viure pour eux deux, s'eſſuyer, & auoir le ſoin & le temps de démonter ſon roüet? cela eſtant ſi long, importun, & important, qu'il ne deuroit pluſtoſt iamais eſtre carabin que y auoir manqué. Mais ſi cependant l'ennemy ſuruient? *Attendé! attendé!* De plus, ſi lors qu'il démonte ſon rouër, il viét à perdre ou rompre la moindre de tant de petites pieces, le voudroit-on mieux hors de combat? Il aura recours à l'armurier ou maiſtre d'armes de la compagnie; ou pris, pour en pouuoir diſpoſer à point nommé? Hé! fuſſent-ils tous armuriers, il n'en faudroit pas moins que de carabins dans chaque compagnie; outre ce qu'ils ont autant de peine & n'employent pas moins de temps à prendre leurs armes qu'à appreſter ou faire appreſter le cheual, car il faut neceſſairement qu'au lieu de ſeeller & brider ſoy-meſme ſon cheual, que quelqu'vn ayde le carabin à s'armer. *Attendé! attendé!*

Et vos mouſqueteres dira-on? Le ſoldat qui a tant ſoit peu d'ambition & d'honneur, outre le ſoin particulier que les officiers en doiuent prendre, n'ayant qu'à couurir de ſa Roupille la culaſſe de ſon mouſquet, & boucher de quelque papier ou autre choſe le bout du canon, crainte que la fange ny entre, n'aura qu'à l'eſſuyer de deux coups de main, y mettre vne goutte d'huile à la vix du baſſinet & au ſerpentin; & ſans perdre le temps ny s'amuſer autrement, pourra vaquer à ſa perſonne & à ſon cheual, & en temps d'alarme le ſeeller & brider ſans craindre que l'ennemy

(non qu'il ne faille touſiours ſe méfier de l'ennemy) le puiſſe iamais ſurprendre, ny que ſon mouſquet manque, pourueu auſſi qu'on aye le ſoin de veiller à ce qu'ils ayent touſiours de bonne amorce; & en tous combats aura pluſtoſt tiré quatre coups, que le plus habile Carabin d'Eſpagne n'aura tiré le ſcond coup.

Mais comment donc ceſte inuention eſtrangere a elle peu ſubſiſter & faire croire l'inuiſible, eſt-ce comme par article de foy? Ce n'eſt pas pour leurs grands combats, car ils ſemblent encor à naiſtre. Ou bien pour l'Ethimologie de l'Epitette: Car en Gaſcogne ou partie des mots deriuent de la langue Eſpagnolle, Carrer, veut dire, proprement, pauaner, pourquoy ſeulemét on ſemble porter la carabine, ſinon l'auoir pluſtoſt introduitte pour ſe moquer des François, auſſi l'inuention en eſt elle eſpagnolle; ou ſi c'eſt par tollerẽce? C'eſt que ce grand Roy bien qu'il recognut mieux que tout autre grand capitaine la confuſion qu'apportent ces armes inutiles & abuſiues, qui ſont ſeulement propres à giboyer, ou dedans vne tour à tirer de derriere vne muraille, *Attendés! attendé!* ou quelqu'vn ſe pourmenant comme allant de lieu à autre, & contraint pour ſa conſeruation de porter armes à feu, ſe ſert de la carabine pour éuiter l'importunité que le ſoin qu'il faut auoir de la meſche leur donneroit; & auſſi n'ayant l'induſtrie de s'en ſeruir & la porter couuertement & proprement: Neantmoins ſa Majeſté par ſa royale prudence, & ayant meshuy rué les plus grands coups pour la neceſſité de ſon Eſtat; & pour n'en deſobliger quelques chefs,

Ie ne voudrois aſſeurer la defenſe de ma vie n'ayant pour toutes armes qu'vne carabine à la main, & tenant en ioüe celuy qui n'auroit qu'vne eſpee à la main.

Meſchetes-meſ-

(ſe reſeruant de ſe defaire des Carabins en temps & lieu) n'auroit voulu retrancher ce peu de Carabins: auſſi noſtre guerriere propoſition n'eſtant venuë à la notice de ſa Majeſté.

ſeante à toute autre action, & le ſeul propre de la guerre.

Sans cauſer! & parlant aſſés reſſentement, Dequoy guariſſiez-vous Meſſieurs les Carabins, & où eſtiés-vous lors que Monſieur le Duc de Mayenne, pendãt la brune, au brillant des deux flambeaux de la valeur qu'il porte ſur le front, porta l'œil & la main dans Villers-cottreſt pour y careſſer ceux qui ſe vantoient de le venir voir à Soiſſons? N'y eſtiés vous point auſſi? ha! que l'impatience de la plus-part y fut grande, que n'en vit-on les complimens. Force choſes ſont reniables: Encor auriés vous quelque excuſe pour auoir fouy, puis que vous n'aués qu'vn coup pour defenſe. La ſi vous n'euſſiés tiré de longue, on vous euſt faict voir ce que ſçauoient faire les mouſqueteres à cheual dont ce grand Prince vous y vouloit faire ſentir l'effect de la meſche; mouſqueteres non portés en croupe cõme i'ay dict cy-deuant, mais treſtous montés exprés, aduantageuſemẽt & deſtinés à vous donner la chaſſe: Car il en auoit vne compagnie attendãt qu'on fut maiſtre de la Campagne, pour leur donner les longs bois, & en mettre vn Regiment ſur pied: Mais il eſt vray que là chacun de vous leur rompit la meſure.

Et lors que Monſieur le Duc de Vendoſme défit la compagnie de gend'armes de Monſieur le Comte de Candalle a Houſſe les Lafere? Commẽt, ne reſpondriés vous point de ceſte raſlade, ou vous repaiſ-

ſés vous de la figue? Ce n'eſt pas pour entrer en cõpte, moins en reproche: Toutesfois dittes nous tant ſoit peu dequoy vous ſeruiez en ceſte occaſion de coup d'Eſtat, & qu'elles ſont vos diligences, & ou vos exploicts? Hé! pour le moins ſi vous voulés faire teſte à ceſt aſſaut general de ces Caualiõs, & ſouſtenir cõme à la breche la place qu'ils vous võt deuëmẽt cõteſter, deuez vous rendre, pour tout cõbat, quelque preuue euidẽte de vos faicts; mais vous n'é ſçauriés produire que rarement de ce tẽps-là, ou elles ſont bien obſcures. Au lieu que vous deuiés l'emporter ſur l'ennemy, vous ſouffrés qu'on defaſſe en voſtre preſence ceux de voſtre armée, vous qui ne deuiés perdre vn moment ſans entreprendre nuict & iour à executer quelque pareille leuée de bouclier; Pour le moins accordes nous ceſte fois que ce n'eſt pas voſtre propre?

Reſiſtance genereuſe de Soiſſons, coup d'Eſtat.

Auſſi n'entend-on non plus vous blaſmer de la deffaitte de Prelle, ou Monſieur le Duc de Mayenne defit le Regiment d'élite que le Marquis d'Ancre auoit trié & donné à ce vaillant Meſtre de Camp le ſieur Buſſy Lamet, lequel s'eſtoit là logé pour attaquer vn de nos dehors; bien qu'il fut à vous de paſſer à Pomiers voſtre pont de bateaux pour les venir ſecourir: Mais ie voy bien, vous n'auies pas le commandement; ſi ne manquiés vous pas d'vn General grandement genereux & remply d'experience? En vn mot, ceſt qu'il ne vous y iugea pas propres.

De vous excuſer ſur le peu de temps, vous ne le pouuez: Car dés le iour precedent & deux heures apres midy, eſtant au champ de bataille ou Monſieur

le Duc de Mayenne venoit de choquer les Liegeois, i'en receus commandement de faire ſortir l'Infanterie & deux pieces de canon, pour aller tout chaudement battre la ferme de Maupas, ou eſtoient les plus fortes troupes de quatre mille Liegeois, mais le peu de temps nous contraignit de dire à demain les affaires. Si que le conſeil de guerre ayant comme forcé la reſolution de ce Prince, luy fit remettre pour encore vn trop grand deſſein, qu'il changea ſur les François pour contenter ſon courage & mettre en curée les ſiens, qui ne demandoiẽt qu'où eſt-ce: Tellemẽt que le iour ſuiuant ayant faict ſortir à plain midy, quoy que foit dés huict heures de la matinée, la plus grande partie de la garniſon, à ſçauoir huict cẽs hommes de pied, & cent cinquante cheuaux, auec deux pieces de canon à la face de voſtre Camp; & pourueu aux aduenuës contre les Liegeois de Vauboin, Cormel, & Breſſi, on les alla attaquer à la portee du mouſquet des Liegeois de Maupas, où ils s'eſtoient parquez comme dans vne ville entre quatre murailles, auquel lieu ils firent mortellement ſentir (à peine le puiſ-ie traſſer ſans regret, car c'eſtoient de vaillans ſoldats) à vn bon nombre des noſtres, que vaut la vie de ceux qui la vendent ſi cher; & ſe deffendirent ſi long temps, que moy qui parle, ayant eu l'honneur d'y eſtre cõmandé & entré des premiers & ſortir le dernier (du ſurplus & du mieux ie m'en veux taire) fus derechef commandé par mon General, d'y retourner rallumer le feu pour les priuer du logement d'vn corps de maiſon qui comme vn donjon eſtoit

A Maupas huict cens hõmes de pied & deux cens Maiſtres.

Liegeois logez à Vauboin, Cormel & Breſſi, trois mil hõmes de pied & cinq cens cheuaux.

A Soiſſons Renol Sergent Major & Capitaines d'vne compagnie au Regimét de Mõſieur de Salaucy grand Seneſchal de Picardie.

dans la ferme ; au pied de laquelle ie fus attendu preſque iuſques à porte fermant, par ſa propre perſonne, lequel pour la vie du moindre de ſes Capitaines, quelque ſupplication que dix ou douze de ſes principaux luy en fiſſent, ne voulut partir du pied de la montagne, ſur la croupe de laquelle les ennemis paroiſſoient & luy tiroient: & attendit ce grand Capitaine que ie fus encore vne fois à luy, commandant aux ſiens de me donner la croupe.

Pour mieux ſauter, & voir la diligence des Carabins, & à quoy ils ſont tant propres & neceſſaires: Reculons pluſtoſt iuſques au voyage de Bayonne, & nous y remarquerons quels ſeruices ils y ont rendu au Roy en faueur de ſon Infanterie, & comme quoy ils s'y ſont teſmoignez capables de la releuer du precipice en vne ſi ſoudaine & notable coruée. Et ie m'aſſeure qu'on trouuera que faute du ſoulagement dont l'Infanterie vollante eſt plus que capable, ſa Majeſté y perdit en chemin quatorze à quinze cens hommes du Regiment des gardes, que l'on fut contraint pour ces raiſons d'y acheminer à pas forcés, & par trop grandes iournées.

Le Roy manquant d'infanterie vollante, ne peut faire vn grand voyage ſans forcer & ruyner la ſimple infanterie.

Carrabins, cecy vous regarde, dequoy ſeruiez vous donc alors? (i'entens toutes les occaſions ſuſdites) Ou auiés vous la Carrabine, au crochet? Prenez garde, le Roy la va mettre tout à faict au croc: & comme par eſchange, mais tres-aduantageux, ſa Majeſté s'en va vous donner deſormais le mouſquet & la pique.

Eſtant donc conſtat que tout Carrabin ne ſe peut veritablement dire propre à la guerre, ny s'aſſeurer de

de tirer vn ſeul coup, tant il eſt douteux de ſe ſeruir de leurs carrabines, quoy qu'vne ſeule de tant de grandes & fortes conſiderations. On en doit du moins changer les armes & reietter les carrabines cõme abuſiues, nuiſibles & intolerables: Ou mieux, en reformer & recroiſtre le Regiment, & mettre à leur place celuy dont ie traicte, qui fera plus d'eſclandre ſur les ennemis de la Couronne, qu'infinies fois autant de Carrabins. Car outre les grandes & fortes raiſons de la picque; comme il n'eſt rien de plus neceſſaire à la guerre, que le feu, auſſi ſans doute n'eſt-il rien de plus certain que bonne meſche allumee par les deux bouts & trois ou quatre balles en bouche; ſi bien que iamais à faux vous ne couchez en iouë & ne manquez de tuer, culbuter, ou deſmonter le caualier, à deux cens pas, à cent cinquante pas, du moins & inéuitablement à cent pas: De ſorte qu'auant que la caualerie ſoit à quinze ou douze pas, qui eſt la portee du piſtolet pour tuer vn homme, tirant par ordre ou maxime de guerre, vous faictes courir en vós ſalues trois ou quatre fois la meſme riſque aux genſdarmes qui vous viennent attaquer.

En outre, les Carabins quoy qu'armez de cuiraſſe & de pot comme on les armes aujourd'huy, n'eſtans ſuffiſamment couuerts contre les mouſquets, ne ſont non plus capables de la diligence pour eſtre trop grauement armez, & ainſi non plus portatifs que les cheuaux legers. Mais quant meſmes ils ſeroient auſſi portatifs que les mouſqueteres comme

ie les propoſe, qui ſont gens de pied & de cheual, les Carabins ne ſont nullement aſſortis des armes qu'il faut, ſur tout pour mettre pied à terre contre l'Infanterie, moins contre la Caualerie.

Qu'ainſi ne ſoit, ſurpris dans vn quartier par l'Infanterie, ils ne la peuuent ſouſtenir, n'ayant leurs armes à preuue de mouſquet, qui eſt celle de plus grande execution que l'homme puiſſe porter; & auſſi ſe trouuans dénuez de longues armes, ſans leſquelles, quelques longs baſtons à feu qu'on ſçauroit porter, comme mouſquets, ny carrabine, ils ne peuuent reſiſter pied à terre, ny dãs le quartier, ny à la campagne.

Et moins contre la Caualerie, d'autant que ſi elle ſe meſle parmy les Carrabins, ils ſont deffaits indubitablement: car mettant l'eſpee à la main ils ne ſçauroient reſiſter, parce que les gendarmes les cherchent aux bras & aux cuiſſes, où ils ſont deſcouuerts; & ainſi hors de combat au moindre coup d'eſpee qu'ils reçoiuent en ceſte partie.

Encor; qu'eſtans dans le quartier aux barricades, à quoy ils ne ſont non plus propres, ou eſtans rencontrez en quelque deſtroit ou autre paſſage, meſmes enuoyez pour s'en ſaiſir, les Carrabins ne ſçauroient ſouſtenir à l'vn, ny garder l'autre, n'ayant les armes propres ny approchantes de celles de l'Infanterie volante, qui eſt meſlee des vniques armes capables d'attaquer, ſouſtenir & les couurir contre la caualerie; & de mouſquets contre leſquels, quelques corſelets qu'ils ayent, les Carrabins ne ſçauroient reſiſter. Partant ils ſont non ſeulement ſubiets à eſtre

Carrabins incapables de deffendre vne barricade, ou garder vn paſſage.

forcez, mais battus & deffaicts eſtans ſurpris pied à terre par l'Infanterie, & tout par tout de la caualerie.

Et ſeroit à eux choſe digne de riſee de vouloir rien entreprẽdre pour la reputation d'vn General. Comme la ſurpriſe d'vne place importante, ou quelque coup d'Eſtat, voire d'enleuer le moindre quartier, ou faire quelque notable coruee: & en toutes les occaſions ſuſdites (fors qu'auec la Caualerie; & comme a eſté dict) fuſſent ils menez par vn lyon, ils ſeroient incontinent rendus inutiles & ſeruiroient moins que des ieunes ſerfs, car auſſi n'ont-ils de lõg bois; Cela n'appartenant qu'à des gens exprés comme l'Infanterie volante dediee à la diligence & à l'execution des belles entrepriſes.

La fable dit qu'vne cõpagnie de lyons menee par vn ſerf, fut batuë & deffaicte par vne compagnie de ſerfs qui auoiẽt ſeulement vn lyon pour Capitaine.

Pluſtoſt s'il falloit ſe ſeruir des carrabines (ou pour les flater tant ſoit peu, les carrabins ainſi armés n'eſtans que cheuaux legers baſtards) & à ce qu'on rendit vn meilleur effect, ie voudrois donner à la moitié de quelques compagnies de cheuaux legers chacun ſa carrabine. Et lors du combat affrontant la Caualerie, (car contre l'Infanterie les carrabins ſont impuiſſants) en vn mot de commandement, ou par le ſignal du baſton que le chef porteroit en la main, ſeparer en quatre la compagnie, ou meſmes la troupe; aſſauoir ceux qui auroient la carrabine, à la teſte, & derriere eux les autres n'ayant point de carrabine, afin que la troupe s'ouurant & ſeparant en quatre, les carrabins de chaque teſte faiſant leur deſcharge ſur les premiers rangs & extremitez des ennemis, les autres du ſecond ordre qui n'auroient que le piſto-

let fiſſent pareillement quatre autres teſtes ; & ſortans chacun de derriere & ſur la main droicte des portans carrabine, donnaſſent lors dans l'ennemy, tirant leur coup, puis ſoudain l'eſpee à la main ils auroient moyen de les ouurir & rompre auec aſſez de facilité, les carrabins (pourueu que chacun peuſt reſpondre de ſa carrabine & ſans prendre le rat, qui eſt fort caſuel) ayant fait du deſordre à leur premiere charge ; & ainſi les carrabines ſeroient aduantageuſes, & les piſtolets ſeruiroient doublement, ſoit pour la recharge, les premiers piſtolets eſtans repouſſez, ou pour la retraicte.

Les Carrabins tenans lieu de ceux-cy, & le Roy penſant s'en ſeruir, ne reüſſiroient pas moins malque s'ils tournoient leurs armes contre les ſiens.

Mais pour ne nous ſeruir d'armes ſi inégalles, & pour éuiter la double douleur qu'on eſt ſubiet à receuoir lors que le mal arriue d'où le ſecours eſt attendu. Faiſant mieux, ie voudrois employer nos mouſqueteres à cheual parmy la caualerie, pour eſcumer ordinairement la caualerie ennemie ; Et ſur le point du combat en mettre iuſques à quatre rangs (qui pour leur ſoulagement doibuent à cheual tirer ſans allonger la couche, cela eſtant ainſi approprié pour ceſt effect) en forme de ploton fort ſerrés ſur ma corne droite, & autant ſur ma gauche ; & ſur tout en laiſſer vne partie en reſerue pour la retraicte, marquer la place de l'Eſcadrõ, & rafraichir la charge lors que les premiers ayant tiré, par vn Caracol ſe viendroient retirer à leur queuë pour recharger leur mouſquet. De ſorte que lors du combat, affrontant l'ennemy, ie ferois donc titer tout à cheual en deux ou trois temps conſecutifs & ſoudains mes mouſqueteres,

qui s'eſtendroient tous à la teſte & ſur les flancs de l'ennemy, ou ſont ordinairement les chefs & principaux; & leur coup tiré, les faire retirer chacun ſa main par caracol, ceux de la main droicte à droict, & ainſi de la gauche. Et ſur ce temps enfoncer l'ennemy, qui eſtant trouué ouuert ou en quelque deſordre par ceux qu'auroient deſmonté les mouſqueteres (qui doiuent tous tirer au flanc du cheual) ſeroit aiſément rompu; ſi que le premier & ſecond rang eſtant renuerſez, les autres ſont incontinent au meſme deſordre, & ne s'en ſçauroient excuſer.

Autrement: On s'en peut ſeruir & les faire combatre à cheual auec la meſme caualerie contre la caualerie ennemie, les rengeans ſur les flancs par menches & à parcelles; & à la queuë de l'eſcadron pour ſeruir comme en retraicte à rallier & releuer le deſordre qui peut arriuer lors que la caualerie va au combat, & que le chef ou Capitaine imprudemment faict eſſuyer toute ſa troupe ou compagnie ſans faire reſerue de quelques vns qui doiuent faire ferme pour receuoir ceux qui ſe retireront du combat, leſquels ſur ceſte precipitation ne ſçauent le plus ſouuent à qui ſe ietter pour recharger & ſe diſpoſer, quant on en a le temps, à vne ſecõde charge. De ſorte qu'eſtans propres pour eſcarmoucher auec la caualerie, partie par eſchantillons, & partie pour attendre & marquer la place de l'eſcadron: le chef commanderoit aux mouſqueteres à cheual. *Capitaine des mouſquets au combat*, *Lieutenant des mouſquets au combat*, *Enſeigne à la charge*; ayant premierement aduer-

ty le Mareſchal de logis, ou autre officier, pour faire ferme & demeurer ainſi que deſſus.

Pour abreger, & comme ie diſois, ceſt ordre eſtant le meilleur que ie voudrois tenir en ces bandes, ie me contenteray d'en auoir ſeulement eſcrit le plus neceſſaire, & tronqueray ſur les rencontres & autres occaſions ſans paſſer plus auant, quoy que le ſubiet en ſoit ſi beau, que i'y pourrois abondamment faire vne narratiue de differents & inopinez combats: mais demeurant ſatisfaict à ce premier eſſay d'en auoir proiecté ce ſimple diſcours; & de là paſſant à quelques exemples, ie me remettray & rapporteray cependant du mieux aux plus vieux & entendus Capitaines, leſquels ſelon les euenemens differens, & faiſant à qui mieux, mieux, en pourront vſer ſuiuant leur experience, & par les ſtratagemes & ſubtilitez que la prudence & la force de leur iugement & du courage leur pourront fournir.

SVITE DES VERITEZ, RAISONS, & exemples notables.

NE reſtant donc plus pour authoriſer mes raiſons, que l'exemple fondee ſur le baſe des grands Capitaines, ſans aller rechercher les Antiquitez, qui ne nous en ſçauroient fournir de meilleures: ie recourray & m'arreſteray tout court à ceſt autre Mars, & les appuyeray ſur le fondement des maximes & beaux ex-

ploits de ce meſme incomparable & inuincible HENRY LE GRAND, qui tres-magnanimément & plus que Royalement a ſubiugué, franchy, & foulé comme pouſſiere toute ſorte d'obſtacles, venant à la Couronne. Tant d'ennemis en teſte; Monſieur le Duc de Mercœur, contre lequel ſa Majeſté, par la diligence & prompte execution de ſes argoulets, ſuiuis de quelque caualerie legere, paſſe la riuiere de Loire, luy deffaict ſes troupes, & le chaſſe, quoy que le plus fort triplement.

Encor, ceſt autre grand guerrier feu monſieur le Duc de Mayenne, & les Eſpagnols, tous leſquels auoient beaucoup plus de forces; mais le Roy les a ſi ſouuent batus & mal menez, qu'auec ce peu d'argoulets, (ils auoient ſeulement l'arquebuſe à meſche, de tout temps grandement en eſtime, & toute longue arme à roüet reiettee) qui ne conſiſtoient qu'en mille ſeulement, & au moyen de leurs entrepriſes, caualcades, ſoupleſſes & grande execution, ſa Majeſté a meſmement touſiours batu tous ſes ennemis, entr'autres, ſouuent l'Eſpagnol. Teſmoin parmy tant de combats contre iceux, la retraicte de Pont-Arcy, ou ſa Majeſté, par ſes argoulets, ayant paſſé la riuiere, pour coſtoyer & eſcumer l'armee Eſpagnole, & en fin les ayant faict mettre pied à terre; auec iceux argoulets & peu de caualerie, fit ſa retraicte à la teſte de vingt-cinq mille hommes. Nos Hiſtoires en ſont toutes remplies.

De plus aux combats de Caudebec, ou le Prince de Parme fut bleſſé & chaſſé vne fois pour toutes; le Roy, à la barbe de leur General, aſſaut les Eſpa-

gnols, qui s'eſtoient iettez dans des grands bois retranchez d'vn grand foſſé tout autour, ou ſa Majeſté, la matinee, ayant faict mettre pied à terre ſes argoulets, les aſſaut de ſon coſté: monſieur le Mareſchal de Biron auec ſes mouſqueteres à cheual qu'il menoit ordinairement, les aſſaut d'vn meſme temps par l'autre coſté, & ayant franchy leur tranchee & forcé la courtine du bois qui eſtoit toute bordee & farcie de mouſqueterie, les preſſent ſi furieuſement & reſolument qu'ils taillent tout en pieces, & plus de cinq à ſix cens chariots mis au pillage, ſans que le Prince de Parme, qui auoit parmy ſa Caualerie plus de ſix mille Carabins, y peut donner vn meilleur ordre. Et en fin le Roy comme vn (mais tout autre) Sertorius les pourſuit, les combat, & les chaſſe; dont en tous les rencontres l'Eſpagnol reçoit de grandes incommoditez, touſiours ſe complaignant des Argoulets François; leſquels à la verité ont bié faict en tous lieux, meſmes aux batailles rengees, notamment la Bataille d'Arques, la Bataille d'Iury (ou le Comte d'Ayguemont les eſprouua funeſtement,) la reduction de Paris, celle d'Amiens, & preſque infinis autres grands & ſignalez combats, ſingulierement la Bataille de Coutras, où le Roy, auſſi victorieux, les remarqua particulierement; Et depuis laquelle ſa Majeſté euſt auſſi touſiours vn ſoin particulier de ſes Argoulets, d'autant qu'il en eſprouuoit iournellement les grands effects.

Parmy tous leſquels innumerables exemples que l'on peut colliger dans ces pluſque Royales, heroïques

ques & immortelles actions (& apres leſquels auſſi tout autre ſemble plus que ſuperflu & hors de comparaiſon) i'allegue inferieurement comme par Iliade ceux de Monſieur le Duc de Leſdiguieres qui s'en eſt autant ſeruy que Capitaine de ſon temps; en a faict des merueilles, & ordinairement quand il auoit langue des ennemis n'auoit recours qu'à ſes Argoulets: Et les eſpions ou les coureurs arriués, aſſeuré que l'ennemy eſtoit à quinze, vingt, ou plus de lieuës; Dés le ſoir deux ou trois heures de iour ou à la brune, ſelon la diſtãce, le cõmandement receu on partoit comme en poſte, que, que fut, diligemment au petit & grand trot en gens de guerre; & au moyen de bons guides ſe rendoient auant iour au quartier des ennemis, leſquels ſe croyans aſſeurés qu'ils n'eſtoient nullement ſubiects à l'infanterie, attendu le grãd chemin qu'ils auroient à faire; & ne redoutant dans vn quartier & entre des barricades la Caualerie, eſtoient toutesfois ſurprins au bon iour qu'on leur donnoit contre leur opinion, & lors qu'ils s'y attendoient le moins: Et ainſi ſouuent deffaicts & taillés en pieces partie ſur la paillaſſe, & les autres forcés aux barricades, & les corps de garde deffaicts. De ſorte qu'au moyen de ſes Argoulets, Monſieur le Duc de Leſdiguieres ſe rendoit formidable à ſes ennemis, les battoit tout par tout; & de tant de beaux & hardis exploicts, & ſage conduicte, releue en partie la grande reputation de ſa ſinguliere valeur.

Narrammẽt la deffaicte des Neapolitains.

Que cela eſt plus que prouuable par Turbes de Capitaines qui ont ſeruy & combatu ſoubs ce grand

Roy, & ſoubs monſieur le Duc de Leſdiguieres. Tous leſquels de commune voix ſouſtiennent n'auoir recogneu rien de pareil aux occaſions importantes & de diligence.

Le commũ adage de Bearn. Courent touſiours comme arquebuſiers à cheual.

Que Meſſieurs les Eſtats des Prouinces vnies aux Pays-bas, pour obuier pendant la guerre aux incommoditez & trop importun attirail des chariots; & auſſi pour ne trauailler & fatiguer ny aſſuiettir la Caualerie de mettre l'Infanterie en croupe, ſe ſont ſeruis pour leurs conuois & entrepriſes ſuſcrites de deux compagnies de dragons approchans de ceux-cy. Cóme auſſi le Roy de Pologne, le Roy de Suede, & le Roy de Danemarch en leurs Royaumes ont tous des mouſqueteres à cheual, & non des carrabins.

Que ſi comme quelqu'vn parmy nos carrabins a deſia voulu dire, ils n'ont rendu de grands combats en Danemarch, ce n'eſtoient pourtant pas des moindres mouſquets que les noſtres, bien de plus grand calibre & à meſche, exercez par des plus vieux & experimentez ſoldats de toute la Holande: il eſt vray qu'ils ne portoient ſeulement que le mouſquet, & n'auoient point de longs bois; c'eſt pourquoy ils ne pouuoient au deſcouuert attendre & ſouſtenir la Caualerie ennemie, moins l'attaquer, & le plus ſouuent s'occupoient à faire la guerre aux païſans comme releguez dans les bois. Et puis ceux là & tous autres, enſemble le pays, ſont differens & hors de comparaiſon de ceux-cy, ſoit pour les campagnes, ſoit pour les armes, & pour l'ordre des combats; & tant s'en faut qu'ils fuyent la Caualerie, ny l'Infanterie,

qu'au contraire ils les chercheront & battront tout par tout.

Meſmes que monſeigneur le Comte Maurice, aujourd'huy Prince d'Aurenge, lors qu'il euſt aduis que l'Archiduc de Flandres vouloit rompre la tréue, fit deſſein de mettre ſur pied deux mil hommes de la nature que ie les propoſe encores aujourd'huy, & les ietter dans le Brabant pour incommoder l'ennemy; eſtimãt ſon Excellence n'auoir onques recognu nulle ſorte de genſdarmes plus propres, vtiles, neceſſaires, & de grande execution & ſeruice que ceux de ce nouuel ordre, dont elle ſe ſeruira en tout éuenement de guerre.

Mais auant paſſer outre: Que vouloit faire vn iour ceſt autre valeureux Capitaine deffunct monſieur de ſainct Luc, menant huict cens argoulets & deux cens maiſtres en Bretagne, & ayant à faire vingt lieuës de retraicte; lors que ſe voulant acheminer, il fit prendre à tous ſes maiſtres chacun vne picque qu'il leur fit porter tout à cheual durant le chemin? Cela (comme vne autre prophetie que nous allons maintenant accomplir) ne denotoit rien moins que ce que ie ſemble aujourd'huy colliger de la figure de ſon deſſein par la realité du mien: car comme il eſtoit aduerty, l'ennemy le pourſuiuant auec des troupes grandement inégales & de quatre fois plus fortes que les ſiennes: venant à le prendre quel que fut l'endroit, on portoit les picques afin qu'eſtant obligé au combat, & conſequemment reduit par ſes arquebuſiers à cheual, à mettre pied à terre, il n'euſt qu'à les

loger & couurir entre les deux flancs des cheuaux, & preſenter la picque à la teſte & à la queuë, par des gens couuerts à preuue de piſtolet, & contre leſquels les autres picquiers de l'Infanterie n'auoient non plus de priſe : n'eſtant incompatible que chaque gendarme tenant ſon piſtolet à la main gauche & pouſſant auſſi librement la picque, peut prendre ſon temps de tirer ſon coup, l'ennemy pouſſant ſur eux pour les ouurir ; & encores mieux genoüil en terre tenant la picque de la main gauche, à la hauteur du genoüil, & de la droicte le piſtolet, tirant à bruſler le cheual, puis courir à l'eſpee. Mais n'ayant lors, comme nous auiourd'huy, ceſte grandiſſime inuention de ſe ſeruir & couurir des cheuaux ; quant ils n'euſſent qu'attaché la bride de chaque cheual à part ſoy à ſa propre ſangle, cela euſt empeſché qu'ils ne les euſſent perdus, le cheual ainſi attaché ne pouuant pour tout que tourner de ſa teſte à ſa queuë ſans fuyr ny paſſer plus auãt. Hé ! qui eſt celuy parmy les vieux caualiers qui ignore la reputation d'vn ſi fameux Capitaine ? Il n'y a gueres qu'vn moment que ie ſuis dans les armes, & toutesfois ie n'entends parler parmy tant de valeur, que des maiſtres picquiers de monſieur de S. Luc. Non, non, eſtant de ce calibre, ſa capacité (en ce deſſein) ne s'eſtendoit rien moins qu'à la portee du mien.

Gendarmes couuerts à preuue de piſtolets.

Renol petit Gentilhõme & aſſés ieune ſoldat, n'entre en comparaiſon au reſpect d'vn ſi grand ſeigneur & grand Capitaine.

En ſuite : Qu'entr'autres l'vn de meſſieurs les Mareſchaux de France, qu'on voit tout des premiers au Catalogue des plus vieux, grands, experimentez & ſages Capitaines qui ſe trouuent encore auiourd'huy, improuue tout à faict les carrabines, ſçachant,

Carrabins improuuez, & par qui.

non moins que tout autre, combien les carrabines aneantiſſent ceux qui les portent, qui n'ont iamais rien faict qui vaille, moins digne de l'Hiſtoire, comme il eſt trop generalement prouuable par nos Capitaines, & particulierement ceux qui en ont commandé des troupes ou des compagnies ſeulement, auſquels il en demeure vn ſi grand deſgout, que ce qu'ils ont eſté contraints d'en faire n'eſtoit que pour la forme, manquants iuſques à preſent d'vn meilleur ordre : & quelque mine qu'ils ſçachent faire ne s'en trouuera que peu ou point (excepté les entretenus) à qui l'enuie en reuienne d'oreſnauant.

Carrabins recognus aux effects, gourmandez & deteſtez de deux bons guerriers.

Carrabins contre leſquels on a veu ſi ſouuent en colere monſieur le Mareſchal de Biron dernier defunct. Et ceſt autre non moins vaillant & ſon competiteur, monſieur le Comte de Thorigny, lequel au voyage de la Franche-conté, au periode de ſa vie & ſur le point de ſes derniers abbois, ne ceſſa de dire, *Sire ces carrabins! Sire ces carrabins! Sire defaictes vous de ces carrabins?*

Carrabines & pedrinals deffenduës au camp du Roy.

De faict outre le teſmoignage fondé ſur la vie & le teſtament de ces deux rares Capitaines, on remarque, comme par excellẽce, de monſieur le Conneſtable de Montmorency, qu'au ſiege de la Fere il ne fut pas pluſtoſt arriué, que de ſon auctorité le Ban general ſe fit à la teſte de l'armée Royale, pour caſſer toutes longues armes à caillou; & defenſes à peine de la vie de ſe ſeruir que des armes à meſche, ne reſtant lors que les cõpagnies d'Argoulets, & non de Carrabins.

Parlons de la guerre & laiſſons les carrabines pour

giboyer & ſe promener en temps de paix ; ou ſi pour la guerre, & comme a eſté dict, à tirer de derriere vne muraille. Seroit-il donc raiſonnable que pour la ſeule conſideration ou la deſpenſe de la meſche on laiſſaſt en temps de guerre de ſe ſeruir des armes neceſſaires? Car pour toute replique noſtre ordre n'en peut receuoir que celle là, & ne m'en ſçauroit-on obiecter quelque autre. Quoy? de la meſche! de la meſche! de la meſche en temps de guerre?

Concluſion: Que (outre l'exemple des eſtrangers ces autres Heros) ſi ce grand Roy s'eſt de tout temps ſeruy de ſes Argoulets pour les raiſons de la meſche infaillible, de la diligence aux entrepriſes, & de la prompte & grande execution, dont en tous les combats ils luy ont touſiours belliqueuſement reüſſi.

Pour les meſmes raiſons, & ayant en outre le meilleur de tous les ordres qu'on ſçauroit tenir parmy ceſte nature de Caualerie & Infanterie enſemblement; qui ont le mouſquet de plus grand calibre & execution, accompagnez & ſouſtenus de la picque, que le mouſquet ſouſtient auſſi; & par conſequent propres à la meſme diligence, & de plus grand & redoutable effect à toute ſorte d'entrepriſes & beaux exploicts: Et de plus ſans qu'ils ſoient nullement ſubiets à la Caualerie ennemie; Ny le General, quelque occaſion qu'il les employe, nō plus ſubiet de les accompagner touſiours, ou les captiuer ſous la noſtre, moins noſtre Caualerie s'aſſujettir à eux comme aux Carrabins. Il faut aduoüer que ceux de ceſt admirable & nouuel ordre tiendront non ſeulement lieu de Carrabins;

mais comme les plus belles, meilleures & redoutables qui ayent iamais eſté, ny puiſſent eſtre en France, ſeront les ſeules Troupes formidables, fleau de l'ennemy, & propres à le battre & incommoder en toutes occurences.

Donques pour mieux employer les hommes, les cheuaux, les armes, la ſolde, & les occaſions enſemble. Le Roy, de neceſſité & par les raiſons prealleguees, doit retrancher ceſte vaine deſpenſe pour la dignement employer: Ioint que les Carrabins ſont la pluſpart comme oyſeaux de rapine; & les tient-on de fort peu de combat, & deprauément ſubiets aux pillages, aux extortions, & à violenter le payſan; n'ayans pour toute ambition que l'honneur de prendre à qui mieux, mieux, & auec plus de degaſt que quatre fois autant d'autres, mettant tout en proye ſoubs ceſte abuſiue & tres-reprochable liberté.

Predicamẽt veritable & mauuaiſe odeur des Carrabins.

Or cela eſtant plus que certain & verifié, que comme les Carrabines ſont de peu de rapport, ou pour mieux dire tout à faict nuiſibles en l'Eſtat. Et tout au contraire ayant faict paroiſtre aduantageuſement que l'Infanterie volante, ainſi bien ordonnée, policée, & menée, eſt d'incomparable ſeruice: Sa Majeſté en honorant vn Colonnel tel que ie l'ay qualifié; ou pour ne faire tort au merite d'vn ſi experimenté & vaillant homme, & priuatiuement à tout autre, le Meſtre de Camp des Carrabins, (comme iceluy ſçait trop mieux) il n'auroit qu'à faire eſlection de ſes officiers dans la trie des gens du meſtier & experimentez ſoldats, puis que en ceſte matiere on ne doit

A Paris le vulgaire dit, Vignes de la Courtille, belle monſtre & peu de rapport?

moins croire à l'experience qu'aux articles de foy.

Sur tout prendre garde à bien donner & pouruoir aux charges, rechercher les bons Capitaines qui entendent l'ordre par experience, (car ſans ordre marché nul) & ne s'aheurter à la paſſion aueugle, deſreglee, & frauduleuſe du temps, auquel on prefere ordinairement les incapables & idiots aux plus vaillans & experimentez ſoldats du Royaume, qui ont veu & pratiqué dans les Armees toutes occaſions; & là (la pluſ-part) deſpenſé toute leur legitime, & vſé vne grande partie de leurs iours, pour en acquerir meritoirement le glorieux tiltre, & ſe rendre deuëment capables de dignement porter ceſte marque d'honneur, non pour la bien ſeance, ou la parade, mais pour le ſeruice du Roy. Car (outre la meſquinerie d'aucuns Meſtres de Camp qui pour mettre ſur pied vn nouueau Regiment de gouiarts, non de ſoldats, font grand cas de donner pour ceſt effect deux chetifs cens eſcus à vn Capitaine) ſi on employe a des charges ſi importantes, & qui requierent pluſtoſt vn Capitaine capable de commander non ſeulement vne ſimple compagnie, mais à toute vne Armee, vn homme de premiere volee, quelque courage ou qualité de ſimple ſoldat qu'il pourroit auoir; de l'inexperience, tout ſon reüſſir balancera pluſtoſt du coſté de la ruyne & du blaſme, qu'il ne panchera ſur la gloire.

L'eſpee, marque d'honneur.

Tromperie manifeſte & preiudiciable au Roy.

Ignorance mere de confuſion.

Ains pour la manutention de l'Eſtat, il ſeroit ſouuent mieux employé qu'on l'arrachaſt des mains de quelques courtiſans haubereaux & coiffez d'vn beguin d'ignorance (qui au lieu de ſentir pluſtoſt la

poudre

poudre à canon & la meſche, & ne ſentant que la cruche, ie dis le muſc & la ciuette, ſemblent plus propres à faire le Iupin comme ſur vn buffet, qu'à border des trenchees) pour en pouruoir ceux qui en mille perils de leur vie, s'en ſont rendus plus que capables, experts & ſçauans. Car (& s'il faut que le ſoldat Poëtiſe) comme dict tres-bien ce Rimeur.

Oſter des mains d'vn ſot vne beauté ſi rare,
C'eſt prendre vne relique au Temple d'vn Barbare,
Qui ne ſçait l'adorer.

Et puis à quel propos faire à vn ignorant quelque beau preſent dont il ne cognoiſt le merite? Ne faut-il pas auoir longuement ſerui & obey en bon lieu pour ſçauoir commander en toutes occaſions. Et ſi aux affaires qui regardent l'Eſtat, comme la guerre (ſubſiſtance & fondement de ſa manutention) tout Capitaine doit ſçauoir par experience ſa charge: comment ce nouueau champion aura-il l'addreſſe, la conduicte, la ſuffiſance, la diſcretion, la prudence, l'aſtuce, les ſtratagemes & le conſeil d'vn guerrier, puis qu'ainſi eſt qu'il n'a iamais veu la beſte, & que meſmes peut eſtre il n'eſt pas ſoldat? Sera-il bien ſi temeraire d'embraſſer vn ſi chatouilleux fardeau que la charge d'vne compagnie, s'il ne ſe ſent plus que ſuffiſant de diſcipliner, former, entretenir, mener & ramener ſes compagnons; ſçauoir prendre ſon temps pour preuenir, charger, pourſuiure, ou ſurprendre l'ennemy, eſtre reſolu à vne entrepriſe, ſçauoir comment s'y opiniaſtrer, choquer l'ennemy, le ruyner, ou biẽ le mal'heur, bien attaquer, mieux deffendre, bien examiner &

meurement deliberer d'vn affaire, éuiter les embuſches & tout ce qui luy peut donner empeſchement, ne laiſſer rien paſſer mal à propos, s'ayder de l'occaſion & ſçauoir quand & comment l'executer? Non, le plus eloquent & facond orateur ne le ſçauroit perſuader aux vrais Capitaines, car tout cela ne ſe peut qu'au moyen d'vne grande nourriture; & ne le puiſſe non plus ceder ſans me faire ſoupçonner d'adulation, d'autant que le chef d'vne compagnie conſiſtant (outre le courage) en l'experience & au ſçauoir, il ſemble impoſſible à vn ignorant & inexperimenté d'y pouuoir penetrer ny s'en acquiter dignement. Brief que ſçaura il aux occaſions d'vn peril eminent, aller au conſeil? Mais quoy! la guerre ſe faict à l'œil & de certaine ſcience: on s'aheurte à l'experience; & pendant que celuy-cy va taſtonnant, l'ennemy ſe preuaut de ſon inaduertance aux deſpens de ſes compagnons & grand intereſt de ſon Prince. Ha! guerriers de la nouuelle impreſſion, que ne ſommes nous tous des Herculez, & vos ſoldats auſſi inuulnerables! Et c'eſt pourquoy à bonne raiſon chacun ſe doulant de noſtre diſcipline militaire, en attribuë aux chefs la faute de telles commiſſions.

Par diſgreſſion, & quant à la Politique. D'où vient que ce grand & plus que prudent Capitaine, le conquerant Roy d'Eſpagne auance tous les iours illimitablement l'eſtenduë de ſon ſceptre, au de là de tant d'autres Royaumes & pays incognus & nouueaux, ſans pardonner à la terre n'a londe; & a tout par tout ſes Armees ſi regulierement ordonnees, policees, &

diſciplinees? Et que tant s'en faut, au lieu de conquerir de nouueaux ſceptres, & planter le Lys ſacré François vniuerſellement aux cantons de la terre, pour eſtendre le Chriſtianiſme & immortaliſer chez tous les incognus vne ſinguliere franchiſe: deſnaturez que nous ſommes, faiſant iniure au Ciel, & icy bas ombre à noſtre Sire, nous ſemblons pluſtoſt l'aſſubiettir pour l'aſſeurance de ſa propre Couronne, & contre les conſpirations & perfidies de ſes vaſſaux & ſubjets naturels, qu'aux deſſeins ou à la deffence de quelconque eſtranger: & au lieu de ſeruir fidellement le Roy à auctoriſer ſa ſouueraineté, & porter ſa domination Royale ſur tous ennemis, ſa Majeſté nous ayant nourris, entretenus & maintenus dix, vingt, trente, quarante à cinquante tant ou plus d'annees pour s'en ſeruir vne heure par occaſion; neãtmoins à point nómé & comme de guet à pend, nous tournons lors nos armes contre ſa Majeſté, pour aller ſeruir ſes ennemis, & fauſſons auſſi librement que l'eſclaue ou le forçat quitteroit volontiers la galere du Turc, pour ſeruir dans les armes ſon Prince naturel qui l'auroit deliuré; & ainſi quand il nous plaiſt nous deſbandons, tantoſt plus, tantoſt moins, voire parmy les vieilles bandes, tout à la fois des compagnies entieres, commençans meſmes par les Capitaines; qui eſt proprement violer toute loy ſaincte & inuiolable, ſi auant meſmes, que les eſtrangers font gloire & tiennent pour grande incertitude, que ſa Majeſté voulant ſeulement reconquerir ſur eux ce qu'ils ont enuahy des confins & limites de ſes Royaumes, peut auiour-

Rien de bon qui ne perſeuere.

Cas peu louable, mais digne d'exemple public.

d'huy confier ſes Armees à toute ſorte de perſonnes, ſans encourir la riſque de quelque deſtour ; tant la pluſpart des François leur ſemblent par reputation, & d'effect ſujets au faux bon, tournant criminellement leurs armes contre leur Roy naturel ; ores ſous inuiſible pretexte, ores de gayetté de cœur, & auec tãt de laſcheté, que dans toute l'Europe, les autres nations ne peuuent ſans rougir ſeulement penſer aux actions noires & irremiſſibles de telles ames baſſes & plus qu'ingrates. L'Eſpagnol & tout autre eſtranger, meſme le Turc, qui n'ont pour garent de leurs actions que la vertu de les auoir loyalement renduës, & ſelon la candeur d'icelles n'ont recours qu'à la Iuſtice du Prince, tenant qu'en France les abolitions intolerables & plus qu'ordinaires (que nous appellons quelque fois reconciliation) cauſent parmy nous l'odieuſe couſtume de ceſte reuolte & pluſieurs autres crimes de leze-Majeſté.

Or de tout cela & pour ſouſtenir ma Patrie, contribuant franchement & par deuoir mon ſang, i'en ay eu aſſés auant l'eſpée à la main contre des ſoldats & officiers Eſpagnols dans Vveſel, ville frontiere d'Allemagne & ſur le Rhim, où eſtoient en garniſon quatre mille Eſpagnols, Bourguignons, & Vvalons, leſquels perſeuerant en leurs piquans diſcours, m'obiectoient encore deux pregnantes raiſons, qui ſans flaterie (car ce n'eſt au ſoldat à en eſplucher d'auantage) nous font aſſés iuger & differer noſtre propre deception, de la iuſtice de tous autres.

La difference donc, diſoiét-ils, qu'on y recognoiſt

(mais en France ceux qui appetent plus la zizanie qu'ils n'ayment & honorent, ou ſont fidelles au Roy, palient que c'eſt pour le mieux) cõme tres-manifeſte: C'eſt, que les chefs ou directeurs du conſeil de ſa Majeſté, au lieu d'appliquer le raſoir à ceſte playe mortifere, & de chaſtier exemplairement & de mort les trahiſtres & ſeditieux, autheurs de la reuolte; ſemblent pluſtoſt comme laiſſer tomber la choſe en couſtume, & qu'au lieu de retrancher ces membres corrompus qui vexent le corps, on y voit conierner vne gangrene populaire non moins frequẽte qu'incurable; Voila pour les François.

Leur ſeconde raiſon, & de laquelle nous deurions preſque mourir de honte. (non que le François doiue enuier la prudence Eſpagnole, non plus la Turqueſque & leur loyauté; ains cela prouenãt de noſtre dol irreparable) C'eſt, diſoient-ils en outre, qu'au contraire on ne remarque point que le Roy d'Eſpagne qui ne pardonne non plus à ſes propres enfans, ſoit nullement deſobey moins trahy, ny ſujet à la reuolte de pas vn Eſpagnol; ſon immuable conſeil y tenant ſi exactement & incorruptiblement l'œil & la main de ſa Iuſtice, que qui que ſoit des conſpirateurs qui ſont tant ſoit peu preuenus & cõuaincus de pernicieux deſſein, ou d'auoir rebellé ſes ſubiects; n'a pas pluſtoſt chopé, qu'on le voit releuer à feſte d'eſchafaut: ſi bien qu'à l'emulation des ſuperieurs, les inferieurs & tous autres ſujets apprennent à ſeruir naturellement & fidellement leur Roy: & de là leur arriue auſſi que leur Prince tient ſi Royalement &

équitablement les reſnes de ſon Eſtat en la main de toute Iuſtice, que de leur raiſon d'Eſtat, il s'en enſuit vne autre politique & treſ-équitable.

C'eſt que premierement les chefs & principaux qui ſont ſoubs le Roy d'Eſpagne, comme qui diroit en France vn General de la Caualerie, celuy de l'Infanterie, meſmes en particulier comme nos Lieutenans de compagnies d'Ordonnance, ſoit parmy nos genſdarmes ou cheuaux legers, & auſſi nos Capitaines de gens de pied; en vn mot parmy toutes les bandes Eſpagnoles, & ſoubs l'auctorité de leur Roy, depuis le General iuſques au moindre Capitaine, ils en obſeruent ſi religieuſement les conſtitutions & loix Royales & militaires, que le moindre de tous les ſubiets de ſa Majeſté s'eſtant rendu galant homme, & en ayant faict quelques belles actions pour le ſeruice de ſon Prince, en quelque occaſion, & ſignalé ſa qualité de ſoldat par des exploits, meritant la place d'vn officier qui demeure au combat: le ſoldat indifferemment ſe ſent plus qu'obligé de poſtpoſer vie & moyens quelconques ſoubs ceſte aſſeurance inuiolable, que pluſtoſt ſon Roy ſans couróne, qu'on luy en deſnie la place qu'ont acquis à ſon merite l'honneur de ſes ſeruices; ſoit place de Sergent, d'Alfier, ou de Capitaine: ou ſi c'eſt vn ſimple ſoldat (attendant qu'il y aye place vaccante) paye d'Alfier, ou quelque autre bon appointement: chacun eſtãt aſſeuré qu'arriuant qu'il fut ſtropiat, (ſeul malheur que les vaillãs apprehendent) du moins vne honneſte penſion ne leur peut manquer, que leur Roy leur paye en faueur

& recompenſe de leurs bons & fidelles ſeruices, & apres leur mort continuellement à leurs veufues & à leurs enfans, qui ne ſont pas pluſtoſt eſclos ou capables de ſuiure la trace des Peres, qu'on les diſperſe & employe aux terres conquiſes, auec bon entretenement & ſous la meſme aſſeurance, qu'ayant acquis par leurs bonnes actions quel que ſoit de ſes grades; ou de plus & par plus forte raiſon, le Capitaine venant à mourir, le Lieutenant comme collegue & ſecond officier, ſuccede infailliblement; & ainſi de degré en degré, ne leur en prenant comme aux François, ou on ne va que par abus & faueur, (peu ſouuẽt par merite) au trop grand meſpris des belles ames, qui au lieu de s'en animer s'en detraquent tout à faict; & les plus capables, auſquels on prefere ſouuẽt vn nouice, ſe voyant fruſtrés de l'honneur & ſans eſperance d'y paruenir, abandonnent pour ce ſubiet le ſeruice, & ſont ordinairement contraints, ou de faire vne miſerable retraicte, ou de tourner la caſaque, du moins terminer langoureuſement la vie pour ſeruir ſouuent l'eſtranger. Les Eſpagnols incorruptibles & plus fidelles à leur Roy, ſe ſentant tellement ſubiects & obligez de viure au ſeruice de ſa Majeſté, que pluſtoſt mille fois mourir qu'auoir manqué de zele.

Rigueur, cauſe de la perte des hõs ſoldats, & ruyne des cõpagnies Françoiſes.

Non auſſi qu'il le faille prendre ſi cruëment ou au pied de la lettre, qu'on ſoit abſtraint d'admettre vn Caporal ignorant à la place de quelque pertinent Sergent, moins vn Sergent inepte & quelque vieux ſoldat qu'il ſoit, à celle d'vn plus noble, plus accoſtable, plus liberal, plus ambitieux de gloire, plus

On ne prefere les ſoldats ny à l'aage, ny touſiours au long ſeruice, mais on doit re-

ſer les charges à la capacité & bonne experience.

induſtrieux & courageux Enſeigne : Bien faut-il auoir égard à ceux dont ie traicte, qui capables & doüez de toutes les principales parties ou qualitez requiſes à vn homme de conſeil & d'execution, en meritent mieux la place.

Et vous celebres Holandois n'en dites vous mot? Encore parmy la bóne police, qui vous faict pluſtoſt ſouhaitter la guerre que la paix, (l'extrauagance n'eſt pas pour imputer quelque grande cautelle aux graues Eſpagnols, car cela ſentiroit irremiſſiblement ſon crime d'eſtrangere leze-Majeſté ; toutesfois ils ſont bien ſubtils tant à la terre qu'en la mer, guare pour qui craindra l'eſcueil?) & au moyen de laquelle vous ſubſiſtez & reſiſtez contre ce grand & tres-Catholique monarque, ne laiſſez-vous pas d'entretenir particulierement les hommes de merite & qui ſurpaſſent le commun : Voſtre ſage & venerable republique eſtant ſi preuoyante, que ſans la crainte que venant d'vn ignorant, cela tournaſt pluſtoſt à peu de gloire, ie pourrois entreprendre à la courte honte de quelques particuliers, d'en extoller la prudence & chanter les loüanges, comme ayant eu l'honneur de manger dans vos Armées partie de mon ſel : n'eſtoit auſſi que pour n'empirer vne tres-rude & miſerable condition, ie m'en veux excuſer, attendant l'occaſion de vous continuer affectueuſement, pour le Roy, mes ſeruices ; me contentant en cela pour le preſent d'en demeurer dans les termes de l'art, au reſpect de tant de chefs, qui au preiudice du ſeruice du Roy, en ont alteré, corrompu & peruerty l'ordre dans les armées Françoiſes.

Mais

Mais quoy, dira quelqu'vn, fortune & la vertu eſtants ſi differentes, trouueroit-on cela eſtrange de l'inconſtance Françoiſe, puis qu'à la Cour de France les cheuaux qui gagnent l'auoine ne la mangent pas touſiours? Il eſt vray; Mais auſſi n'a-on iamais remarqué qu'à la guerre, on la donne aux cheuaux de ſeruice, & en priue-on les aſnes, qui n'entendent pas le ſon du crible? Ny pour cela! La vertu eſtant tellement annichilee, ou abaſtardie, que parmy mille, & mille braues hommes dignes du ſeruice qu'on peut eſperer & retirer des plus nobles. Il s'en trouuera aujourd'huy cent, & cent autres (& cela ſoit dict ſans intereſſer les gens de merite) qui ont place de Meſtre de Camp, ſans iamais auoir donné coup d'eſpee, moins ſeruy, & peut-eſtre aucun incapable de bien ſeruir; les autres, place de Capitaine entretenu, les autres, charges, eſtats, penſions, ou autres bienfaicts aux deſpens de ſa Majeſté: gens qui n'ont iamais veu peter le Renard, trenchans le petit Biron, & qui toutefois la pluſpart ne valent pas vne femme; tant les faueurs & la bizarrerie de nos Chefs ont de pouuoir en leur temps.

Pour en dire vn mot en paſſant (car meshuy, non plus que la bonne fille, ie ne m'en ſçaurois tenir) & à l'imitation de Ceſar; ie croy qu'il ſuffiroit, à la guerre, de leur preſenter l'eſpee à la face, & que non au reſpect de leurs maiſtreſſes, comme des ſoldats de Pompee, mais comme d'vn cœur de Lieure, on ne manqueroit non plus de voir effrayer ces mignons de couchette, crainte d'en eſtre ſeulement eſgrati-

gnez. Quelqu'vn desirant les cognoistre, ou pour les discerner, ie luy donnerois volontiers son renuoy aux Lacedemoniens, chez lesquels cest autre Capitaine Licurgus, pour les induire & les animer à la guerre, leur fit voir differemment les deux leuriers, l'vn nourry seulement à la cuisine, l'autre à la chasse: Car ie m'asseure que qui en effect leur en repeteroit la harangue publique pour en sçauoir la nourriture; il luy faudroit plustost vn second Theatre chargé de plats de souppe, que d'vn seul lieure; tant la vie en est douce, & le naturel euident!

Baste, pourueu que iamais dans Paris, il n'en arriue à nos discrets crocheteurs de l'Escole, comme à Rome aux porte-faix du Tibre, qui pour se moquer plaisamment, & poussez en leur iuste ialousie de ce que ceste genereuse race s'est tout a faict abastardie de courage, vsent entr'eux, & par derrision, les noms de ces grands & celebres Capitaines; se donnans auiourd'huy pour Epitete, l'vn Capitaine Cesar, l'autre Capitaine Anthoine, l'autre Capitaine Pompee, &c. La pluspart de tant de Capit-asneaux (ainsi que j'apprehende?) ne pouuans en fin s'esquiuer à la risee: lesquels sont si mal aguerris, ambitionnez, & de large conscience, qu'ils semblent plustost appeter & briguer les charges, pour manger le païsan aux moindres mouuemens, que portez d'vn debuoir grandement zelé au seruice du Roy, moins à l'honneur; n'ayans pour tout but que la rapine & la seule ambition d'enganner les deniers de sa Majesté, pour faire vn iour laschement la retraitte casaniere. Fi, fi, ceste ineptie, cela m'extrauague?

Raillerie à part; ſi eſt-ce pourtant, encore vn coup à fin qu'on ne s'y meſconte, qu'il eſt tres-important à tout Colonnel ou Meſtre de Camp, pour ce qui regarde le ſeruice du Roy, & le particulier intereſt de ſa propre reputation, de ſçauoir faire ſes eſlections parmy les gens de bien, & qui ayment l'honneur; & prendre ſur tous pour ſes membres & officiers, les plus experimentez & capables, quelques bas de poil & incommodez d'argent qu'ils puiſſent eſtre, & ne les meſpriſer pour ceſte ſotte conſideration: Car la nation volage ayant pris ſi ſouuent l'Eſſor, il ne peut eſtre que quantité de valeureux Gentilshommes, & autres nobles Soldats (dont neantmoins les petits limites bornent les grands courages) pour ſe mettre en equipage ſortable, n'en reſtent encore tous eneruez; & lors qu'il faut derechef armer à leurs deſpens, demeurent par impuiſſance, tant ils ont tiré de l'aiſle, & ſont bateus de l'oiſeau. Et toutesfois de la ſuffiſance, ou inſuffiſance des Capitaines, & autres Officiers qui commandent, releuent la gloire, ou le blaſme, dont les euenemens & ſuccez, ſe referent & attribuent aux chefs, & non aux particuliers.

Finalement qu'on ſçait bien ſoubs quelle diſcipline & police on reglera & ordonnera deſdites troupes; & entre autres, quel officier de Iuſtice y ſera eſtably, pour ſurueiller & maintenir chacun au deuoir d'vn bon ordre. Auſſi quel traictement ou punition on fera ſuiuant les loix & ordonnances Militaires, puniſſant d'infamie & ban perpetuel, ou autre peine

capitale, meſme de mort & ſelon le cas, celuy qui aura delinqué; y ayant Preuoſt exprés auec ſon Lieutenant, en cas de ſeparation du Regiment en pluſieurs troupes, & pour tout autrement ſurueiller en tous les points de ſa charge, iuridiquement & ſuiuant icelle: la Maxime eſtant infaillible, que là où eſt le deſordre, là manque le courage & l'ambition honneſte. Eſtant apreſtout conſiderable, qu'eſtans l'Epitome ou abregé des gens de main & d'execution, & partant les plus capables d'eſtre employez; & le General s'en ſeruant de neceſſité en toutes occaſions importantes, cela les releuera de l'oiſiueté qui a gaſté les Carrabins: C'eſt pourquoy il ne faudra nullement apprehender qu'il leur en arriue iamais comme aux Carrabins; car les premiers, dict-on, ſe ſont de tout temps diſpenſez au vice; & ceux-cy ne buttent qu'à la gloire.

Triomphe, de la Gloire,
La Gloire, du Combat,
Le Combat, de la Guerre.

AO! 1472079

TABLE
DES MATIERES
PRINCIPALES ET CHOSES
plus remarquables contenuës en
la Milice Royale.

A

ACTIONS *qui doiuent ſuiure les combats heureux.* 142

Aduenuës doiuent eſtre renduës difficiles. 50

Alarmes qui ſe donnent au Quartier, & comme on s'y doit gouuerner. 50. 51. 52. *& ſuiuans.*

Alexandre deffit les Perſans auec quatre mille hommes. 1

André Dorie General des Lanſquenets, ce que fit en la guerre des Lombards. 153. 154

Armes à qui fauorables. 2

Armes dont vn Capitaine doit eſtre muny. 6. 7

Aſnes de Perſes gaignerent la bataille contre les Scythes, donnant l'eſpouuente à leurs cheuaux. 156

Aſſortiment qu'il faut obſeruer mettant l'Infanterie Volante ſur pied. 1.2

Auant-coureurs leur ordre & deuoir. 41

Arquebuze du Roy. 162

Argoulets Frãçois. 177. 178

B

Bandolieres cõme doiuent eſtre. 12. 13

Barricades et qui y doit pouruoir. 30

Bataillon de l'Infanterie contre la Caualerie. 78. 79 *et ſuiuans.*

Bataillon comme doit eſtre formé aux alarmes par le Sergent Major. 53

Bataillon du Regimẽt en Corps. 119. 120. *& ſuiuãs.*

Bourguignote aux jouës de fer. 20

C

Cache-meſche comme ſe doit porter. 15. 16

Camiſade. 68

Capitaine doit ſçauoir le nom, & cognoiſtre la valeur de ſes ſoldats, & ce qu'il leur doit imprimer. 145

Capitaine de quelles armes & gens doit eſtre muny. 5. 6

Carrabine inutile à la guerre. 166. 167. 171. 172

Carrabines deffenduës au camp du Roy. 183. 184

Carrabins & la deſtruction d'iceux. 147. 148. *& ſuiuans.*

Carrabins, & que Henry IV. ne s'en eſt iamais ſeruy. 152

Carrabins ont moins d'honneur que d'eſtre picquiers parmy les gens de pied. 560

Carrabins armez plus pour la parade et en apparence, que pour les effects de la guerre. 161. 163

Carrabins inutiles à forcer vn quartier & pourquoy. 163. 164

Carrabins incapables de deffendre vne barricade ou garder vn paſſage. 172. 173

Carrabins improuuez & par qui, 182. 183

Carrabins recognus aux effects, gourmandez & deteſtez de deux bons guerriers. 183

Carrabins de belle monſtre & de peu d'effect. 185

Cas peu loüable, mais digne d'exemple public. 186

Caualerie legere. 70

Caualerie de la retraicte. 139

Caualerie de la reſerue. 140

Caualerie la plus requiſe, vtile & neceſſaire, eſt celle repreſentee par l'Autheur. 151.152. & ſuiuans.

Caualerie aux combats. 154. 155

Caualerie furieuſe à voir, mais peu meurtriere. 156. 157

Cheuaux voyans & ſentans le feu & les armes s'effrayent, ſans les pouuoir faire approcher. 156

Colonnel doit auoir vn Trompette ruſé. 33

Colonnel ne doit craindre la deſpenſe en bons eſpions. 67

Combat comme ſe fait. 20.21.42.43.51.52.80.81. & ſuiuans.

Combats generaux obtenus, quelles actions doiuent ſuiure. 142

Compagnie eſcartelee, le deuoir de chaque Brigade. 80.81.82

Compagnies comme ſe ruinent. 193

Comte Maurice Prince d'Aurenge & ſes armes. 3. 50.51.159.181

Coureurs & leur ordre, & deuoir quel doit eſtre. 39.40.117.118.

Carrabins par qui inuentez. 160

D

DEmy-files. 127

Deſloger & marcher. 35.36.37.144

Diligence eſt l'vne des premieres & principales parties de la guerre. 1

Diſcipline qu'il faut obſeruer mettant l'Infanterie Volante ſur pied. 1.2

Deffaicte de Prelle. 168

E

EMbuſches & l'ordre qu'il faut tenir pour les euiter. 100. 101. & ſuiuans.

Enfans perdus. 62

Eſcadron de quel nombre de ſoldats eſt compoſé. 124.125.128

Eſpee doit eſtre large & courte. 17.20

Eſpee marque d'hõneur. 186

Eſpies mãquans, ce qu'il ſe doit faire pour ſçauoir l'ordre & deſſein de l'ennemy. 64

Eſpions, & qu'il ny faut craindre la deſpenſe. 67

Eſpoigny pour s'eſtre reuoltee, donnee au pillage par M. le Prince de Condé. 63

Eſtriers comme doiuent eſtre faicts. 15

Execution prompte eſt l'vne des principales parties de la guerre. 1

Exercices des armes quãd & par qui doit eſtre monſtré aux ſoldats. 17. & cõment, là meſme, & 18.

Eſpagnols battus tout par tout, chaſſez & rechaſſez. 177.178

F

FEu ſe mettant au quartier, ce qui ſe doit faire et obſeruer. 58

Files. 127

Francs Archers. 150

G

GAlopper quand eſt beſoin. 42.43

Gendarmes couuerts à preuues de piſtolets. 182

Guides. 66.67

Grand Prieur de Tholoſe. 162.163

H

HEnry IV. et ſes armes. 1.2.3

Henry IV. contre M. le Duc de Mercœur aux Loges. 177

I

IGnorance mere de confuſion. 186.187

Impreſſion, & que d'icelle dependent les heureux ou mauuais reüſſir. 43

Infan-

Infanterie Volante, et la methode, assortiment, & discipline qu'il faut obseruer en la mettant sur pied. L. 2

Infanterie Volante et ses proprietez. 63.64

Infanterie Volante comme doit repaistre allant prendre langue. 64

Infanterie Volante et les raisons, veritez, & exemples pour la construire. 147. *et* 148. *et suiuans.*

Infanterie la plus necessaire est celle representee par l'Autheur en cet œuure. 151. 152. *et suiuans.*

Infanterie soustenant le premier effort de la Cauallerie, luy faict rabbatre l'audace. 154

Indice François. 196

Infanterie Volante, les plus fortes gardes de l'Vniuers. 73

K

KAzakz, ce que portẽt pour armes. 22

L

LEgionnaires. 150

Logemẽs à couuert, & reiglemens d'iceux. 44.45

se Loger de bonne heure si on peut. ibid.

Lyõs menez par vn cerf, batus par vne compagnie de cerfs conduicts par vn Lyon. Fable, & son explication. 73

M

MAnches & pelotõs. 87.88

Maniement des armes, quand & par quelles personnes, doit estre monstré aux soldats. 17. *& comment, la mesme.* 18

Mareschal de Camp & son deuoir au Bataillon. 138

Mareschal des logis et son deuoir au Bataillon du Regiment en corps. 126

Maximes particulieres apres l'execution du Petard. 61.62

Meſche doit eſtre allongee de temps en autre. 16

Meſche eſt ſeulement propre à la guerre, & meſſeante ailleurs. 166.167

Mouſqueteres à cheual, & que M. le Duc d'Eſpernon en a. 152.153

M. le Duc de Leſdiguieres de ſinguliere valeur. 179

Mouſquet & le maniement d'iceluy, quel. 18. 19

Mouſquets & du maniment et facilité portatiue d'iceux. 7. *leur longueur, portee & calibre, là meſme.*

Mouſquets plus commodes, quels. 10. 11. *ſe porteront auſſi commodément qu'vne carrabine.* 11.12

Multitude n'emporte pas touſiours la victoire. 1. 2

Munitions de guerre, de viures et autres, & qui en doit auoir la charge. 59. 60

N

NEapolitains deffaits. 179

O

ORdonnance faillie. 123

Ordonnance Lunaire d'vn petit Camp volant. 137. 138. *& ſuiuans.*

Ordre tres-ſeur pour éuiter les embuſches & faire retraicte. 100. 101. *& ſuiuans.*

P

PAllas pourquoy repreſentee armee d'vne picque & couuerte d'vn caſque. 2

Parole ne doit paſſer que par l'ordonnance du Sergent Major, du Colonnel, ou autre Chef. 16. 17

Patroüille. 31

Pedrinals defendus au Camp du Roy. 183.184

Perſeuerance. 189

Picque & le maniement

d'icelle. 17.20
Picque de quelle longueur doit eſtre. 6
Picquiers comme doiuẽt eſtre armez. 20
Pied de biche. 21
Plotons & mãches. 87. 88
Polonois ce que portent pour armes. 22
Preuoſt du Regiment. 46
Prouerbe de Paris. 185
Prouerbe de Bearn. 180
Prudence & iuſtice Eſpagnole 188. & ſuiuants.

Q

QVaré chãgé en forme lunaire. 137.138
Quartier & le moyen de l'enleuer. 66
Quartier comme doit eſtre aſſeuré. 47.48
Quartier & ſa ſeparation en pluſieurs villages ou hameaux. 48. 49

R

RAng de combien d'eſcadrons & de ſoldats eſt compoſé. 124.125.128
Regiment partant du quartier & allant par les champs, & l'ordre qui s'y doit tenir. 33. 34. & ſuiuans.
Reſerue ſouuent cauſe des victoires. 140
Retraicte & l'ordre qu'il faut tenir pour la faire & éuiter les embuſches. 100. 101. & ſuiuans.
Retraicte de M. de S. Luc. 181
Rigueur cauſe de la perte des bons ſoldats. 193
Rondes extraordinaires ſe doiuent faire par les officiers Majors. 29
Roupille neceſſaire pour couurir le mouſquet. 15
Reſiſtance de Soiſſons, coup d'Eſtat. 168
Romains belliqueux pourquoy ſuppeditez & mocquez. 196

S

SElle & ſa garniture, quelle. 14

Sentinelles perduës. 27. 28. 30

Sergent Major & ſa charge. 2. 4. 25. *ſa reception.* 24. *doit auoir vne Compagnie dans le Regiment, là meſme, et* 25. *les perſonnes qu'il doit auoir auec luy* 25. *ſon deuoir.* 25. 26. 27. 48. 53. 54. 59. 60

Serpentin & ſa proprieté, & des deſordres & confuſions qu'il peut cauſer. 8. 9

Soiſſons & du ſiege de ceſte ville. 168. 169

Soldats qui ont de la capacité et experience, preferable aux antiens, & à ceux qui ont faict long ſeruice, qui n'ont ces parties. 193. 194

Soldats doiuent en peu de iours cognoiſtre les Officiers du Regiment. 19. 20

Soldats comme doiuent eſtre traictez. 61. 62. *recompenſez.* 63

Soldats cõme ſe ruinent. 193

Soldats de Pompee ſe moquent des ſoldats de Ceſar, et pourquoy. 23

Stratageme, & qu'il ne faut touſiours vſer d'vn meſme. 66

T

TAmbours neceſſaires parmy ces nouuelles troupes. 32. 33

Taillon ordonné pour l'entretenemẽt de cinquante mil hommes. 150

Tromperie manifeſte et preiudiciable au Roy. 186

Trompette du Colonnel, quel doit eſtre. 33

Trompettes neceſſaires parmy ces nouuelles troupes. 32. 33

Trompettes Liegeois. 161

V

VEdetes ſe doiuent retirer auant iour failly. 27. 28

Victoire obtenuë, comme doit eſtre meſnagee. 242

Victoire n'eſt pas touſ-

jours en la main de la multitude. 1.2 170

Victoires s'obtiennent ſouuent par le moyen de la reſerue. 140

Voyage de Bayonne.

Voyage de Maſtrich par le Comte Maurice ſur l'Eſpagnol. 23

FIN.

Fautes ſuruenuës à l'Impreſſion.

Page 35. ligne 10. en la marge *liſez*, à la teſte ou 4. rang, *pour* au 4. rãg.
P. 63. l. 1. en la marge *liſez*, Eſpoigny, *pour* Poigny.
P. 106. l. 3. en la marge *liſez*, celuy de la teſte & celuy de la retraicte.
P. 112. l. 24. *liſez*, gagneront *pour* gagnerent.
P. 142. l. 3. en la marge *liſez*, generaux *pour* genereux.
P. 177. l. 9. *liſez*, paſſe la riuiere de Loire, le ſurprend aux Loges.

Extraict du Priuilege du Roy.

PAR grace & Priuilege du Roy, il eſt permis à SAMVEL THIBOVST, Marchand Libraire à Paris, d'imprimer, vendre & diſtribuer vn Liure intitulé, *La Milice Royale de l'Infanterie Volante*, durant le temps de dix ans: Et deffenſes ſont faictes à tous Libraires & Imprimeurs de ce Royaume, d'imprimer, ou faire imprimer, vendre & diſtribuer le ſuſdict Liure, *De la Milice Royale de l'Infanterie Volante*, ſur peine de confiſcation des Exemplaires, & de quinze cents liures d'amende, comme plus à plain eſt contenu au Priuilege. Donné à Paris le xij. iour du mois de Septembre, l'an de grace, mil ſix cents vingt.

Signé, RENOVARD.

Ac 14 F 2079